

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
 Agence générale
MARINO LOCARNINI
 Fbg de l'Hôpital 9
 Neuchâtel
 Tél. 25 16 22

Le Grand conseil neuchâtelois et les routes: sortir de l'isolement

(Page 3)

FAN L'EXPRESS
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
 PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
 4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Pour le second tour des législatives outre-Jura

Les partis de la majorité bien placés

Le RPR-gaulliste première formation politique de France

PARIS (AFP/Reuter). — Les résultats définitifs du premier tour des élections législatives de dimanche, s'ils confirment l'avance de l'opposition sur la majorité révèlent également que son avance est nettement moins forte que primitivement annoncée.

LES IDÉES ET LES FAITS

Maigre pitance

Il est étonnant de le rappeler: lorsqu'au début d'août 1975, il revenait d'Helsinki où il avait signé l'acte final de la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe, M. Pierre Graber, alors chef de notre diplomatie, se trouvait libre de toute illusion.

Six semaines plus tard, devant le Conseil national, il ne débordait pas d'optimisme quant aux résultats pratiques de l'accord passé entre 35 gouvernements, dont ceux des Etats-Unis et du Canada. Le porte-parole du Conseil fédéral précisait que ce texte n'imposerait aucune obligation aux parties contractantes, qu'il ne créait pas un nouveau droit des gens ouvrant la voie à des sanctions dont serait passible tout Etat qui ne respecterait pas les règles posées. Que pouvait-on alors y voir? Une déclaration d'intentions, une traite tirée sur l'avenir! Et M. Graber estimait prudent d'ajouter: «Il n'y aura de sécurité qu'à partir du moment où chacun, grand et surtout petit, se sentira réellement à l'abri du danger. C'est pourquoi d'ici là, un pays comme le nôtre doit maintenir un effort de défense nationale capable de répondre aux défis dont il pourrait être l'objet».

On gardait toutefois le sentiment qu'il y avait là matière à nourrir quelque espoir. Après la conférence de Belgrade qui vient de prendre fin, où des semaines durant, les délégués des 35 pays signataires ont tenté de dresser un bilan, il faut bien constater que la pitance est de plus en plus maigre. Le chef de la délégation suisse envoyée sur les bords de la Save, le professeur Bindschedler, a même parlé d'un échec à 99%. Propos désabusés d'un combattant du front qui a dépensé ses forces pour un résultat dérisoire.

Au palais fédéral, on considère les choses d'un peu plus haut. On est moins pessimiste, plus indulgent. Certes, le chef du département politique et ses principaux collaborateurs ne songent pas à cacher leur déception. On fait valoir toutefois qu'au moins la réunion de Belgrade a permis aux interlocuteurs de l'un et l'autre bord de ne rien cacher des griefs qu'ils estiment devoir s'adresser réciproquement. Surtout rien n'est rompu. Personne n'a menacé de se retirer de l'accord. On a donc évité le pire.

Il faut décidément se contenter de peu. Va-t-on vraiment tenir pour un demi-succès le fait qu'on ait pu, sans briser trop de porcelaine, se lancer à la tête des «Va donc, eh Tartuffe!», formulés en termes diplomatiques?

Force est donc de l'admettre: en deux ans et demi, ni la sécurité, ni la coopération ne se sont renforcées en Europe. On repart à zéro pour une nouvelle étape qui doit aboutir à Madrid en 1980, si tout va bien, ou plutôt, si cela ne va pas plus mal. Entre-temps, divers groupes se mettront au travail. L'un d'eux doit examiner la proposition suisse relative aux moyens pacifiques de régler les différends internationaux. Encore une pierre de touche pour la sincérité des gouvernements signataires.

En attendant, l'avertissement lancé par M. Graber en 1975 est plus actuel que jamais. Il s'agit de maintenir notre effort de défense nationale.

Georges PERRIN

Au total, la gauche et l'extrême-gauche obtiennent 49,5% des voix, tandis que le centre, la droite et l'extrême-droite obtiennent ensemble 48,4%. Les écologistes, dont on estime généralement qu'ils sont aux deux tiers favorables à la gauche, ont 2,1%.

Après le suspense de la nuit, le parti gaulliste du Rassemblement pour la République (RPR) qui obtient 22,6% des suffrages, reste le premier parti de France avant le parti socialiste (PS) qui, lui, en obtient 22,5%.

Des nouvelles du baron Bracht

ANVERS (AP). — Les enquêteurs ont révélé lundi que le baron Charles-Victor Bracht, 63 ans, enlevé mardi dernier à Anvers, est vivant et que ses ravisseurs ont réclamé une rançon de plusieurs millions de francs belges.

Ils ont d'autre part démenti les informations parues samedi dernier dans la presse belge selon lesquelles les auteurs de l'enlèvement sont des péronistes argentins, comme ceux qui avaient enlevé l'an dernier à Paris, le PDG de «Fiat-France», M. Luchino Revelli-Beaumont. Les enquêteurs ont assuré que les ravisseurs étaient des malfaiteurs qui voulaient uniquement de l'argent. Ils ont indiqué, sans fournir d'autre précision, que la preuve que le baron Bracht était en vie n'était pas une photographie envoyée par les ravisseurs.

D'une façon générale les deux principales formations de gauche, PC et PS, signataires avec le mouvement des radicaux de gauche (MRG) du programme commun de gouvernement accusent une régression par rapport aux premiers chiffres avancés. Le parti communiste, en effet, n'a pas franchi la barre des 21% qu'il s'était fixée. Il n'obtient que 20,5% des voix.

Tandis que le franc remonte sur les marchés des changes par rapport au dollar et au mark notamment (lire à ce sujet nos informations en dernière page), les états-majors des partis se sont réunis dans la journée de lundi afin d'arrêter la stratégie pour le second tour de scrutin de dimanche prochain.

(Lire la suite en dernière page)



L'image de la douleur

La mère d'une des victimes du coup de main meurtrier des Palestiniens en Israël crie sa douleur lors des funérailles. (Téléphoto AP)

Fillette perdue dans un train

MULHOUSE (AFP). — Une fillette d'environ 4 ans a été retrouvée samedi soir en gare de Mulhouse seule dans un train et n'a toujours pas été recherchée par ses parents.

Contrôlant les wagons au terminus de la ligne Strasbourg-Mulhouse, un employé de la SNCF a découvert, seule dans un compartiment, une petite fille. Des recherches immédiatement entreprises dans toutes les gares où s'est arrêté le train n'ont donné aucun résultat.

La petite fille, qui a les yeux bruns et les cheveux châtain, est vêtue d'une salopette bleue, d'un pull-over rouge et de chaussures

brunes. Elle dit se prénommer Nadia mais ignore son nom de famille et la ville où elle habite. Elle aurait prononcé cependant le nom de Paris aux premières personnes qui l'ont questionnée.

Les policiers de Mulhouse craignent que la fillette n'ait été abandonnée volontairement par ses parents et ont lancé un appel à toute personne susceptible de leur fournir des renseignements.

Après avoir été recueillie au service de pédiatrie du centre hospitalier de Mulhouse, Nadia sera confiée aux soins du juge des enfants qui devra prendre une ordonnance de placement.

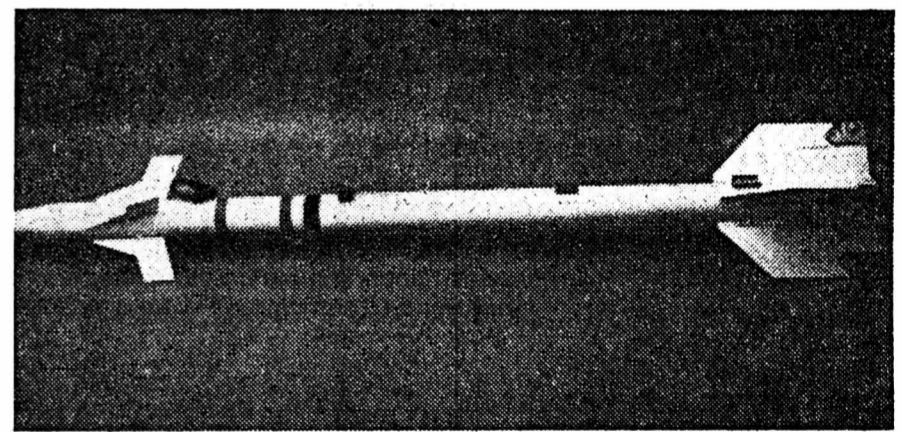
Berne propose un crédit de 723 millions pour un nouveau programme d'armement

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a proposé lundi un crédit d'ensemble de 723 millions de francs pour un nouveau programme d'armement. Celui-ci a pour but de poursuivre l'exécution des projets qui ont pour but de renforcer la puissance de l'armée aux fins de l'adapter aux conditions de la guerre moderne. Le nouveau crédit touche l'infanterie et la défense antichar, la mécanisation, l'aviation et la défense contre avions, les transmissions et enfin la motorisation.

L'infanterie et la défense antichar recevront l'engin guidé sol-sol «Dragon», ce qui coûtera 188 millions. Dans ce cas, il s'agit d'accorder plus d'importance aux moyens de combat antichar. Il fallait notamment renforcer la portée, la densité et la mobilité sur le champ de bataille de notre défense antichar. Le «Dragon» a une portée pratique de 65 à 1000 mètres. Prêt pour le tir, il pèse environ 14 kg 500. Il s'agit d'une arme monopersonnelle, facile à manier, caractérisée par une haute probabilité d'atteinte et de destruction. Quant au recul, il est pratiquement inexistant.

Cent notante-cinq millions sont ensuite prévus pour des fusils d'assaut S7. On pensait que les armes rendues par les hommes exemptés du service ou libérés suffiraient à couvrir les besoins pour les nouvelles recrues. Ce n'est pas le cas.

(Lire la suite en page 11)



La fusée air-air comprise dans le nouveau programme d'armement (Téléphoto Keystone)

L'avalanche de dimanche aux Mosses n'a peut-être fait aucune victime

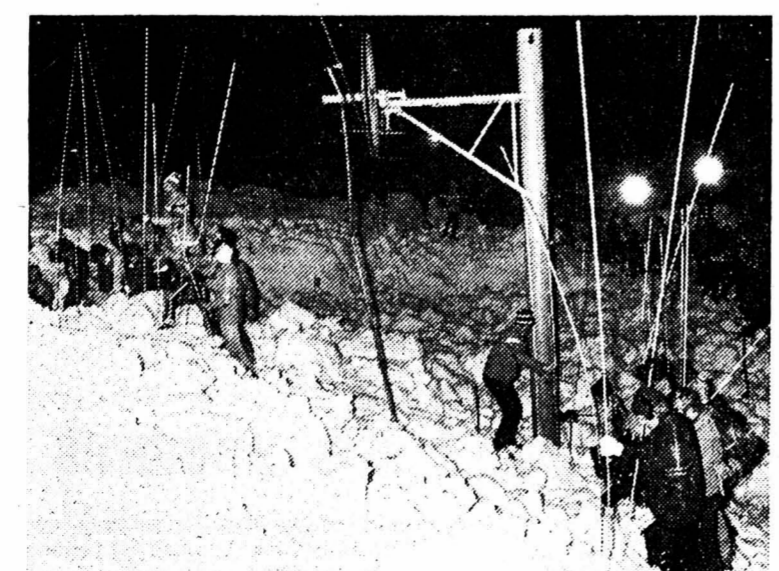
LES DIABLERETS (ATS). — Des skieurs sont-ils ensevelis sous l'avalanche descendue dimanche aux Mosses ou, par miracle, celle-ci n'a-t-elle fait aucune victime? Une

réponse à cette question n'a toujours pas été donnée lundi, mais les recherches n'ont mis au jour aucun corps et, des trente avis de recherche enregistrés dimanche soir, il n'en

restait qu'un seul lundi soir (et il n'est pas sûr que le disparu était aux Mosses). Décision a été prise de suspendre les recherches à 19 heures, pour la nuit, et de les reprendre mardi matin à 8 heures avec nonante militaires et soixante civils.

De nombreuses personnes qui auraient pu être victimes de l'avalanche des Mosses ont été signalées à la police vaudoise par leur famille ou leur employeur, mais les contrôles ont permis d'établir qu'elles étaient rentrées chez elles saines et sauvées.

Après les recherches faites dimanche par 300 civils, 150 militaires ont pris la relève à minuit et ont systématiquement sondé la masse de neige. Les sauveteurs ont rencontré de grandes difficultés, du fait que l'énorme avalanche de printemps tombée de l'arête entre le Mont-d'Or et le Gros-Van, à deux kilomètres au-dessus du col des Mosses, s'étend sur une longueur de mille mètres, une largeur de trois cents mètres et une épaisseur de six à huit mètres.



En pleine nuit, les sauveteurs continuaient à sonder l'avalanche (ASL)

(Lire la suite en page 23)

Le pouvoir des épiciers

Nous aspirons plus que jamais à la liberté et à l'indépendance de l'individu. Nous réclamons à cor et à cri notre bon droit à la singularité et à l'individualité. Mais nous nous trouvons au contraire nivelés, écrasés, défigurés, violés par la nouvelle technologie et par des mœurs dites d'avant-garde. Nous sommes tous et chacun menacés constamment par d'immenses efforts de simplification, d'abaissement et d'uniformisation.

Nous en remarquons les effets néfastes dans la manie de coller des étiquettes aux personnes, aux groupes et aux catégories sociales les plus variés. Tantôt on crie haro sur les politiciens et sur les représentants aux gouvernements et aux assemblées que nous avons librement élus. Tantôt nous en voulons aux fonctionnaires, aux patrons, aux syndiqués, aux agriculteurs, aux bâtisseurs de maisons et aux constructeurs de routes.

Presque chaque jour une nouvelle cible est désignée à notre critique ou à notre ressentiment par la vague de fond simplificatrice. Les milieux économiques en général, les industriels et les commerçants en particulier, ont depuis belle lurette déjà la peu enviable faveur de ce genre de réprobation et de dénigrement par l'abaissement. Bien des journaux même font chorus, qui vivent pourtant grâce au soutien accordé par ces milieux leur offrant par le large éventail des annonceurs l'indépendance financière et politique.

«Taper» sur les milieux d'affaires et les commerçants a toujours été un jeu facile pour les démagogues amateurs ou professionnels. Ceux qui appuient leur autorité, leur influence et leur pouvoir sur l'opinion publique feraient bien de se souvenir à quel point cette opinion peut être orientée ou dirigée au travers des établissements commerciaux. Ne dit-on pas que feu le général De Gaulle lui-même a été amené à se retirer par la «révolte des épiciers» de France?

Environ 200.000 (Deux cent mille) passages de clients par mois sont enregistrés par les caisses des grands magasins offrant un assortiment de plusieurs dizaines de milliers d'articles au centre de villes de dimensions moyennes, comme Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Des détaillants notent de leur côté quelques milliers de passages mensuels de clients dans leurs boutiques. Quelle valeur clientèle (politique)?

R. A.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.40 par millimètre de hauteur - Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

A vendre
mobillier rustique
récent, excellent état.
Tél. 33 40 33, interne 13, dès
10 heures.

Navets de France super-délicats kg **1.75**
Salades pommées du pays pce **-.95**
aux Gourmets

Ce soir à 20 h 30
HERNANI
de VICTOR HUGO
Location Hug Musique, tél. 2572 12

Salle de la Cité
Mercredi 15 mars à 20 h 30
le Centre culturel neuchâtelois et
le groupe non-violent présentent

Courts-métrages
au sujet de la violence et
GARDAREM LOLARZAC
Entrée Fr. 5.-
membres CCN et AVS Fr. 3.-

JAZZLAND
Du Peyrou 3 - Neuchâtel - Tél. (038) 256098
du 13 au 18 mars
TOUS LES SOIRS

JEAN-LUC PARODI
ORGANISTE
Entrée libre

Le Centre culturel neuchâtelois
présente
mercredi 15 mars à 20 h 30 une
UNIQUE SUPPLÉMENTAIRE de
LA JOURNÉE D'UNE RÊVEUSE
de Copi
Location au CCN, tél. 257094 ou 250505

AVIS TARDIFS

Fr. 3.40 par millimètre de hauteur
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

**Au Super-Centre
Portes-Rouges**

**Cours-dégustation
sur les fromages suisses**

avec le concours de
M. FRANÇOIS WALTHER
de l'Union centrale
des producteurs suisses de lait

M. FÉLIX CHAPPUIS
de l'Union centrale
des producteurs suisses de lait

M. CHARLES HENRY
directeur de la
Cave des Coteaux, à Cortaillod

Jeudi soir 16 mars

Inscription/paiement:
Kiosque du Super-Centre

Organisation:
Union féminine Coop (UFC)

Naissances

Dominique a la grande
joie d'annoncer la naissance de sa petite
sœur

Lorraine

Denise et Roger **MÉTROZ-PORRET**
Maternité Pourtalès Avenue de la Gare 8
2013 Colombier 071293 N

Monsieur et Madame
Jean-François **RACINE-ISCH** ont la joie
d'annoncer la naissance de leur fille

Noémie

13 mars 1978
Hôpital Pourtalès Combes 10
2000 Neuchâtel 2034 Peseux
072521 N

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres:
jusqu'à 22 heures

Madame Roger Juillard, ses enfants et
petits-enfants;
Monsieur et Madame Pierre Eris-
mann-Juillard, à Serrières;
Madame Martine Erismann, à Colomb-
bier;

Monsieur et Madame Pierre-Yves
Erismann, à Peseux;
Monsieur et Madame Robert Juillard et
leurs fils, Yves et Marc, à Peseux;

Monsieur René Laroche, à Mantes
(Drôme);
Madame Paulette Laroche-Juillard, à
Boudry;

Mademoiselle Brigitte Laroche, à
Lyon;

Monsieur et Madame Franz Schwei-
Juillard, à Areuse;

Monsieur et Madame Jean-François
Grüner-Schweri, à Neuchâtel;

Madame Rose Guye, à Travers,
Les familles Juillard et Meyer, en Fran-
ce,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Roger JUILLARD

leur cher époux, papa, grand-papa, frère,
beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à
leur tendre affection, à l'âge de 83 ans.

2017 Boudry, le 12 mars 1978.
(Pré-Landry 5).

«Quiconque marche dans l'obscuri-
té et manque de lumière, qu'il se confie
dans le nom de l'Eternel.»
Esaïe 1 : 10.

L'ensevelissement aura lieu à Boudry,
le mercredi 15 mars.

Culte au temple, à 10 heures.
Domicile mortuaire: hôpital de la
Providence, Neuchâtel.

Prière de ne pas envoyer de fleurs
Veuillez penser à l'œuvre
de la Sœur visitante
de Boudry (ccp 20-6282)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
072072 M

L'Eternel gardera ton départ et ton
arrivée.
Des maintenant et à jamais.
Ps 121:8.

Va avec la force que tu as.

Madame Germaine Borel-Graf,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

André BOREL

fonctionnaire fédéral retraité

leur cher époux, beau-frère, oncle,
grand-oncle et cousin, que Dieu a repris à
Lui, dans sa 65^{ème} année.

2009 La Coudre-Neuchâtel,
le 13 mars 1978.
(Rue des Berthoudes 72).

L'incinération aura lieu jeudi 16 mars.
Culte à la chapelle du crématoire, à
14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cime-
tière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
072080 M

Le Groupement de Jeunesse de Roche-
fort a le profond chagrin de faire part à ses
membres du décès de

Madame Berthe FLÜCK-MATHEY

maman et belle-maman de Madame et
Monsieur Philippe Michaud-Flück, mem-
bres actifs de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Remets ta voie à l'Eternel, mets en Lui ta
confiance et Il agira.

Ps. 37 : 5

Monsieur Jean-Pierre Perregaux-Dubied et son fils:
Monsieur Jean-François Perregaux;
Monsieur et Madame Gustave Dubied;
Madame Alfred Perregaux;
Mademoiselle Marie-Magdeleine Perregaux;
Les enfants et petits-enfants de feu Marcel Vuillemin, à Yverdon, Morges et
Le Locle;
Mademoiselle Laurence Tièche, sa filleule, au Locle;
Madame et Monsieur Ernest Strasser et famille, à Bâle,
ainsi que les familles Dubied, Dardel et Bouvier,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Jean-Pierre PERREGAUX

née Madeleine DUBIED

leur très chère et bien-aimée épouse, maman, fille, belle-fille, belle-sœur, cousine, mar-
taine, nièce, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 44^{ème} année, après
une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation.

2000 Neuchâtel, le 12 mars 1978.
(Côte 114).

Ne pleurez pas, approchez-vous doucement de
ma tombe, pensez comme j'ai souffert, laissez-
moi dormir en paix.

L'incinération aura lieu mercredi 15 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

072081 M

Laissez venir à moi les petits enfants et ne les
en empêchez pas; car le Royaume des cieux est
pour ceux qui leur ressemblent.

Mat. 19:14.

Monsieur et Madame Kurt Meier-Bürgi et leurs enfants, René et Claudine;
Monsieur et Madame Otto Bürgi-Pfisterer, à Rheinfelden;
Monsieur et Madame Paul Meier-Schaffner et leurs enfants, à Maisprach;
Monsieur et Madame Hans Stalder-Meier et leurs enfants, à Magden;
Monsieur et Madame Walter Bürgi-Weber et leurs enfants, à Magden;
Monsieur et Madame Hans Gfeller-Bürgi et leurs enfants, à Berne;
Monsieur et Madame Heinz Bürgi-Aurich et leur fille, à Bâle;
Monsieur et Madame Gustav Haumüller-Zumbrunnen et leur fils, à Olsberg;
Monsieur et Madame Udo Fuchs-Holliger et leurs fils, à Oberentfelden,
ainsi que les familles parentes et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Marc

leur très cher et inoubliable fils, frère, petit-fils, neveu, cousin, filleul et ami, enlevé à
leur tendre affection, dans sa 5^{ème} année, des suites d'un tragique accident.

2014 Bôle, le 11 mars 1978.
(rue des Croix 21).

L'ensevelissement aura lieu mardi 14 mars.

Culte au temple de Bôle, à 13 h 30.

Veuillez penser à l'œuvre des Perce-Neige (CCP 20-8727)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

072071 M

Le Chœur mixte de Bôle a le grand cha-
grin de faire part du décès de

Marc MEIER

fils de leur amie, membre du Chœur,
Madame K. Meier.
L'ensevelissement auquel les membres
sont priés d'assister, aura lieu mardi
14 mars.

Croix au Seigneur Jésus-Christ et tu
seras sauvé.
Actes 16:31.

Madame Lina Evard-Portner;
Madame Marceline Evard-Francon et
ses enfants Natalie et Jérôme, à Marin;
Monsieur et Madame Francis
Roquier-Evard, à Valangin;
Monsieur et Madame Karl Portner et
leur fille, à Bümpliz;
Monsieur et Madame Ernst Friedrich-
Eter, leur fille et leurs petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Marcelin EVARD

leur très cher époux, père, beau-père,
grand-père, beau-frère, oncle, cousin,
parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui,
dans sa 69^{ème} année, des suites d'une
longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 13 mars 1978.
(Parcs 137).

L'incinération aura lieu mercredi
15 mars.
Culte à la chapelle du crématoire, à
15 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cime-
tière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
072082 M

Le Conseil d'Eglise de la Paroisse
réformée de Bôle a la tristesse de faire
part du décès de

Marc MEIER

fils de Monsieur Kurt Meier, membre du
Conseil.
Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

La direction et le personnel de l'entre-
prise Pizzera SA de Neuchâtel et Colomb-
bier ont le profond chagrin d'annoncer le
décès du petit

Marc

fils de leur très cher collaborateur et ami,
M. Kurt Meier.

REMERCIEMENTS

Très sensibles aux nombreuses marques
de sympathie et d'affection reçues, la
famille de

Monsieur

Jean-François NIGGELER

Mademoiselle

Josiane SCHMID

et famille

remercient sincèrement les personnes qui
ont pris part à leur épreuve soit par leur
présence, leur message, leur envoi de
fleurs ou leur don.
Elles les prient de trouver ici l'expression
de leur vive reconnaissance.

Hauterive, mars 1978.

073766 X

AVIS À NOS ABONNÉS

CHANGEMENT D'ADRESSE

Les ordres de changement d'adresse - durée 6 jours ouvrables minimum - devront nous parvenir PAR ÉCRIT
Nous prions nos abonnés de nous en informer avec un préavis de 3 jours.

NOUVEAU

Dorénavant, les demandes téléphoniques ne pourront plus être prises en considération.
Nous vous remercions de votre compréhension.

FAN L'EXPRESS
Service des abonnements

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

- À DÉCOUPER S.V.PL.

Changement d'adresse pour FAN-L'EXPRESS

Valable dès le _____

Retour domicile le _____

(* souligner ce qui convient:)

- * provisoire
- * définitif
- * jusqu'à nouvel avis

ANCIENNE ADRESSE

NOUVELLE ADRESSE

Nom/prénom

Adresse
complémentaire

No rue

Localité No P.

A laisser en blanc s.v.p.

N° ABONNÉ	C. E.	C. EXP.	C. TR.	C. J.	N° SECTEUR	N° BANDE
					1	

Frais d'envoi
à l'étranger

Fr.

DÉBUT LIVRAISON		FIN LIVRAISON		J. A.

Veuillez remettre à notre réception ce bulletin ou le retourner sous enveloppe non collée,
affranchie de 20 centimes, à: FAN L'EXPRESS - Service des abonnements - 2001 NEUCHÂTEL

Association Neuchâtel-Centre



**Avis
à nos membres**

L'assemblée générale prévue pour le jeudi
16 mars au Café du Théâtre est reportée à
une date ultérieure.

073738 R

POMPES FUNÈBRES
FLUHMANN-EVARD



TRANSPORTS EN SUISSE
ET À L'ÉTRANGER
TOUTES FORMALITÉS
NEUCHÂTEL - 038 25 36 04

068241 R

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

La session extraordinaire du Grand conseil

POLITIQUE ROUTIÈRE : les fermes options du Conseil d'Etat approuvées par la plupart des groupes

Cette session extraordinaire de trois jours restera marquée du sceau de la N 5 : on a commencé à en parler hier, on en reparlera longuement ce matin.

A l'exception des Indépendants qui montrent les dents et des populistes qui préchent pour un renvoi en commission, les autres groupes ont approuvé les vues du Conseil d'Etat en matière de politique routière. Oui à la N 5, ont-ils dit en général, avec ces compléments indispensables que doivent être d'une part la bretelle à quatre pistes Thielle-Chiètres et la promotion en route nationale de l'axe Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel que l'on s'est juré de demander à la Confédération. Les radicaux et les libéraux sont entièrement d'accord, les socialistes aussi, encore que leur porte-parole, M^{me} Deneys ait suggéré quelques correctifs notamment en ce qui concerne la traversée de Neuchâtel et surtout celle de la Béroche.

Dénominateur commun ou presque : il faut faire sauter le verrou de l'isolement. Le Conseil d'Etat s'exprimera ce matin et un soutien confortable lui est donc assuré. Il n'avait d'ailleurs pas lésiné sur les moyens : un rapport d'information très complet, des visites du tracé et, hier après-midi, un ingénieur des ponts et chaussées avec plans et maquettes était à la disposition des députés dans une salle voisine. La poli-

tique d'information voulue par M. Brandt est on ne peut plus payante. Au cours de cette première séance, le Grand conseil a approuvé par 74 voix contre trois une révision de la loi sur la taxe et la police des chiens. Respectivement par 63, 63 encore puis 62 voix sans opposition, il en a ensuite fait siennes trois révisions de loi, l'une concernant l'introduction du Code civil suisse, la deuxième concernant l'organisation judiciaire et la dernière le Code de procédure civile. Par 94 voix contre quatre, et nous en reparlerons, le Grand conseil a repoussé une motion de M. Freddy Rumo sur la procédure de candidature en matière d'élection des présidents des tribunaux de district, ceci avant de prendre en considération (93 voix contre huit) le rapport de la commission législative sur ces mêmes élections judiciaires.

NOUVEAU PRÉSIDENT DE TRIBUNAL

Il y avait quatre candidats au poste de président du tribunal de district du Val-de-Ruz: MM. François Buschini, Daniel Jeanneret, Bernard Schneider et Jean-Pierre Veuve. Et il a fallu trois tours de scrutin pour connaître le remplaçant de M^{me} Schaefer-Robert à laquelle, toutes urnes rentrées dans leur placard, le président Moser a exprimé sa reconnaissance.

Au premier tour, alors que la majorité absolue était de 54 voix, M. Schneider en obtint 39, M. Jeanneret 37, M. Buschini 19 et M. Veuve 10. Au deuxième tour, avec cette fois une majorité absolue de 53 voix, 43 allèrent à M. Schneider, 42 à M. Jeanneret, 15 à M. Buschini et une seule à M. Veuve. Enfin, lors du tour décisif, M. Daniel Jeanneret a été élu par 56 voix, MM. Schneider, Buschini et Veuve en recueillant respectivement 44, 3 et une.

MYSTÈRE...

La politique globale du canton en matière de politique routière servit donc d'affiche à cette première séance. Mais en entrant dans la salle, le sujet de conversation était bien différent. On parlait de la statue qui a été installée depuis une dizaine de jours dans un coin du fumoir. D'un style on ne peut plus dépeupillé, au propre comme au figuré, cette œuvre d'art semble pourtant faire assez bon ménage avec la vieille pendule neuchâteloise du XVIII^e siècle. La statue s'appelle, paraît-il, «La femme au collier». L'Etat s'en est rendu acquéreur au titre de l'encouragement à apporter aux artistes du cru.

Louable initiative, certes, mais la question reste sur certaines lèvres : où est le collier ? Et où est la femme ? Cl.-P. Ch.

voulons aborder aujourd'hui le débat, constate M^{me} Deneys.

Avec ses amis politiques, elle se pose une première question : l'automobile jouera-t-elle encore à l'avenir le rôle qui est le sien aujourd'hui ? Bref, à quoi servira-t-il d'investir des milliards de fr. si, faute d'énergie, ces autoroutes ne servent plus à rien ? Compte tenu des grands intérêts économiques en jeu, les socialistes estiment que des solutions nouvelles seront progressivement mises au point de telle sorte que les individus pourront continuer à se déplacer de façon indépendante. La réalisation d'un réseau cohérent d'autoroutes reste donc un objectif valable à long terme, réseau permettant de créer une infrastructure de voies de communication indispensables à l'économie du pays, permettant d'inscrire la région dans un plan global d'aménagement du territoire, évitant aux habitants des agglomérations les méfaits du trafic de transit et augmentant du même coup la sécurité de ce trafic.

Bien sûr, personne ne peut prétendre que la récession dont souffre le canton sera résorbée par la construction d'une autoroute encore qu'à court terme, cela permettra de maintenir ici un certain nombre de postes de travail dans un secteur particulièrement touché. Mais à moyen et à long termes, la réalisation de la N5 doit permettre d'éviter une plus grande marginalisation de la région, notamment en assurant aux vallées du Jura de meilleures liaisons avec les grandes zones industrielles du pays.

DES POINTS À REVOIR

Parlant ensuite des options du groupe socialiste, M^{me} Deneys a demandé : - la correction de la planification fédérale de 1960 dans le sens qu'une priorité absolue soit accordée à la N5 par rapport à la N1, la rive sud du lac étant ainsi épargnée ; - par ailleurs, il est indispensable de reconsidérer la prise en charge des frais d'entretien et d'exploitation du réseau de routes nationales dans le sens d'un transfert du compte routier de la Confédération.

En résumé, les socialistes disent oui à la N5 mais à condition que le tronçon Morat-Yverdon, en tout cas Avenches-Yverdon, soit abandonné ; que la liaison T20-N1 par Thielle-Chiètres soit réalisée ; que l'axe Le Locle-La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel soit inscrit dans le réseau des routes nationales et que la prise en charge de l'entretien des routes nationales soit réexaminée. Enfin, à propos de la traversée de La Béroche, M^{me} Deneys et les socialistes pensent que deux points demeurent délicats (demi-jonction de Perreux et montée de Chez-le-Bart en viaduc au-dessus de la voie ferrée) et demandent donc que les ponts et chaussées s'y arrêtent encore. Concernant la traversée de Neuchâtel, «les plus farouches adversaires de la solution dite «Métropolitain» se sont déclarés déçus en bien». Le projet s'est sensiblement amélioré encore que le point délicat reste la liaison de la T-20 et de la N5 en direction d'Yverdon. De plus, si les rives seront améliorées aux sorties est et ouest, la ville de Neuchâtel se retrouve confrontée à un problème dont on doit être conscient qu'elle ne pourra le résoudre seule.

- Qui donc, devait conclure M^{me} Deneys, qui à la traversée de Neuchâtel dans la mesure où la Confédération garantit la construction de deux tubes en même temps et où l'Etat s'engage à réexaminer avec la Ville les problèmes de parcage et d'aménagement des rives.

CONTRE L'ISOLEMENT ÉCONOMIQUE
M. Jean Carboneur et les libéraux, tout en regrettant que l'on n'ait pas retenu dès le début le «tracé des Romains», à flanc de coteau, a commencé par dire que les

CORTAILLOD

Prochaine assemblée de paroisse

(c) C'est ce soir que se déroulera l'assemblée annuelle de la paroisse réformée. Outre les différents rapports de gestion fixés à l'ordre du jour, l'accent sera particulièrement porté sur l'œcuménisme. Le pasteur et le collègue des anciens comptent sur une forte participation des fidèles à cette assemblée... qui se terminera par une surprise !

ment mais aussi de dissuasion susceptibles d'influencer négativement son développement économique. Il importe donc d'éviter qu'une autre carence, une carence routière cette fois, ne vienne encore aggraver cette situation. La route et la circulation sont certes un mal nécessaire, l'autoroute n'est pas par elle-même la garante de l'épanouissement économique ou du développement démographique mais son absence porterait préjudice à la région qu'elle dessert, compromettant son expansion industrielle et commerciale.

INDISPENSABLE BRETELLE THIELLE-CHIÈTRES

Abordant ensuite le problème du choix entre la N1 et la N5, M. Carboneur a annoncé que son groupe souscrivait entièrement à la conception globale de la N5 et qu'il chargeait le Conseil d'Etat «de continuer à influencer les décisions fédérales dans ce sens». La N5 est absolument prioritaire, d'une part du fait de l'existence de la N12 (Berne-Fribourg-Vevy), d'autre part en fonction du besoin élémentaire, pour une liaison routière de cette importance, de desservir le plus grand bassin de population. La seule crainte des libéraux : une réalisation identique à la N5 sur territoire neuchâtelois existera-t-elle dans les cantons voisins ? Pour le tracé vaudois, les perspectives semblent être bonnes mais du côté bernois, le tronçon La Neuveville-Bienne devra être repris en main par la Confédération dans un proche avenir dans le cadre d'un achèvement cohérent du secteur La Neuveville-Bienne-Granges-Soleure.

- Enfin, a dit M. Carboneur, nous accordons une importance primordiale à la liaison de la N5 au réseau autoroutier du Plateau en direction de la Suisse allemande. Le trajet Thielle-Chiètres doit faire l'objet simultanément d'un aménagement en route à quatre voies et nous chargeons le Conseil d'Etat de plaider pour cette indispensable bretelle auprès du Conseil fédéral.

RENVOI EN COMMISSION ?

Au refus des Indépendants s'ajoutera, encore qu'il soit «panaché», celui des populistes «qui sont pour la N5 mais contre certaines choses» et demandent par la voix de M. Frédéric Blaser un renvoi à une commission de dix-neuf membres. Pour eux, il n'est pas déshonorant de changer de cap, de revoir les options en fonction de l'évolution des problèmes de changement des besoins. Le POP estime donc étant donné l'évolution de la situation économique dont on se doute bien qu'elle ne va pas s'améliorer de si tôt, des questions doivent être débattues une fois encore. Il s'agit notamment de la traversée de Neuchâtel où tout le problème du trafic local reste posé, du viaduc d'Areuse, etc...

Et avant que le président ne lève la séance, car une dizaine d'orateurs sont encore inscrits pour ce matin, M. Maurice Favre a expliqué que l'on avait répondu partiellement à sa motion, notamment à la suite du projet de décret Ch. Maurer (liaison Le Locle-La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel à classer en route nationale) mais à condition que le Grand conseil charge effectivement le Conseil d'Etat d'intervenir dans ce sens auprès des autorités fédérales.

Trois cambrioleurs devant les Assises (Page 19)

Future politique du chef-lieu : déclaration exclusive du président M. Claude Frey : il faut changer le visage de Neuchâtel en gardant comme objectif l'assainissement des finances

Au cours d'un entretien exclusif accordé à notre journal, le président de la ville de Neuchâtel, M. Claude Frey, a dressé un tableau exhaustif de ce que seraient les préoccupations majeures des autorités du chef-lieu pour ces prochaines années : assainissement des finances, aménagement des Jeunes-Rives et bouclage du centre de la ville à la circulation (voir la FAN-L'Express du 11 mars).

Voici, dans les grandes lignes, quelles sont les solutions que le Conseil communal a adoptées après bien des discussions et qu'il soumettra prochainement à l'approbation du Conseil général.

Pour arriver à un assainissement des finances tel qu'il est souhaité par l'Etat, malgré l'effort important déjà consenti - une réduction de charges de trois millions de francs au niveau hospitalier notamment - les économies doivent se poursuivre. Il sera bien sûr difficile de procéder à de nouvelles compressions de personnel, car dans bien des services on a atteint un plancher et il n'est pas possible d'aller au-delà. Rappelons que quatre licenciements ont été opérés au sein du personnel hospitalier et que 81 postes de travail n'ont pas été renouvelés. Un autre exemple : l'effectif de la police des habitants a passé de 16 unités à 11 en trois ans.

Les mesures déjà prises suffiront-elles à renverser la tendance ?

- Ce n'est pas certain et le Conseil communal s'en préoccupe. Prochainement d'ailleurs, il tiendra une séance d'un jour entier, séance qui sera exclusivement consacrée à ce problème.

LES JEUNES-RIVES

Les Jeunes-Rives maintenant ! Le règlement d'urbanisme de la ville, en son article 117 bis, précise : «Dans un secteur destiné à des réalisations d'intérêt général, les terrains peuvent recevoir des constructions et des installations d'intérêt général ; ils doivent cependant comprendre des espaces de verdure et garantir l'exercice du droit de marche-pied».

- Le cadre est ainsi fixé et il a nécessité d'agir, dit M. Frey. Mais nous gardons comme objectif prioritaire que les Jeunes-Rives doivent constituer le point de contact privilégié des Neuchâtelois avec leur lac.

Sur ces 15 hectares à leur disposition, les autorités du chef-lieu envisagent de

créer une zone de verdure du type de celle qui a été aménagée à Auvernier ; de réserver une portion de terrain aux extensions futures, scolaires notamment ; enfin d'aménager à l'est du terrain une véritable zone sportive, comprenant entre autres la patinoire et la piscine couvertes et la salle omnisports qui est réclamée par le législatif.

A ce stade de la concertation qui s'est instaurée entre les autorités exécutives et législatives, ce ne sont pourtant que des vues très générales qui ont été émises. Enfin, quelque 500 places de stationnement seront maintenues sur les Jeunes-Rives, mais dans un aspect général qui sera totalement modifié, puisque cette portion de terrain sera vraisemblablement arborisée.

LE BOUCLAGE DU CENTRE

- En interdisant le centre de la cité à la circulation, nous espérons donner un nouveau visage aux rues et restituer la fonction qu'elles avaient autrefois (marché, forum, lieu de rencontres et d'expositions, champ de foire, etc...), explique M. Frey. Il s'agit de procurer au centre un dynamisme nouveau et des moyens efficaces de lutter contre la concurrence.

Fermer le centre pour en faire une véritable et importante zone piétonne, avec toutefois des heures fixées pour l'approvisionnement des magasins, est le rêve de plus d'un Neuchâtelois. Les autorités exécutives du chef-lieu proposeront toutefois le 24 avril au législatif une modification importante de la formule appliquée actuellement le samedi, à savoir que la rue du Seyon restera ouverte à la circulation !

Sur le bureau du Conseil d'Etat

La gynécologue roumaine de La Chaux-de-Fonds

«La loi sur l'exercice des professions médicales du 21 mai 1952 donne au Conseil d'Etat la possibilité d'accorder au porteur d'un diplôme étranger l'autorisation de pratiquer dans le canton en qualité d'assistant.

Dans la pratique, il semble que le Conseil d'Etat se soit distancé à plusieurs reprises du texte de la loi et qu'il ait accordé des dérogations.

En revanche, et en dépit d'un intérêt et d'un besoin reconnus à La Chaux-de-Fonds, il vient de refuser une autorisation à une gynécologue roumaine, sans que ni les compétences, ni la moralité, ni les qualités professionnelles de la personne concernée ne soient en cause, puisqu'on entendait la nommer à la direction de la maternité de l'hôpital du Locle.

Le chef du département de l'Intérieur fonde sa décision sur le choix de la gynécologue roumaine de pratiquer à La Chaux-de-Fonds plutôt qu'au Locle, comme si l'insatisfaction d'un besoin, celui du Locle, surprime un autre besoin, celui de La Chaux-de-Fonds...

Cette décision suscite les questions suivantes :
1. L'article 3 de la loi sur l'exercice des professions médicales a-t-il toujours été scrupuleusement appliqué ?
2. A combien d'occasions et en quelles circonstances le Conseil d'Etat a-t-il accordé des dérogations, c'est-à-dire donné à des étrangers des autorisations de pratiquer la médecine de façon autonome dans le canton ?

3. Quels sont les critères appliqués pour donner de telles dérogations et quelle est l'importance donnée au préavis du médecin cantonal ?

4. Le Conseil d'Etat entend-il revoir sa décision au sujet de M^{me} Eugenia Macarié ?»

(Question de M. F. Rumo et consorts)

Refus d'autorisation de pratiquer la gynécologie pour une femme porteur d'un diplôme étranger

«Les soussignés prient le Conseil d'Etat d'expliquer les raisons pour lesquelles l'autorisation d'exercer la profession de gynécologue a été récemment refusée à une requérante qui la sollicitait dans les Montagnes neuchâteloises.

Ils demandent également s'il existe des directives en matière d'intervention du médecin cantonal devant l'opinion publique.»

(Interpellation de MM. M. Favre, C. Maurer et P. Steinmann)

Pénurie de gynécologues dans le Jura neuchâtelois

«Le Conseil d'Etat est invité à prendre des mesures pour parer à la pénurie de gynécologues dans le Jura neuchâtelois, en déclarant notamment qu'il est disposé, si les conditions d'ordre professionnel sont remplies, à donner les autorisations de

pratiquer requises aux candidats qui les solliciteraient.

Une récente affaire ayant démontré les insuffisances de la procédure de consultation concernant l'octroi d'autorisations de pratiquer, le Conseil d'Etat est invité à examiner dans quelle mesure la procédure en la matière ne devrait pas être revue pour permettre une meilleure appréciation des besoins de la population, notamment en associant les autorités communales concernées à l'examen de toute demande.

L'urgence est demandée».
(Motion de M. Ch.-H. Augsburger et 25 cosignataires)

Politique routière du canton

«Le Grand conseil de la République et canton de Neuchâtel,

considérant que La Chaux-de-Fonds est la seule ville de son importance à ne pas être reliée au réseau des routes nationales ; que la liaison Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel est complémentaire de la route nationale 5 qui relie le canton de Neuchâtel au reste de la Suisse ;

que les Montagnes neuchâteloises ont un besoin vital de sortir de l'isolement dans lequel les confine l'absence d'une liaison routière à l'épreuve des intempéries avec le reste du pays ;

qu'il faut éviter à la Suisse une concentration qui viderait les régions périphériques de leur substance et mettrait en danger les principes mêmes du fédéralisme ;

vu l'article 93 alinéa 2 de la Constitution fédérale ;

vu l'article 53 de la Constitution cantonale ;

décède :

Article premier. - Le Grand conseil neuchâtelois exerce son droit d'initiative fédérale en demandant à l'Assemblée fédérale de déclarer route nationale la voie de communication reliant Le Locle, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Art. 2. - Le Conseil d'Etat est chargé de transmettre cette initiative au président de l'Assemblée fédérale.

Art. 3. - Le présent décret, qui n'est pas de portée générale, n'est pas soumis au référendum».

(Projet de décret Ch. Maurer et consorts)

Liaison routière à quatre voies entre Thielle et Chiètres

«Convaincu du fait qu'il n'est pas cohérent de construire une autoroute à quatre pistes à travers le territoire neuchâtelois sans la relier par une route de même gabarit au réseau des routes nationales,

que l'on ne peut admettre d'imposer à la population neuchâteloise les nuisances dues à une telle route sans avoir tout fait pour qu'elle s'intègre dans un réseau cohérent, le Grand conseil neuchâtelois invite le Conseil d'Etat à tout entreprendre auprès des autorités cantonales et fédérales compétentes pour que se construisent ces prochaines années une liaison routière à quatre pistes entre Thielle et Chiètres».

(Projet de résolution François Borel et consorts)



TOUR DE VILLE

Collision

• CONDUISANT un camion, M. G.-S. V. de La Chaux-de-Fonds montait hier vers 8 h 40 la rue du Rocher. Arrivé à la hauteur de la fabrique Biedermann, une collision s'est produite entre le camion et la caravane dentaire conduite par M. J. T. de Saint-Blaise, qui descendait la rue précitée. Dégâts.

Croisement hasardeux

• HIER vers 13 h, M^{me} G. B. de Neuchâtel, qui conduisait une voiture rue d'Orléans, a vu à la hauteur de l'immeuble N° 2, lors d'un croisement, son véhicule entrer en collision avec la voiture conduite par M. J.-P. J. de Neuchâtel qui arrivait en sens inverse. Dégâts.

projet serait ainsi étudié dans les détails et chacun saurait exactement ce qu'il implique.

Fort de l'approbation du législatif, l'exécutif n'aurait plus alors qu'à fixer la date de l'inauguration de la zone piétonne, qui pourrait intervenir durant le second semestre de cette année déjà ou au cours du premier semestre de l'année prochaine. A moins qu'un référendum ne soit lancé.

PLUS DE POLÉMIQUES STÉRILES !

Pour le Conseil communal de Neuchâtel, face à ces échéances auxquelles on n'échappera pas, il est important de s'unir dans l'action. Il n'y a plus de place pour les polémiques stériles. Il s'agit de construire et la concertation doit permettre de travailler dans l'intérêt général. Neuchâtel n'est pas un cas particulier. D'autres villes de Suisse (Baden qui a fermé son centre à la circulation pour lutter contre la concurrence constituée par le super-centre commercial de Spreitenbach, Yverdon, Lausanne et Genève) ont déjà tenté l'expérience, et avec succès. A l'étranger, les exemples foisonnent.

Neuchâtel doit donc se développer, mais qualitativement, en gardant comme objectif parallèle l'assainissement de ses finances.

CHANGER LE VISAGE DE NEUCHÂTEL

- Il faut changer le visage de Neuchâtel. C'est une ville qui le mérite, car elle est une des plus belles de Suisse ! Ce fait a d'ailleurs été reconnu à Berne lorsqu'il fut question de la traversée du chef-lieu par la N 5. Les instances fédérales de notre pays ont estimé qu'il valait la peine de préserver le cachet de Neuchâtel. Nous voulons prouver quant à nous que le supplément d'âme que nous entendons lui insuffler n'est pas qu'un slogan, conclut M. Frey.

Propos recueillis par Jacky NUSSBAUM

AVIS OFFICIELS



DÉPARTEMENT
DES TRAVAUX PUBLICS

Par suite de démission d'un employé, le Service des ponts et chaussées cherche, pour le garage de l'Etat,

un serrurier

porteur du certificat fédéral de capacité.

Entrée en fonction: 1^{er} juin 1978

Obligations et traitement: légau

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, sont à adresser à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 24 mars 1978.



DÉPARTEMENT
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Par suite de la prochaine mise à la retraite de la titulaire, un poste de

COMMIS

aux Archives de l'Etat est à repourvoir.

Exigences:
- formation commerciale
- quelques années de pratique
- bonne culture générale

Obligations et traitement: légau

Entrée en fonction: 1^{er} juillet 1978 ou date à convenir.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 24 mars 1978.



DÉPARTEMENT
DES TRAVAUX PUBLICS

Service des ponts
et chaussées

Avis aux propriétaires riverains des routes cantonales

Nous rappelons aux propriétaires riverains des routes cantonales que les branches d'arbres et haies qui pénètrent dans le gabarit d'espace libre des voies publiques doivent être coupées, conformément à la législation en vigueur.

Les branches d'arbres qui surplombent les chaussées à moins de 4 m 50 doivent être taillées, de même que celles qui dépassent le bord de la chaussée ou masquent la signalisation routière.

Un délai, échéant au 30 avril 1978, est imparti aux propriétaires pour procéder à l'élagage de leurs arbres, faute de quoi ce travail sera exécuté à leurs frais.

Neuchâtel, 3 mars 1978
L'Ingénieur cantonal



Le titulaire ayant fait valoir ses droits à la retraite,

L'ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE DE NEUCHÂTEL

met au concours le poste de

économe-responsable du matériel

Entrée en fonction: 1^{er} mai 1978 ou date à convenir.

Nous demandons:

- âge idéal: 30 à 45 ans
- formation dans la gestion des stocks, l'entretien d'équipements et de matériel
- connaissance des machines de bureau
- bonnes notions de comptabilité

Nous offrons:

- place stable
- poste de confiance
- semaine de 5 jours (42 1/2 heures)
- salaire selon échelle des traitements de la Ville de Neuchâtel.

La direction de l'Ecole est à disposition pour tout renseignement complémentaire. Tél. (038) 25 92 62.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae devront être adressées à la direction de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel, case 70, 2002 Neuchâtel 2.

073074 Z Le directeur

ÉCRITEAUX

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL



DÉPARTEMENT
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Par suite de démission de la titulaire, un poste de

COMMIS

est à repourvoir au Service de l'orientation scolaire et professionnelle de Neuchâtel.

Exigences:
formation commerciale complète;
quelques années de pratique.

Obligations et traitement: légau.

Entrée en fonction: à convenir.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 24 mars 1978.

IMMEUBLES

À VENDRE à 15 minutes
de Neuchâtel en voiture,
altitude 1100 m,

DOMAINE

comprenant:
maison d'habitation et rural.
Rural pour 14/15 pièces de bétail.
Surface totale 142.962 m² en prés,
champs et pâturage boisé.

Faire offres sous chiffres AT 599
au bureau du journal. 073378 I

Je vends un magnifique

APPARTEMENT
3 1/2 pièces

situation centrale Peseux.
Balcon, piscine, spacieux.
Prix: Fr. 155.000.—. Financement
important à bas taux.

Tél. (038) 33 72 55 (bureau). 072870 I

A VENDRE
À PORTALBAN

très belle villa

de 5 pièces, cheminée de salon,
cuisine agencée, garage pour deux
voitures, jardin de 1200 m² bien
aménagé, vue imprenable sur le lac.
Prix de vente: Fr. 240.000.—

S'adresser à:
Fiduciaire et Gérances
Bruno MULLER
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 42 40. 073458 I

A VENDRE
ENTRE PORTALBAN
ET DELLEYTerrain de 2100 m²

entièrement équipé.
Situation résidentielle avec vue sur le
lac et le Jura.
Prix intéressant.

S'adresser à:
Fiduciaire et Gérances
Bruno MULLER, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 42 40. 073465 I

A vendre
IMMEUBLE LOCATIF

tout confort, construction récente,
bonne situation, près de Neuchâtel.
Loyers très bas. Bon rendement.
Prix: Fr. 977.000.—, hypothèques à
disposition. Faire offres sous chiffres
44-307.578 D à Publicitas,
2000 Neuchâtel. 073477 I

A vendre à Cortaillod

TRÈS BELLE VILLA

avec une façade mitoyenne.
6 1/2 pièces. Confort moderne,
cheminée de salon, dépendances.
Situation privilégiée, beau jardin.
073098 I

FIDUCIM SA

Gestion commerciale et immobilière

Tél. 038 3154 44 Grand-Rue 18 2034 Peseux

Nous cherchons À ACHETER,
d'Hauterive à Colombier, avec vue,
terrain et garage, soit

VILLA de 5 à 6 chambres

de bonne construction, soit APPARTEMENT de même importance.

Faire offres avec description sous
chiffres BZ 657 au bureau du journal.
073464 I

A vendre au nord du lac de Bièvre,
dans les vignes,

maison familiale

de 5 pièces + garage, chauffage
central, situation tranquille, à proxi-
mité des écoles.

Faire offres sous chiffres 28-20292 à
Publicitas, Terreaux 5,
2001 Neuchâtel. 073698 I

Villars-sur-Ollon

A vendre:

STUDIOS

Villars-Soleil Fr. 65.000.—
Agate Fr. 74.000.—
Relais Fr. 87.000.—
Eurotel Fr. 126.000.—
Rés. du Golf Fr. 158.000.—
Ermitage Fr. 107.000.—

DEUX PIÈCES

Dauphin Fr. 140.000.—
Manoir Fr. 145.000.—
Emeraude Fr. 168.000.—
Christina Fr. 177.500.—
Carthey's Fr. 178.500.—
Ermitage Fr. 188.500.—

TROIS PIÈCES

Villars-Soleil Fr. 195.000.—
Ker Eol Fr. 240.000.—
Hespérides Fr. 250.000.—
Alexandra Fr. 275.000.—
Ermitage Fr. 257.000.—

QUATRE PIÈCES

Marignac Fr. 220.000.—
Bercière Fr. 290.000.—
Balmoral Fr. 330.000.—
Savoie Fr. 360.000.—

S'adresser à: Maurice Turrian, Villars
Tél. (025) 3 10 54. 072911 I

Cherche

MAISON

(à rénover) avec
dépendances ou
atelier.
Région ouest
Neuchâtel.

Adresser offres
écrites à HF 663 au
bureau du journal.
080228 I

Je cherche à acheter
à Neuchâtel

immeuble

de 4 ou 5 niveaux
surface construite
150 à 200 m².

Faire offres sous
chiffres EC 660 au
bureau du journal.
073563 I

Haute-Nendaz (VS)

petit chalet

à vendre avec ter-
rain - vue imprenable,
à 5 minutes du
centre de la station,
accès toute l'année.
Fr. 145.000.—

Ecrire à case 122,
MONTREY. 073476 I

Comballaz, Mosses

CHALET ANCIEN

bon état, accès
direct, vue, terrain,
Fr. 160.000.—

Ecrire sous chiffres
OFA 3044 SI à Oréli
Fussli Publicité,
case postale,
1001 Lausanne. 073592 I

A vendre à Neuchâtel-La Coudre

appartement 5 pièces

tout confort, place de garage, belle
situation avec vue imprenable sur le
lac.
Idée de prix: Fr. 185.000.—

Renseignements sous chiffres
EX 589 au bureau du journal ou
(031) 56 48 36, interne 6. 070969 I

Particulier vend magnifique

appartement
6 pièces

situation centrale Saint-Blaise.
Prix Fr. 240.000.—. Financement
assuré, acompte espèces modeste.

Fiduciaire M. Berthoud,
Tél. (038) 33 64 33. 072871 I

A vendre, à l'ouest de Salavaux dans
zone de villas

TERRAIN À BÂTIR

1147 m². Equipement en bordure de
route. Fr. 30.— le m².

Banque Piguet & Cie,
service immobilier,
1400 Yverdon. Tél. (024) 23 12 61,
interne 48. 073250 I

BAUX À LOYER

à vendre à l'imprimerie de ce journal

ENCHÈRES

ENCHÈRES
PUBLIQUES

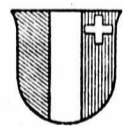
L'Office des poursuites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, le jeudi 16 mars 1978, à 15 heures, à la rue de la Côte 134 (garage), à Neuchâtel:

1 bateau à cabine, modèle 1976, 350 kg, 5 places, blanc, avec moteur Johnson 40 CV, 2 cylindres, ainsi que la remorque métallique, sur pneus.

La vente aura lieu au comptant et sans garantie aucune, conformément à la L.P.

Le bateau pourra être visité depuis 14 h 30, sur les lieux de la vente.

Office des poursuites
2001 Neuchâtel
073554 E

ENCHÈRES
PUBLIQUES

L'Office des poursuites et faillites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, le mercredi 15 mars 1978, dès 14 heures, à la salle des ventes (sous-sol du restaurant La Rotonde), à Neuchâtel, les biens ci-après désignés:

1 salon 3 pièces, tissu beige/or; 1 buffet de service 3 corps, noyer; 2 bureaux 2 corps, noyer; 1 banque de magasin, bois; 1 grande table avec 8 chaises bois; 1 table de cuisine, 3 chaises et 1 tabouret, pin rouge, sièges paillés; 6 fauteuils; 1 petite bibliothèque métal; 1 table de salon dessus mosaïque; 3 frigos; 1 cuisinière à gaz Rochat; 1 machine à laver Miele 521 de Luxe; lits métal avec matelas; 4 grandes colonnes sonores August; 1 platine; 2 pick-up; 2 TV; 1 machine à coudre Necchi avec accessoires; 3 tapis, 1 cireuse Volta; 1 lampadaire sur pied, bois; produits désinfectants; seaux de nettoyage sur roulettes; chariots à commissions sur roulettes, métal; vaisselle, couvertures, ainsi que bibelots et objets divers dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

Pour visiter, la salle sera ouverte dès 13 h 30, le jour de la vente.

Office des poursuites et faillites
2001 Neuchâtel
073555 E

A LOUER

A louer à Peseux, Venelle 2,
pour le 24 juin, bel

appartement

3 1/2 pièces. Fr. 480.—, plus charges,
tout confort, tranquillité, garage à
disposition.

Pour visiter, heures des repas,
tél. 31 58 14.

Pour traiter tél. (021) 32 73 04.

A louer à La Coudre
magnifique
appartement de

2 1/2 pièces

cuisine agencée,
grand salon,
balcon. Fr. 400.—
+ charges.

Seiler & Mayor S.A.
Tél. 24 59 59. 073564 G

A louer:

à Peseux

rue du Châtelard, appartement de
2 pièces, cuisine installée, bains-
toilettes, cave, part au jardin.
2^{me} étage.
Fr. 335.— plus charges.
Libre au 31 mars.

Agence 13 * 13
Orangerie 8, Neuchâtel.
Tél. 25 13 13. 072643 G

A louer à Neuchâtel, rue de la Côte,
dès le 31 mars 1978,

studio

partiellement meublé, tout confort,
coin cuisine agencée, Fr. 230.—/mois
+ charges;

appartement de 2 pièces

tout confort, cuisine agencée,
Fr. 330.—/mois + charges.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A.,
av. Fornachon 29, Peseux.
Tél. 31 31 57. 070576 G

A louer à MARIN,
dès le 31 mars 1978,

appartement de 1 pièce

Fr. 275.—/mois + charges

appartement de 3 pièces

Fr. 415.—/mois + charges
tout confort, balcon, place de jeu
pour enfants.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A.,
av. Fornachon 29, Peseux.
Tél. 31 31 57. 070575 G

A louer dès le 31 mars 1978,
rue Ed.-de-Reynier 2,

LOCAUX
COMMERCIAUX
AVEC GARAGE

Loyer, charges comprises, Fr. 588.—

Fiduciaire Leuba & Schwarz
Fbg de l'Hôpital 13 - 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 76 71. 072833 G

Communauté immobilière
des caisses de pensions suisses
offre à louer à MARIN:

APPARTEMENT
DE 3 PIÈCES

cuisine, bains-toilettes. Balcon. Cave.
Fr. 410.— + charges.

Libre tout de suite.

S'adresser à Agence 13 * 13
Orangerie 8, Neuchâtel.
Tél. 25 13 13. 072642 G

Fonds de placement suisse
Pro Invest

offre à louer, à PESEUX,

appartement de 2 pièces

cuisine, bains-toilettes, balcon, cave
et galetas. Fr. 250.— + charges.
Libre pour le 24 mars.

Agence 13 * 13
Orangerie 8, Neuchâtel.
Tél. 25 13 13. 072641 G

A louer, dès le 31 mars ou date à
convenir CORTAILLOD,
ch. de la Baume 20,

beaux appartements
de 1 et 4 pièces

tout confort.
Loyers mensuels, charges comprises:
Fr. 225.— et Fr. 475.—

S'adresser à:
Gérance des immeubles de l'Etat
Seyon 10, 2001 Neuchâtel,
tél. (038) 22 34 16. 073218 G

APPARTEMENTS

A louer tout de suite ou pour date à
convenir, loyer mensuel charges
comprises:

BOUDRY

Addo 40-44-46
2 pièces dès Fr. 325.—
3 pièces dès Fr. 392.—
4 pièces dès Fr. 473.—

COLOMBIER

Sentier 19a
2 pièces Fr. 497.—

NEUCHÂTEL

Rue de Grise-Pierre 5
2 pièces dès Fr. 397.—
3 pièces dès Fr. 497.—

Chemin de la Caille 78
4 pièces Fr. 669.—

Rue du Roc 15
4 pièces Fr. 489.—

Rue du Suchiez 18-20
3 pièces Fr. 494.—

Rue des Vignolants
2 pièces dès Fr. 292.—

MARIN

3 pièces dès Fr. 479.—

Fiduciaire Leuba & Schwarz
Fbg de l'Hôpital 13 -
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 76 71. 065109 G

Exceptionnellement avantageux:

À CRESSIER

Logements spacieux

modernes, dans petit localité.
Cuisine agencée, bains, cave, galetas, place de
parc.

Tout de suite ou à convenir.

3 pièces + cuisine: Fr. 400.— + charges Fr. 70.—
4 pièces + cuisine: Fr. 450.— + charges Fr. 80.—

Tél. (038) 47 18 33.

065535 G

A louer

à Neuchâtel,
près de l'université,
dès le 30 juin 1978,
appartement
de 4 pièces
au 2^{me} étage, tout
confort, cuisine
agencée, ascenseur,
cave et galetas,
Fr. 555.—/mois
+ charges.
Le locataire aura à
s'occuper de la
surveillance du
chauffage.

Tabac Maryland naturel

PARISIENNE
20 CIGARETTES MARYLAND

Parisienne

FILTRE

C'est le tabac qui compte.

067758 B

Citerne hors service ?
Problème résolu avec

protektla T 12
autorisation fédérale pour tous cantons.

Système de réfection par incorporation d'une COQUE POLYESTER.

Votre entreprise spécialisée :

3, chemin du Bolsy
1004 Lausanne
(021) 36 36 88

072331 A

J.G. GRISONI
Producteur et négociant
Cressier Tél. 47 12 36

VIN NOUVEAU

1977 un millésime surprenant
BLANC TIRÉ AU GILLON NON FILTRÉ
Dégustation à la cave
Restaurants et magasins spécialisés.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

073096 B

Sacs à provisions
en diverses tailles et plusieurs dessins

sac à provisions **8.90**

sac à provisions **8.10**

sac à provisions **12.70**

Sac de voyage

17.90

Prix d'actions dès le 14.3.78

Dorina
Huile de tournesol surfine de haute valeur
Teneur élevée en acides gras poly-insaturés

1 litre **3.95** (Action) ~~4.70~~

Merlot del Piave
D.O.C. Vino classico d'Italia

1 litre **2.10** (Action) ~~2.90~~
(+ dépôt -40)

Confitures
• Framboises
• Mûres
plus de fruits - moins de sucre

225g **0.75** (Action) ~~1.10~~

SALAMETTI
210 g 3 pièces

2.20 (Action) ~~2.95~~

sugus
SUCHARD

125 g **0.95** (Action) ~~1.20~~

suchard express

1 kg **6.35** (Action) ~~7.85~~

Ultra

lessive complète au savon

40° - 60° - 95°

4 kg nouvelle formule!

9.80 (Action) ~~13.20~~

badedas
Vitagel

détend, régénère et vitalise

500 ml **8.95** (Action) ~~11.40~~

camay

savonnette à base de crème hydratante

Trio 3x 141 g **2.20** (Action) ~~2.75~~

golf SHAMPOOING
de Schwarzkopf 3 sortes:

- aux protéines pour cheveux normaux
- aux herbes pour cheveux gras
- extra-doux pour le lavage quotidien

250 ml **2.20** (Action) ~~2.75~~

Binaca FLUOR
dentifrice

combat la carie, protège et soigne les dents

120 g **2.30** (Action) ~~2.90~~

DOLLY Facial Tissues

100 feuilles doubles

0.75 (Action)

flup

Détergent désinfectant tout-usage

870 g **2.10** (Action) ~~2.70~~

meublorama
Bôle/NE c'est moins cher!
(près Colombier)

Enfin un vrai discount du meuble...

Salon confortable

Canapé-lit avec matelas, deux fauteuils. Similicuir brun

Prix super-discount Meublorama

1280.-

Vente directe du dépôt (8000 m²) - Sur désir, facilités de paiement
Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires
Heures d'ouverture: de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30
Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama»

Grand parking

meublorama
Meubles-discount 2014 Bôle/NE (Près Colombier)

SUPER-DISCOUNT DENNER

Neuchâtel — 43, rue des Sablons — 31, clos de Serrières

La Chaux-de-Fonds — place de la Gare

Chaque jeudi, HIT jubilé

A LOUER

A louer à NEUCHÂTEL
Chemin des Brandards
immédiatement

1 PIÈCE (cuisine agencée)
Fr. 289.—
dès le 31 mars 1978

3 PIÈCES Fr. 438.—
dès le 30 juin 1978 (éventuellement 31 mai)

2 PIÈCES Fr. 270.—
appartements avec confort, charges comprises.

Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40. 073467 G

A LOUER à la rue Louis-d'Orléans 13, Neuchâtel,

appartement de 4 1/2 pièces
tout confort, balcon. Loyer: Fr. 652.—, charges comprises.

Renseignements au tél. (038) 21 11 11, interne 239. 073764 G

Colombier, à louer dès fin avril,

appartement 3 pièces
Fr. 320.— par mois. Convientrait à personnes d'un certain âge.
Tél. 41 21 60. 073703 G

A louer à BOUDRY
(Fbg Ph-Suchard)
immédiatement ou date à convenir

4 PIÈCES Fr. 550.—
charges comprises, confort, situation calme et ensoleillée.

Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40. 073469 G

splendide appartement de 4 1/2 pièces
tout confort, quartier tranquille.

A louer, dès le 30 juin 1978
COUVET, rue du Quatre 32,

S'adresser à:
Gérance des immeubles de l'Etat
Seyon 10, 2001 Neuchâtel,
tél. (038) 22 34 16. 07359 G

A louer à LANDERON
immédiatement ou date à convenir

3 PIÈCES dès Fr. 448.—
4 PIÈCES dès Fr. 599.—
appartements tout confort, charges comprises.

Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40. 073466 G

A louer à NEUCHÂTEL
à Neuchâtel, près de l'université, tout de suite ou pour date à convenir, studio non meublé au 4^{me} étage, tout confort, cuisinette agencée, douche / W.-C., ascenseur, Fr. 250.—/mois + charges.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 57. 070582 G

A louer à SAINT-MARTIN
(Val-de-Ruz)
immédiatement ou pour date à convenir

3 PIÈCES
Fr. 360.—
charges comprises, jardin.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel, tél. 24 42 40. 073538 G

A louer à NEUCHÂTEL
immédiatement ou date à convenir

Evoile

3 PIÈCES Fr. 496.—

Sablons

3 PIÈCES Fr. 489.—
appartements avec confort charges comprises.

Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40. 073468 G

ETUDE WAVRE, notaires
Tél. 25 10 64

BEVAIX
A LOUER dans propriété privée

STUDIO meublé
avec cuisine, salle de bains. Chauffage central.
Loyer mensuel Fr. 225.—. 073704 G

A louer pour le 24 juin
au Petit-Pontarlier, joli

ATTIQUE
de 3 chambres, salle de bains, chauffage central général, distribution d'eau chaude, très belle vue.
Loyer mensuel Fr. 405.— + chauffage.
Adresser offres écrites à AY 656 au bureau du journal. 080135 G

A louer pour fin mars
au quartier des Draizes

LOCAL AVEC VITRINE
Loyer Fr. 200.—.

Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 065094 G

A louer à BÔLE
dès le 1^{er} juillet 1978 dans petit immeuble

2 PIÈCES
Fr. 265.—
charges comprises, confort.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel. Tél. 24 42 40. 073539 G

Etude Clerc, notaires
2, rue J.-L. Pourtalès - Tél. 25 14 69

A LOUER pour le 24 mars
à la rue du Rocher

STUDIOS NON MEUBLÉS
tout confort.
Loyer mensuel dès Fr. 330.—, toutes charges comprises. 073721 G

A louer à Neuchâtel

superbe petit appartement meublé (1 pièce)

tout confort, cuisine agencée séparée, bains-W.C.
Vue magnifique, transports publics à proximité.
Libre dès le 1^{er} avril 1978.

Tél. (038) 25 76 51, dès 17 heures. 073727 G

NEUCHÂTEL

boulangerie-pâtisserie
comprenant magasin de vente de 30 m² environ, arrière et locaux de service de 85 m² environ et dépôt de 46 m² environ. Plus logement de 4 pièces et hall et chambres de personnel. Fr. 1705.— + charges.
Conditions à discuter.
Faire offres sous chiffres 6737 L à Orell Fussli Publicité S.A., case postale, 1002 Lausanne. 073101 G

A louer
rue A.-Bachelin 8 à Marin

places de parc pour motos
dans garage collectif.

Loyer: Fr. 20.— par mois.

Renseignements à:
La Neuchâteloise-Assurances
Tél. 21 11 71 070103 G

A LOUER à AUVERNIER,
dès le 31 mars 1978,

appartement de 3 1/2 pièces
tout confort, balcon, cave et galets,
Fr. 360.—/mois + charges.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 57. 070580 G

AREUSE

A louer pour fin mars, près de l'arrêt du tram

3 PIÈCES
avec tout confort.
Loyer Fr. 350.— + charges.

Tél. (038) 24 67 41. 065095 G

A louer à Neuchâtel,
rue Saint-Nicolas, dès le 31 mars 1978,

appartement de 3 pièces
tout confort, cuisine agencée, mansardé, cave,
Fr. 525.—/mois + charges.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 57. 070578 G

A louer à Neuchâtel,
près du Centre, dès le 31 mars 1978,

appartement de 3 pièces
tout confort, cuisine agencée, tapis tendus, salle de bains, W.-C. séparés, cave,
Fr. 425.—/mois + charges.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 57. 070577 G

CHAMBRES

A louer
en ville de Neuchâtel
1 chambre meublée à Fr. 170.— par mois, charges comprises.
1 chambre non meublée à Fr. 100.— par mois, charges comprises.
Chambres avec lavabo eau chaude et froide avec jouissance des douches.
Pour visiter: M^{me} Constantin Evole 51, tél. 24 47 12.
Pour traiter: Service Immobilier BALOISE place Pâpinet 2, Lausanne, tél. (021) 22 29 16. 065138 C

Dem. à louer

On cherche à louer chalet au bord du lac, à Portailban ou Cudrefin, pour 1 mois, août ou juillet.
Adresser offres écrites à LG 634 au bureau du journal. 071140 H

Je cherche à louer ou à acheter

MAGASIN DE TABACS
Région: de Colombier à Saint-Blaise.

Ecrire sous chiffres 28-300148 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 073695 H

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

LE LOCLE

Assemblée de la paroisse protestante

De notre correspondant: Bien qu'ayant attiré peu de monde (quelques dizaines de personnes), l'assemblée générale de la paroisse protestante du Locle qui s'est tenue récemment, n'en a pas moins été très intéressante.

Sur le plan financier, la situation de la paroisse est saine. Grâce à une gestion prudente, les dépenses ont peu augmenté par rapport aux autres années.

Dans le rapport qu'il a présenté au nom du conseil de paroisse, le pasteur Eric Perrenoud a tout d'abord rappelé que l'année

1977 avait été marquée par trois importants départs: ceux du pasteur Théodore Buss, de M. Lionel Fivaz, stagiaire-diacre, et de M^{me} Marie-Louise Reymond, employée du secrétariat.

A la demande du Conseil synodal, le principal débat de la soirée avait pour thème: « Comment l'œcuménisme est-il vécu concrètement dans la paroisse? ».

Etat civil du Locle (8 mars)

Décès: Erard née Hänni, Anna, née le 14 septembre 1901, épouse de Erard, Georges.

(10 mars)

MARIAGES: Wisard, Denis Willy et Henin, Gianna Lisa.

BROT-PLAMBOZ

A la commission scolaire

(c) La commission scolaire de Brot-Plamboz a siégé récemment sous la présidence de M. Georges Robert et en présence des enseignants.

Pour l'année scolaire 1978-79, les classes seront organisées de la façon suivante: M^{me} Fasnacht, 1^{re} et 2^{me} années (sept élèves); M^{me} Hiltbrand, 3^{me} et 4^{me} années (15 élèves); M. R. Sutter, 5^{me}, 1^{er} MF, 2^{me} PP (18 élèves).

Si les conditions le permettent, une journée de ski sera encore organisée ou alors une journée de marche au printemps.

La commission scolaire n'a pris aucune décision concernant les courses d'école mais prie les enseignants de lui soumettre des projets.

La séance a été levée après que les membres eurent discuté de divers problèmes de matériel, de discipline durant la récréation et de l'enseignement secondaire.

LA CHAUX-DE-FONDS

Spectacle chorégraphique à la Salle de musique

L'Ecole de danse Christiane Baratelli

Il est évidemment dommage, nous l'avons toujours regretté, que la salle (exemplaire acoustiquement) de musique de La Chaux-de-Fonds n'ait pas été

Etat civil (9 mars)

Naissances: Ordinaire, Raphaël Georges Sylvain, fils d'Alain Lucien Maurice et de Lucienne Marcelle Raymond, née Guichard.

(10 mars)

NAISSANCE: Hauser, Sylvain, fils de Henri Philippe et de Michèle Evelyne, née Augsburger.

(13 mars)

NAISSANCES. — Dubois, Frank Didier, fils de Georges Fernand et de Huguette Simone Marie, née Rondez; Altermath, Jordane Evelyne, fille de François et de Simone Denise, née Donzé; Huguenin-Elie, Valérie Gisèle Hulda, fille de Jean-Daniel et de Gisèle Myrthe, née Aubry; Vergilio, Tamara Juliana, fille de Jean Luc et de Gisèle Yvette, née Amey; Bugmann, Céline Sylvie, fille de Daniel Walter Joseph et de Patricia Lucienne, née Aquillon.

PROMESSES DE MARIAGE. — Rast, Franz Josef Xaver et Matthey-de-l'Endroit, Françoise Jacqueline; Bollat, Maurice Alphonse et Erard, Marlyse.

MARIAGES CIVILS. — Verdon, José Edgar et Graber, Carine.

DÉCÈS. — Guenin, née Vuille, Marguerite Antoinette, née le 4 mars 1919, épouse de Guenin, Raymond André; Vuilleumier, Léon Oscar, né le 30 avril 1912, époux de Nadine Hulda, née Matthey; Matthey-Junod, née Pythoud, Hélène Séverine Marie, née le 19 décembre 1900, épouse de Matthey-Junod, Charles Fernand; Fluck, née Matthey-de-l'Endroit, Berthe Amélie, née le 16 octobre 1907, veuve de Fluck, Louis Ernest.

dotée, au moins, en plus du grand orgue qu'il a heureusement (ce ne fut pas sans peine), d'un autre orgue, celui réglant le fascinant jeu de lumières.

Nous dirons rapidement que ce spectacle nous a saisi par sa justesse, sa diversité, le fait que l'on s'est réellement ingénié à donner à chacun son rôle, aux plus doués les meilleurs, certes, mais avec la connivence de leurs camarades, cheville ouvrière de l'ensemble du tableau.

Nous dirons rapidement que ce spectacle nous a saisi par sa justesse, sa diversité, le fait que l'on s'est réellement ingénié à donner à chacun son rôle, aux plus doués les meilleurs, certes, mais avec la connivence de leurs camarades, cheville ouvrière de l'ensemble du tableau.

Et le stop?

Dimanche, peu avant 21 h, un automobiliste, M. R. T., de Le Huisans (Doubs), circulait rue Numa-Droz, direction ouest.

plein du terme), le Chopin des «Préludes et Mazurkas» (nous estimons obstinément que la musique de Chopin est la moins dansable qui soit, mais qu'importe...), et nous en arrivons à une merveilleuse découverte: «Les Saisons» de Vivaldi, ces quatre concertos qui font concurrence presque victorieuse à la nature elle-même.

Nous savions que toute la musique italienne, même instrumentale, était chantante: mais d'entendre une œuvre à qui la danse confère sa plénitude, qui se comprend par les mouvements des êtres, ça, c'est d'une grande satisfaction pour l'esprit et les sens.

Pourtant, l'essentiel n'est pas le spectacle, parfaitement réglé d'ailleurs, composition, déroulement, sobres décors de Carlo Baratelli, enregistrements de Francis Jeannin, costumes réalisés par Christiane Jacot (d'une sobriété et d'un rôle exemplaires). Nous y naviguons à l'aise, la soirée durant. Mais l'important est dans l'enthousiasme, le sourire, les regards de notre gentille jeunesse, des petits piaffant d'enthousiasme aux grands, ceux qui ont persévéré, et arrivent à des résultats surprenants.

C'est là que nous disons notre estime pour le travail de Christiane Baratelli et de ses amis: apprendre à marcher à nos gens, à penser et à vivre leur corps et âmes, c'est leur apprendre à être: on ne le saura jamais assez!

Avec la Société de jeunesse de La Chaux-du-Milieu

D'un correspondant: En présence de la plupart de ses membres, la Société de jeunesse de La Chaux-du-Milieu s'est récemment réunie en assemblée générale, sous la présidence de M. Jean-François Choffet.

Les activités de cette année ont déjà débuté avec l'organisation du cours de ski dont la clôture, en forme de concours, s'est déroulée dernièrement.

Pour terminer, le comité est reconduit en bloc pour une nouvelle année de fonction. Il se compose de la façon suivante: président, Jean-François Choffet; vice-président, Frédéric Monard; caissiers, Daniel Brunner, Gilles Tschanz; secrétaire des verbaux, Martine Santeby, secrétaire à la correspondance, Marie-Claude Choffet; responsable du matériel, Michel Haldimann.

Mais, ces mêmes jeunes proposent aussi des divertissements au reste de la population locale. Ainsi, les personnes âgées sont chaque année invitées à une promenade, et le public en général convié à une soirée mise sur pied par leurs soins.

Pour terminer, le comité est reconduit en bloc pour une nouvelle année de fonction. Il se compose de la façon suivante: président, Jean-François Choffet; vice-président, Frédéric Monard; caissiers, Daniel Brunner, Gilles Tschanz; secrétaire des verbaux, Martine Santeby, secrétaire à la correspondance, Marie-Claude Choffet; responsable du matériel, Michel Haldimann.

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS Edén: 20 h 30, «New-York, New-York» Scala: 20 h 45, «Dites-lui que je l'aime» Plaza: 20 h 30, «Mort d'un pourni» Corso: 20 h 30, «L'œuf du serpent».

TOURISME

Bureau officiel de renseignements: 84, avenue Léopold-Robert, tél. 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

Danse-club: 21 h 30 - 4 h Le Scotch: 21 h 30 - 4 h La Boule d'or: 21 h 30 - 4 h Cabaret 55: 21 h 30 - 4 h Le Domino: 21 h 30 - 4 h.

LE LOCLE

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. Pharmacie d'office: Wildhaber, 7 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h; ensuite tél. 22 10 17.

TOURISME

Bureau officiel de renseignements: rue Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 46.

Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Pharmacie d'office: Philippin, Daniel-Jeanrichard 27, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

Trente-neuf permis de conduire ont été retirés dans le canton durant le mois de février

Le département des travaux publics communique que durant le mois de février, il a été retiré 39 permis de conduire se répartissant comme suit:

DISTRICT DE NEUCHÂTEL:

Pour une période d'un mois: deux pour dépassement de la vitesse autorisée; trois pour perte de maîtrise et accident; un pour avoir circulé à gauche et accident; un pour avoir circulé avec un véhicule ne répondant plus aux prescriptions légales.

Pour une période de trois mois: un pour ivresse au volant et accident; un pour une période indéterminée: un pour vol et trafic de drogue au moyen de sa voiture.

DISTRICT DE BOUDRY

Pour une période d'un mois: un pour perte de maîtrise et accident; un pour une période de deux mois: un pour ivresse au volant.

Parlons français Acceptation, acception

Si grossière qu'elle soit, la faute qui consiste à utiliser le second de ces termes pour le premier est encore fréquente. On lisait par exemple le 1^{er} octobre dans un grand quotidien vaudois: «Le chemin de fer Nyon-Moret a connu des journées particulièrement chargées (...). Le 28 septembre en fut une dans toute l'acceptation du terme.»

En 1973, il a fallu que l'Académie insistât sur la distinction: l'acceptation est l'action d'accepter; l'acception est soit une préférence (la justice ne doit pas faire acception de personne), soit une signification (ce mot doit être pris dans sa véritable acception).

Passé simple

Au lendemain du scrutin fédéral du 25 septembre, un chroniqueur a écrit: «Certes, le contreprojet fut rejeté avec l'opposition de gauche (...). Hélas, dans les cantons qui nous sont proches, le résultat fut contraire.»

Cet emploi du passé défini, tout à fait incorrect, rappelle certains communiqués d'agences du temps de guerre: «Trois avions furent abattus hier.»

Au contraire du passé composé - qui serait à sa place dans les cas cités -, le passé simple exprime un fait passé «sans considération du contact que ce fait, en lui-même ou par ses conséquences, peut avoir avec le présent.» (Grevisse)

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Pour une période d'un mois: un pour dépassement de la vitesse autorisée; un pour une période de deux mois: un pour avoir renversé et blessé une personne sur un passage de sécurité.

Pour une période de trois mois: un pour ivresse au volant et accident; un pour une période de quatre mois: deux pour ivresse grave au volant et accident.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Pour une période d'un mois: un pour avoir renversé et blessé une personne sur un passage de sécurité; un pour avoir renversé et blessé gravement une personne sur un passage de sécurité.

DISTRICT DU LOCLE

Pour une période d'un mois: un pour avoir renversé et blessé une personne sur un passage de sécurité.

Pour une période de deux mois: un pour ivresse au volant; un pour une période de trois mois: un pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de quatre mois: un pour ivresse au volant et accident, antécédents.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

Pour une période d'un mois: un pour perte de maîtrise et accident; deux pour avoir renversé et blessé une personne sur un passage de sécurité; trois pour inobservation d'un signal «stop» et accident; deux pour inobservation d'un feu rouge et accident.

Pour une période de deux mois: deux pour ivresse au volant; un pour une période de trois mois: deux pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de six mois: un pour ivresse au volant, antécédents; un pour une période de neuf mois: un pour avoir circulé seul avec un permis d'éleve conducteur en état d'ivresse.

De plus, six interdictions de conduire des cyclomoteurs ont été prononcées à terme contre des conducteurs qui avaient modifié leur véhicule.

DOCUMENTS ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des ANNONCES SOUS CHIFFRES à ne jamais joindre de certificats ou autres

BULLETIN BOURSISIER

Table of financial data including stock prices for Neuchâtel, Zurich, Lausanne, Genève, Bâle, and various international markets like Milan, Amsterdam, Tokyo, and London. Includes sections for 'Cours des billets', 'Marché libre de l'or', and 'Cours des devises du 13 mars 1978'.

124^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Implantation d'une surface commerciale dans la périphérie de Couvet ?

Les commerçants du Vallon réagissent

Le commerce indépendant du Val-de-Travers (CID) présidé par M. Philippe Roy, fort de 60 membres, est préoccupé par le projet de l'installation d'une grande surface commerciale, à proximité de l'ancienne patinoire naturelle de Couvet. La semaine dernière le conseiller d'Etat André Brandt, déjà alarmé par une lettre du CID, s'est entretenu récemment à ce sujet avec une délégation des autorités de Couvet.

Les commerçants de détail du Val-de-Travers misent sur la diversification économique et la qualité de prestations personnalisées. Ils espèrent ainsi mériter la confiance d'une fidèle clientèle. Toutefois, ils craignent l'apparition d'une grande surface à l'extérieur du village. Dans le Vallon, on compte déjà plus de 150 commerçants répartis dans 11 villages qui occupent une main-d'œuvre importante et forment des apprentis. Ils se

demandent quelle sera la portée de l'élément fiscal, au niveau communal, d'une grande surface par rapport au CID local.

PROBLÈMES PRÉOCCUPANTS

Les commerçants du Val-de-Travers sont préoccupés par l'ensemble de l'évolution économique dans le district, les difficultés de Dubied, la baisse démographique, le départ relativement massif de travailleurs étrangers, le péril de voir cette région devenir une sorte de réserve naturelle.

Toutefois, ils ne sont pas contre le « progrès », mais à condition qu'il se concentre au centre du village et contribue à son animation. Que décidera le Conseil d'Etat? Que fera le Conseil communal de Couvet? Quels seront les réactions futures des commerçants de détail du Val-de-Travers? Le « dossier » reste largement ouvert. J. P.

Couvet participera aux frais d'étude de « l'Association région Val-de-Travers »

De notre correspondant:

Il y aura une année le mois prochain, les membres des Conseils communaux du district s'étaient réunis à Môtiers et l'Association région Val-de-Travers avait vu le jour. Elle obtenait la reconnaissance officielle des instances fédérales le jour même de la Fête nationale... française.

Depuis la signature des statuts, le comité s'est réuni à plusieurs reprises en vue d'obtenir des offres de bureaux d'aménagement et pour établir une étude socio-économique de la région. Cette étude proprement dite devrait débiter vraisemblablement au commencement du 2^{ème} trimestre de cette année et devrait s'étendre sur dix-huit mois. Elle sera entreprise par des spécialistes en collaboration étroite avec les autorités et la population. Les frais de cette étude supportés à raison de 80 % par la Confédération, 12 % par l'Etat de Neuchâtel et 8 % par la « Région ».

Le coût total de l'étude est devisé à 293.000 fr. Il reste donc 23.440 fr. à la charge de la « Région », soit un peu plus de 2 fr. par habitant. Comme il est demandé une somme de 3 fr. par tête de population, la différence servira à couvrir les frais administratifs et les intérêts intercalaires. Les autorités fédérales ayant mis le Val-de-Travers au bénéfice de la loi fédérale en matière d'investissements dans les régions de montagne, la subvention fédérale est ainsi acquise à la région Val-de-Travers.

Le Conseil communal de Couvet va soumettre au législatif une demande de crédit de 9000 fr. pour couvrir les frais d'étude, selon la participation financière fixée par la commune. Dans la situation actuelle, souligne l'exécutif covossou, du point de vue économique et démographique, il faut entreprendre toutes les démarches utiles et nécessaires pour sortir

De notre correspondant:

Composé de MM. Jean-François Béguin, juge suppléant, et Adrien Simon-Vermot, substitut greffier, le tribunal de police du Val-de-Travers a commencé son audience, hier matin, à Môtiers, par une curieuse histoire... d'eau.

La commune de Couvet, représentée par les conseillers communaux Claude Emery et Francis Fivaz, assistés d'un mandataire, était plaignante, et G. B., commerçant à Couvet, était prévenu. On reprochait à G. B. d'avoir enlevé son compteur d'eau sans observer les délais légaux mais, en réalité, c'est un conflit qui, du point de vue civil, traîne depuis des années.

IL N'A PAS BESOIN DE L'EAU COMMUNALE

En 1977, pour le premier semestre, G. B. a reçu une facture communale de 75 fr. alors que, prétend-il, il n'a jamais consommé d'eau. Cette somme de 75 fr. comprenait la consommation d'un mètre cube d'eau, la taxe d'épuration et la loca-

Au tribunal de police du Val-de-Travers

Lourdes amendes à deux conducteurs pris de boisson

tion du compteur. En juin de l'an passé, une convention avait été passée selon laquelle le compteur ne serait pas enlevé, ni la distribution interrompue.

— Je n'ai pas besoin de l'eau communale, dira G. B.; je vais en chercher à la fontaine...

C'est au mois de septembre que G. B. écrit à la commune pour la sommer de démonter son compteur. Comme rien ne fut fait, G. B. enleva l'appareil, le porta au bureau communal avec une facture de 100 fr. représentant le prix de son travail...

— J'ai facturé ce travail au prix de « l'eau bénite » de Couvet...

Nous ne relèverons pas toutes les dispositions qui étaient visées par le procureur général en cette histoire, mais une peine de 300 fr. d'amende avait été demandée par le ministère public contre le prévenu. L'avocat de la commune a relevé que des infractions avaient été commises et que G. B. devait être condamné à une peine qu'il laissait le soin au tribunal de fixer.

G. B. a présenté une longue défense, s'estimant frustré en cette affaire et disant qu'on lui avait fait des promesses, non tenues par la suite. Le tribunal a relevé que l'infraction n'était somme toute pas grave, que subjectivement le prévenu avait fait valoir des mobiles qui pouvaient être compris dans une certaine mesure.

Enfin, G. B. a été condamné à une amende de 30 fr. pour avoir enlevé le compteur sans respecter les délais prévus, à 35 fr. de frais et à verser une somme de 30 fr. à la commune de Couvet à titre de dépens.

DEUX CAS D'IVRESSE AU VOLANT

Samedi 17 décembre de l'an passé, W. M., de La Chaux-de-Fonds, était allé chez un coiffeur à Fleurier. Puis, avec sa voiture, il gagna Môtiers et s'arrêta dans un restaurant où il se mit à jouer aux

cartes. Avec deux partenaires, il consuma trois ou quatre demis litres de vin blanc. Quand il quitta le chef-lieu, il se dirigea vers Couvet.

Sur le dos d'âne du Grand-Maraïs, un automobiliste qui le suivait, le vit conduire d'une façon insolite. Plus loin, vers le Petit-Maraïs à l'entrée de Couvet, cet automobiliste dépassa la voiture de W. M. A ce moment, ce dernier se rabattit sur la gauche, ce qui provoqua une collision. La voiture de W. M. sortit de la route et finit en contrebas sur le toit.

Suspect d'ivresse, W. M. fut soumis aux examens d'usage et le résultat de l'analyse indiqua qu'il avait une alcoolémie moyenne de 1,07 pour mille.

L'automobiliste qui avait tenté de dépasser fut mis hors de cause par la police. Au moment où le choc s'est produit, les vitres de la voiture de W. M. étaient embuées et le conducteur circulait sur la partie gauche de la route. Les renseignements obtenus sur le compte de W. M. sont bons sur le plan professionnel.

Pour avoir roulé sous l'emprise de l'alcool et à gauche, W. M. a été condamné à 1400 fr. d'amende et de 262 fr. de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire dans deux ans.

ET POURTANT, IL CONDUISAIT NORMALEMENT

L'autre cas s'est passé un lundi soir rue Saint-Gervais à Couvet. D. C., de Môtiers, qui était allé conduire son frère dans la localité, revenait en direction de Môtiers. A peu près à la hauteur du magasin Migros, il vit une voiture qui, sortant d'un chemin communal en marche arrière, obstruait la route.

D. C. qui circulait à une vitesse de 60 km/h. freina. Sa voiture toucha le trottoir, fut projetée contre un mur puis tamponna le véhicule du conducteur qui avait reculé, le dénommé R. P., habitant le Valdahon. Les dégâts étaient importants. L'accident eut lieu vers 22 h et une heure plus tard, D. C. fut soumis à une

prise de sang. Elle révéla une alcoolémie de 1,52 pour mille.

R. P. prétendait qu'il se trouvait parfaitement à sa place au moment de l'accident. Mais le chef du détachement de gendarmerie a fait la démonstration que cette affirmation était impossible car en reculant avec son véhicule il était obligé d'empiéter sur la partie de la route qui ne lui était pas réservée.

Après une très bonne plaidoirie du mandataire de D. C., ce dernier a été condamné pour perte de maîtrise et ivresse au volant à 1400 fr. d'amende et à 263 fr. de frais. L'amende sera radiée dans 2 ans. Quant à R. P., qui a violé la priorité, il s'en est tiré avec 80 fr. d'amende et 63 fr. de frais.

ACQUITTEMENT IMPRÉVU

Alors que deux gendarmes faisaient une enquête dans une ferme à La Côte-aux-Fées, ils entendirent des coups de feu. C'était S. J. qui tirait avec une carabine contre des rats dans la décharge publique, mais à proximité d'une habitation où il n'y avait pas de protection spéciale.

S. J. coupable d'avoir tiré à proximité des habitations, devra payer 50 fr. d'amende et 35 fr. de frais. Le tribunal a renoncé à prononcer la confiscation de la carabine qui sera rendue à son propriétaire.

Le plus étonné, dans cette audience, fut incontestablement P. C. de Fleurier, auquel on reprochait d'avoir en plein midi, à Couvet, fait usage à trois reprises des phares de sa voiture pour avertir d'autres automobilistes qu'il y avait un contrôle radar.

Demandant une réduction de l'amende requise par le procureur général, P. C. a été libéré et les frais mis à la charge de l'Etat. Se fondant sur un arrêt du Tribunal fédéral, le juge a constaté que P. C. n'avait pas empêché l'autorité de procéder à des contrôles et qu'en faisant ralentir les autres usagers de la route il avait assuré la sécurité. G. D.

Beau succès de la Coupe « Apollo »

De notre correspondant:

Dimanche a été disputée, à la Robella, sur Buttes, la coupe « Apollo » organisée par le tenancier d'un bar à café de Fleurier. Un nombreux public a suivi le slalom géant qui se déroulait en deux manches et qui a donné les résultats suivants:

Catégorie dames: 1. Sylvie Dellenbach, 2'13"58; 2. Valérie Jequier. Toutes deux ont reçu une coupe.

Catégorie « doués »: 1. Daniel Girardet, 2'11"12; 2. Patrick Daina; 3. Pierre-Eric Vaucher; 4. François Kissling; 5. Jean-Claude Neuhaus; 6. Denis Jean-

min; 7. Leonardo Peterle; 8. Thierry Ulrich; 9. Christian Fahrni; 10. Daniel Perrin; 11. François Sandoz; 12. Daniel Bloch; 13. Ernest Arn.

Catégorie « caïds »: 1. Bertrand Presset, 2'03"58; 2. Alain Sandoz; 3. Philippe Pasche; 4. Tony Bouquet; 5. Jean-Michel Courvoisier; 6. Jean-Pierre Meylan.

Dans les catégories « doués » et « caïds », les trois premiers ont reçu une coupe, alors que la coupe « Escargot » était attribuée à Ernest Arn, dans son fameux costume de Charlot...

Quatrième édition de l'ARC cet automne

(sp) Le comité de la Société d'émulation du Val-de-Travers, siégeant l'autre soir à Couvet sous la présidence de M. Claude-Gilbert Bourquin a décidé que cet automne, du 6 au 15 octobre, une quatrième édition de l'exposition d'artisanat romand aura lieu à Couvet. Cette importante manifestation, créée en 1967, puis reprise en 1971 et 1973, réunit une soixantaine d'artisans de toute la Romandie, ainsi que des hôtes d'honneur suisses ou étrangers; il y a cinq ans, 13.000 personnes sont venues la visiter.

Cette année, en plus de la Société d'émulation et du comité ad hoc de l'ARC (artisanat romand Couvet), deux sociétés du village collaboreront à la préparation et au déroulement de cette foire artisanale: le Club jurassien (section Jolimont) et les samaritains covossous. Les artisans-exposants seront groupés à la salle de spectacles, alors que les hôtes d'honneur seront logés à la salle de musique du vieux collège et qu'une animation d'artisans au travail est prévue au rez-de-chaussée de l'ancienne école de mécanique et d'électricité.

Noiraigue: hommage de l'Eglise au pasteur Durupthy

De notre correspondant:

Dimanche, le culte du matin a été présidé par M. Michel de Montmolin, président du Conseil synodal qui a été remercié d'être venu à Noiraigue par M. Jules-F. Joly, président du Collège des anciens. La présence de M. de Montmolin avait pour but d'exprimer la reconnaissance de l'Eglise au pasteur Durupthy qui terminera son intérim à Noiraigue à la fin de ce mois.

Suffragant à Annemasse, Chambéry et Aix-les-Bains, puis pasteur suppléant à Genève, M. Durupthy vint pour la première fois au Vallon en 1935 où il fut nommé conducteur spirituel aux Bayards, poste qu'il occupa pendant dix ans. Il fut ensuite pasteur auxiliaire du Vallon avec résidence à Môtiers, puis directeur de l'Office cinématographique de l'Eglise, responsable du secrétariat des chantiers de l'Eglise avant d'être pasteur intérimaire à la Cotière à Engollon, au Landeron et depuis le 1^{er} octobre 1971, pasteur intérimaire à Noiraigue. Il est aussi aumônier de la prison de Neuchâtel, fonction qu'il abandonnera le 31 mai prochain.

A l'issue du culte, un apéritif a été servi, avant le repas qui groupait MM. de Montmolin, Durupthy, Jean-Jacques Revaz, président du Conseil communal, le doyen Ecabert, curé des villages de Noiraigue, Travers et Couvet, et le Collège des anciens. Des remerciements ont été adressés au pasteur Durupthy pour son ministère à Noiraigue. M. Durupthy s'est depuis toujours signalé comme un orateur d'une qualité exceptionnelle, comme un artiste aussi puisque, autrefois, il s'adonnait à la peinture avec un certain talent.

A l'occasion du repas, le vœu a été fait que la cure de Noiraigue reste inoccupée le moins longtemps possible et que, quand les circonstances le permettront, elle soit habitée par un couple pastoral. Rappelons que, à partir du 1^{er} avril prochain, c'est le pasteur Willemin, de Travers, qui assumera à titre intérimaire, la desserte de la paroisse de Noiraigue. G. D.

AVIS MORTUAIRES

L'Union des paysannes neuchâteloises, section Val-de-Travers, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Berthe FLÜCK

membre de la société. Le comité 072078 M

La société de chant « L'Espérance » de Travers, a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Berthe FLÜCK

maman de son fidèle membre Monsieur Francis Flück. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 072079 M

Les autorités communales de Travers ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Berthe FLÜCK

mère de Monsieur Charly Flück, conseiller général, belle-mère de Monsieur Francis Tüller, président du Conseil général et tous deux membres de plusieurs commissions. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 073311 M

La commission scolaire de Travers a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Ernest FLÜCK

belle-mère de Monsieur Francis Tüller, son dévoué président. 073306 M

Le comité administratif et le personnel de l'hôpital de Couvet, ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Charles-Edouard LEUBA

père de leur employée et collègue Madame Lucette Barras. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 072077 M

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

La caisse Raiffeisen de Dombresson-Villiers fait le point

De notre correspondant:

La caisse Raiffeisen de Dombresson-Villiers a tenu son assemblée générale ordinaire à la fin de la semaine passée à Dombresson, sous la présidence de M. Marcel Monnier.

Celui-ci, dans son rapport a souligné quelques points importants après avoir affirmé que la préoccupation fondamentale de l'assemblée générale consistait en informer et s'informer. Passant en revue l'exercice écoulé de la caisse, M. Monnier précise que le résultat n'est pas uniquement la conséquence d'un important travail obtenu grâce à une volonté uniforme du comité, de la gérance, du conseil de surveillance des membres et des déposants mais aussi celle des répercussions du milieu économique et des retombées difficilement saisissables de ce qu'il est convenu d'appeler depuis quatre ans la récession.

C'est au caractère de banque de village à laquelle incombe principalement les opérations d'épargne et du domaine hypothécaire que l'on doit fort heureusement de ne pas connaître la même intensité dans les fluctuations dues aux conditions économiques. Les tâches des organes de notre coopérative, précise M. Monnier, ne cessent d'augmenter et il faut reconnaître que la gérance sait surmonter les difficultés avec aisance. Certes, l'année 1977 a été difficile mais les 1183 caisses Raiffeisen suisses, organisées en sociétés coopératives, ont offert et offrent toujours un large éventail de possibilités pour placer l'argent de façon sûre et rentable. Il faut considérer également, comme incidences directes des difficultés éprouvées en 1977 par certaines banques, la demande pressante de mise en place d'un contrôle renforcé de l'activité bancaire.

Les banques occupent dans la vie économique une situation particulière. Elles travaillent de façon prépondérante avec des fonds confiés par l'épargnant. Or, cela les oblige à utiliser les fonds reçus avec un maximum de soins et d'attention.

Les instituts Raiffeisen eux-mêmes se sont imposés des limitations statutaires selon lesquelles, les prêts et les crédits ne sont octroyés que contre garantie.

QUELQUES CHIFFRES

Pour sa part, la gérance, M^{me} Monique Amez-Droz, dans son rapport de gestion, a indiqué notamment qu'en 1977, la somme totale des sorties a été supérieure d'environ 2000 fr. à la somme des rentrées, c'est pourquoi la somme du bilan atteint 1.007.897 fr. (1.009.866 fr. en 1977). Le roulement ou chiffre d'affaires a accusé une augmentation de plus de 400.000 fr. pour atteindre 1.876.264 francs. Durant l'année dernière, c'est dans le secteur épargne qu'il y a eu le plus de mouvement. Si les dépôts ont augmenté de 100.000 fr. en chiffres ronds par rapport à 1976, les retraits ont également été importants. De ce fait, à la fin de l'année, le compte épargne a augmenté de 17.450 francs. En 1977, quatre nouveaux membres ont demandé leur adhésion à la caisse portant ainsi l'effectif à 57, un membre ayant quitté la localité.

FONTAINEMELON

Défilé militaire inattendu...

(c) La compagnie d'EM du bataillon 110 a procédé aux travaux de démobilitation et a été licenciée samedi matin. Pour marquer la fin du cours, le bataillon 110 a remis son drapeau jeudi soir sur l'ancienne place de gymnastique et ceci en présence d'un commandant de corps d'armée et d'un commandant de division.

Tout le bataillon a ensuite défilé rue du Temple, en présence des autorités communales et de ces deux officiers généraux.

Il est regrettable qu'une telle cérémonie n'ait pas été annoncée et que la population n'y ait pas été conviée, ceci justement le mois où l'on reçoit son bordereau pour la défense nationale...

Succès de la soirée théâtrale

(c) La salle de spectacles était pleine pour applaudir les Compagnons du bourg, de Valangin, qui présentèrent « La perruche et le poulet », pièce de Robert Thomas. La mise en scène était d'Eric Siegenthaler, la régie de Patricia Haefliger et Bernard Tschanz; les décors étaient l'œuvre de toute la troupe.

Les acteurs sont à féliciter pour leur excellent travail et reçoivent, en particulier M^{me} May Mayer dans le rôle de la perruche. C'est agréable de trouver encore une troupe de jeunes, au Val-de-Ruz, aimant le théâtre et qui se donnent tant de peine afin de faire plaisir à la population.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier, dès 18 h 30. Permanence médicale: votre médecin habituel. Ambulance: tél. 53 21 33. Aide familiale: tél. 53 10 03. Danse: Les Geneveys-sur-Coffrane: « Le Grenier » tous les jours sauf le mardi.

petite annonce

est toujours libre quand elle paraît dans la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, « La 7^{ème} compagnie au clair de lune ». Travers, galerie d'art: exposition Monteggia. Fleurier, le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 h. Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert jusqu'à 23 h.

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame

Maurice RABOUD
née Marguerite THIÉBAUD

émue et réconfortée par les messages de condoléances, l'affection, la présence, les envois de fleurs ou les dons, prie les personnes qui ont pris part à son deuil de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

2103 Noiraigue, mars 1978. 072086 X



Femina vous offre la mode adéquate au prix adéquat

Neuchâtel

Sion
Sierre
Visp

070456 R

vente spéciale

jusqu'au samedi 8 avril

Arbres et arbustes d'ornement, conifères, arbres fruitiers provenant de cultures du pays, ... et à des prix **MIGROS**

Forsythia
hauteur 110-120 cm
le plant **10²⁰**

Spirea blanc
hauteur 110-120 cm
le plant **10²⁰**

Cotoneaster
le plant **1⁴⁰**

Thuya
Fastigiata hauteur 70-80 cm **5⁵⁰**
Occidentalis hauteur 110-120 cm **9.-**

Chèvrefeuille
le plant **1⁵⁰**

Mille-pertuis
le plant **1³⁰**

Pommiers
pyramide toutes les variétés courantes le plant **19.-**

Tourbe
pressée le ballot de 0,17 m³ **12.-**

Marché **MIGROS PESEUX**

MIGROS

La meilleure raison pour une nouvelle Volvo 343: efficacité alliée à de nombreuses nouveautés.

Par exemple, les sièges légendaires Volvo avec les nouveaux protège-nuque ajourés. Et le nouveau levier de sélection de la transmission automatique. Et, et, et...

Ce sont quelques nouveautés qui s'allient merveilleusement à la sécurité typique de Volvo et à la tenue de route exceptionnelle grâce au coûteux pont arrière De Dion.

Quand la roulez-vous?



Volvo 343, 1597 cm³, 70 CV-DIN, coffre à bagages variable grâce à la banquette arrière escamotable. Fr. 15 200.-.

VOLVO
La voiture pour la Suisse.
Une valeur sûre.

Garage M. Schenker & Cie
2001 Neuchâtel - Hauterive,
tél. (038) 33 13 45

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

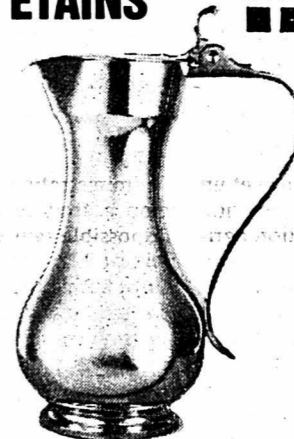
T	L	E	I	C	C	P	P	A	E	P	P	R	P	R
P	H	E	A	R	U	E	V	T	O	O	E	O	T	A
E	E	S	I	G	E	N	S	S	T	U	E	R	R	
S	R	S	T	U	C	A	E	T	N	T	N	E	E	E
E	I	S	A	G	V	R	E	E	R	T	R	S	V	T
S	T	S	A	B	E	E	T	E	A	U	S	E	V	E
U	I	Z	U	B	G	N	T	E	A	N	D	A	S	
E	E	S	U	R	C	S	I	F	C	T	M	O	N	E
R	R	I	A	U	V	F	E	I	X	L	S	T	N	
T	S	V	R	I	E	U	S	L	V	L	U	E	E	G
R	E	T	V	E	A	U	A	D	M	R	A	O	R	A
A	E	R	R	H	C	T	O	I	R	O	E	D	H	T
H	E	T	C	R	I	E	S	I	B	O	U	R	E	N
C	I	O	E	O	Z	I	R	C	U	S	N	L	E	O
P	I	R	N	A	R	I	O	H	C	U	O	M	E	M

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors cinq lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un article servant à éclairer. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Are - Avec - Buis - Bise - Cas - Chartreuse - Casser - Chauffeur - Carte - Cris - Coi - Ciel - Dose - Enfilade - Ere - Grive - Genèvre - Gaz - Héritier - Houx - Montagne - Moule - Mouchoir - Nord - Poser - Pitre - Puits - Poutre - Poste - Riz - Raretés - Sauge - Suivante - Suivre - Sucre - Sept - Suc - Tentative - Tenter - Toi - Vanter - Ventilation. (Solution en page radio)

ÉTAINS

peka



présentent

une channe véritablement neuchâteloise créée à Neuchâtel, produite à Neuchâtel.

Étain 95%

Anse ciselée - couvercle galbé et biseauté - 1125 ou encore: Channes valaisannes - vaudoises - fribourgeoises - zuricoises - bâloises - saint-galloises - grisonnes. Gobelets - plateaux - porcelaines ornées d'étain - boccs à bière - assiettes - vases - services à thé - café.

- Une visite à notre salle d'exposition s'impose
- Prix raisonnables - Finition impeccable
- Nos propres ateliers de gravure et de réparation

PAUL KRAMER NEUCHÂTEL SA MAILLEFER 15

Tél. (038) 25 05 22

070114 B

Les 15 et 16 mars, à l'hôtel Eurotel, à Neuchâtel, vous pourrez vous rendre compte pour quelle raison toujours plus de personnes optent pour un copieur 3M.

Mois après mois, jusqu'à 80 % des copieurs 3M prennent la place d'un appareil de la concurrence. Cela signifie que toujours plus de personnes optent pour 3M. Pourquoi? Vous en connaîtrez les raisons en venant à notre exposition. Vous y verrez le copieur Secretary II sur papier normal qui jouit d'un grand succès, ou les fameux copieurs par pression à froid 3M Black on White.

Pour s'informer, discuter, questionner et examiner.

En plus, nous vous présenterons les dernières nouveautés de la rétroprojection et, dans le domaine de l'audiovisuel, les systèmes 3M DIA-SON pour la for-

mation et l'information. Venez visiter notre exposition! Nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Gagnez un copieur de table 3M!

Il vous suffit de remplir le coupon ci-dessous, de l'apporter avec vous ou de nous l'envoyer. Il vous permettra de participer au tirage au sort du copieur de table 3M. A bientôt et bonne chance!

3M

3M (Switzerland) S.A.
85, rue de Genève
1004 Lausanne
Tél. 021/24 09 17

Exposition: "Une meilleure communication au bureau" avec la rétroprojection, la projection de diapositives parlantes et les copieurs automatiques.
Hôtel Eurotel, Av. de la gare 15-17, Neuchâtel, de 9.00 à 18.00 heures, Téléphone 038/21 21 21.

Coupon personnel de participation au tirage au sort

Nom _____
Raison sociale _____
Rue _____
NPA/localité _____
Je ne peux pas venir à votre exposition. Veuillez me faire parvenir la documentation complète concernant:
 le "copieur miracle" Secretary II
 la rétroprojection et les systèmes DIA-SON
 les microfilms

FAN 2

073249 A

PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LA

Entreprise de nettoyage de A à Z
M. et M^{me} L. GOLLES
Appartements, tapis, bureaux, vitrines.
Tél. (038) 31 40 25

g jordan
électricité-téléphone
avenue de la gare 15
téléphone 25 26 48

Tél. 53 18 05 après 18 heures

peinture rénovations
Papiers-peints appartements immeubles façades
Prix intéressants - E. Schütz.

WILLY VUILLEMIN
Maître couvreur
Entreprise de toitures en tout genre
Quai Suchard 14
2003 Neuchâtel - Tél. 25 25 75

Jardins - Vergers
Taille - Traitements
L. DEBROT
Boudry - Tél. 42 29 31

A L'éclappe du plombier
vous vous dépannez vous-même ou avec notre aide
Robinetterie et accessoires sanitaires
17, rue du Seyon, Neuchâtel
Dépannage à domicile. Tél. 25 12 06
Hildenbrand et Cie S.A.

CAMPS DE SKI
ÉQUIPEZ-VOUS À TARIF RÉDUIT
OFFRE EXCEPTIONNELLE
SKIS FIBRE ELAN Fr. 110.-
FIXATIONS SALOMON Fr. 80.-
STOCK LIMITÉ
MULLER SPORTS NEUCHÂTEL

Renseignez-moi, sans frais, sur vos **prêts personnels**
sans caution jusqu'à fr. 10 000.-. Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs et que vos intérêts sont personnalisés.
Nom: _____
Adresse: _____
NP, localité: _____ FAN
Service rapide 01/211 76 11
Talstrasse 58, 8021 Zurich
CITY BANK

JURA

Le juge d'instruction du district de Porrentruy s'adresse aux auteurs des lettres anonymes

Affaire Heusler : des preuves s.v.p.!

Dans un communiqué publié hier soir, le juge d'instruction du district de Porrentruy, M^e Arthur Hublard, annonce avoir pris connaissance de lettres ouvertes, écrites en français et en allemand, adressées par le «Groupe action vérité affaire Fluckiger» au responsable du département militaire fédéral et à divers journaux du pays, cela dans le cadre de l'assassinat du caporal de gendarmerie Rodolphe Heusler.

«Le ou les auteurs de ces lettres prétendent entre autres posséder des preuves tangibles «qu'une ou l'autre personne n'est pas sans soupçon». Ils affirment en outre que le caporal de gendarmerie Rodolphe Heusler, tué dans la nuit du 2 au 3 mars derniers, était un membre dirigeant du comité du groupe et qu'il avait fourni des renseignements écrits et signés sur la mort de l'aspirant Fluckiger».

«Le juge d'instruction somme le ou les auteurs de ces lettres de lui faire parvenir sans délai les preuves

et les écrits qu'ils pourraient détenir au sujet de la mort de l'aspirant Fluckiger, faute de quoi il faudrait conclure que le but de ces lettres est destiné uniquement à des fins politiques, à entraver l'action de la justice ou à dénigrer le travail de la police».

«Le juge d'instruction prie enfin l'auteur de la lettre anonyme adressée au journal «L'Impartial», à La Chaux-de-Fonds, après la découverte du corps de l'aspirant Fluckiger, de lui faire parvenir les éléments susceptibles d'orienter les recherches. La plus grande discrétion est assurée».

A noter que ces lettres anonymes du groupe «Action vérité» font reposer la responsabilité des affaires Fluckiger et Heusler, sur des milieux séparatistes. C'est ce même groupe qui a publié la lettre adressée au journal chaux-de-fonnier.

La formation professionnelle agricole dans le nouveau canton : des propositions...

De notre correspondant :

Les groupes de la Constituante discutent actuellement le rapport de la commission «autorités et administration 1» et, par conséquent, le statut de l'agriculture, en particulier la formation professionnelle dans ce métier. Les propositions faites à ce sujet s'éloignent passablement de ce qui est pratiqué actuellement à la satisfaction générale. D'une part, la commission en question propose de dissocier l'Ecole d'agriculture de Courtemelon du service de vulgarisation agricole — qui cohabitent pour l'instant et sont placés sous la même direction — d'autre part elle suggère une diminution assez importante de l'effectif du personnel dans tous les secteurs, notamment dans le corps professoral qui devrait passer de cinq membres à trois dans le futur canton. Dans un autre domaine, la commission «autorités et administration» propose de retirer le service des améliorations foncières au département de l'économie publique pour le donner à celui de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

Ces propositions ne conviennent pas à la Chambre de l'agriculture jurassienne, et pas davantage aux quatre sociétés d'agriculture du futur canton. En outre, elles ne correspondent pas aux vues de l'un des constituants, spécialiste de ces problèmes, M. Bernard Beuret, de Delémont, ingénieur agronome et professeur à l'Ecole d'agriculture de Courtemelon. Dans une étude remise ces jours à l'ensemble des constituants et à la presse, M. Bernard Beuret défend son point de vue personnel, qui est aussi celui de l'agriculture jurassienne, et il fait des propositions bien précises.

La formation professionnelle de base de l'agriculture comprend un apprentissage ou des stages pratiques, des cours professionnels, l'école d'agriculture et un examen fédéral de capacité. La formation continue comprend la vulgarisation agricole et elle a pour but surtout de faire connaître aux personnes travaillant dans l'agriculture les innovations intéressant leur profession. Cette formation continue est assurée par des cours, des activités organisées par les groupes de vulgarisation, des consultations individuelles, des journées de travail, des conférences, des concours, des expositions, des voyages et des séjours d'études, ainsi que par des échanges de jeunes agriculteurs. Dans le Jura, actuellement, ces tâches sont réparties entre l'Ecole d'agriculture de Courtemelon et le service de vulgarisation, en étroite collaboration. D'après M. Beuret, il existe dans ce domaine quatre solutions pour le nouveau canton :

1. La séparation complète de l'école d'agriculture et du service de vulgarisation, qui est rattaché à l'administration centrale, et implanté à Delémont.

2. La séparation administrative, le service de vulgarisation bien que rattaché à l'administration étant implanté à Courtemelon.

3. Une direction unique pour l'école d'agriculture et le service de vulgarisation, et l'implantation des deux à Courtemelon.

4. Le service de vulgarisation a un statut de droit privé.

LA MEILLEURE SOLUTION

Pour M. Bernard Beuret, les deux meilleures solutions sont les deux dernières. Comme les milieux professionnels et les techniciens ne sont pas prêts actuellement pour faire de la vulgarisation un service de droit privé géré par les praticiens eux-mêmes reste la troisième solution : la direction unique. Elle a plusieurs avantages : elle renforce le service de formation professionnelle, assure la continuité, l'unité de vue, de doctrine dans la formation de base et dans la formation permanente, permet la coordination des activi-

tés, une collaboration étroite. En outre, le praticien trouve les deux services à la même adresse.

Quant à la dotation en personnel, M. Beuret constate que dans la presque totalité des cantons les écoles d'agriculture disposent d'un collège complet de professeurs, souvent chargés de tâches de formation continue et de tâches administratives. Mais il est rare de rencontrer des solutions comme celle préconisée dans le Jura, soit un collège de professeurs restreint, éventuellement complété par des fonctionnaires de l'administration centrale. Proposition curieuse, puisque la Confédération subventionne les salaires des maîtres des écoles d'agriculture à 38 %, mais pas ceux des fonctionnaires de l'administration centrale. Ramener de cinq à trois le nombre des maîtres est impossible sans qu'il en résulte une diminution de la qualité de l'enseignement due à une surcharge de travail et à un manque de spécialisation. Une diminution des conseillers agricoles attribués au service de vulgarisation poserait les mêmes problèmes.

Il en va de même pour la ferme, où la commission propose également une diminution du personnel. Une diminution d'une unité de main-d'œuvre ne pourrait se faire qu'au détriment de la qualité et du succès économique de la ferme de l'école d'agriculture, qui est actuellement viable et couvre ses frais de production.

Enfin, il y a le problème de l'école ménagère rattachée à l'école d'agriculture. A ce sujet, M. Beuret relève la grande importance attachée actuellement à la formation de la paysanne. A l'avenir encore, les paysannes jurassiennes doivent pouvoir bénéficier d'une solide formation professionnelle. Les intéressées, mais aussi l'Etat, devront consentir certains sacrifices dans cette perspective.

ET LES AMÉLIORATIONS FONCIÈRES?

Dans le secteur des améliorations foncières également, M. Beuret propose une autre solution que celle retenue par la commission. Il suggère que les améliorations foncières (remaniements parcellaires, drainages, construction de bâtiments agricoles) soient du ressort du département de l'économie, comme c'est le cas maintenant, de telle manière que le chef de ce département puisse intervenir avec efficacité. Le confier à un autre département équivaldrait à priver le chef de ce département de son instrument de politique agricole le plus précieux.

En conclusion, M. Bernard Beuret rend attentif ses collègues de la Constituante au fait que, dans la plupart des cantons suisses, de très grands efforts sont fournis en faveur de la formation professionnelle

alors que les pronostics le donnaient vainqueur à l'issue du premier acte. C'est que M. Pince (UDF), un inconnu des gens du Territoire, a obtenu 6170 suffrages, un résultat très honorable. M. Champanay (RPR), qui entraînait lui aussi dans la bataille, a recueilli 4224 voix. Pourtant les gaullistes, ici également, sont en recul au bénéfice des centristes.

M. Drouet, (PC) qui s'est présenté pour la première fois dans cette deuxième circonscription, a obtenu 3935 voix et

agricole. Déjà actuellement, les moyens (personnel, locaux, matériel) dont dispose l'Ecole cantonale d'agriculture du Jura sont bien moins importants que ceux mis à disposition de toutes les écoles d'agriculture de Suisse romande. Les propositions de la commission «autorités et administration 1» tendent à affaiblir de manière intolérable le potentiel actuel de l'Ecole d'agriculture de Courtemelon. Accepter ces propositions équivaldrait à enlever tout attrait à cette école pourtant facultative, à pénaliser l'agriculture jurassienne par rapport à celle d'autres régions, à priver les familles paysannes d'un instrument de promotion précieux et indispensable, et à priver l'agriculture d'un acquis social important. Ce serait donc faire un retour en arrière. M. Beuret est persuadé que ce ne sont pas là les intentions des constituants.

Aussi, espère-t-il les voir choisir d'autres solutions lorsqu'il s'agira, prochainement, de déterminer de quelle manière le nouveau canton assurera la formation professionnelle de ses agriculteurs. BÉVI

MOUTIER Une arme chargée trouvée par une écolière

(c) Surprise pour la police cantonale de Moutier lorsqu'on lui a apporté un pistolet 6,35 mm, de fabrication belge, chargé, trouvé par une fille de 13 ans à proximité de l'école. L'arme a été remise à l'école, puis à la police qui recherche, bien sûr, le propriétaire du pistolet à l'heure où de nombreux incidents en rapport avec la question jurassienne ont été signalés à Moutier ces dernières nuits.

Mesures en vue des futures votations

A la suite du vol des urnes par le groupe Bélier lors du scrutin sur la modification de la Constitution bernoise, le Conseil municipal de Moutier a décidé de prendre certaines mesures applicables pour les futures votations et élections. C'est ainsi que la police fera automatiquement partie du bureau de vote, un agent municipal étant désigné régulièrement pour le contrôle des cartes de légitimation.

Les urnes seront déposées régulièrement en lieu sûr. Quant au bureau de vote du vendredi soir, il ne sera plus ouvert à l'école enfantine de la gare (où a eu lieu le vol) mais à l'hôtel de ville et les heures d'ouvertures seront prolongées.

Le Conseil municipal d'autre part a décidé de porter plainte pénale pour ce vol d'urnes, ainsi que pour les dommages causés à la salle de gymnastique où le mouvement «Unité jurassienne» aurait dû tenir une assemblée le 11 février dernier.

TAVANNES Fin d'un cours de répétition

(c) C'est samedi que le cours de répétition du bat. 23 a pris fin à Tavannes et dans la région. Ce cours a été favorisé par un temps agréable mais a malheureusement été terni par la mort de deux soldats, tués pendant un congé à la suite de l'imprudence d'un automobiliste civil.

M^{lle} Lacaille (Lutte ouvrière) 2011 voix. Entre M. Forni et M. Drouet, la meilleure entente n'a pas toujours régné ce dernier mois mais la discipline fera qu'une grande partie des voix des communistes iront à M. Forni au deuxième tour. Cela dit, le succès des candidats du PS, comme dans bien d'autres départements, n'est pas aussi net que les sondages le montraient. Mais les autres signataires du programme commun (les communistes) ont eux obtenu des résultats plus qu'honorables. Le PC est allé

Corgémont : intensification de l'Œuvre de la sœur visitante du Bas-Vallon

De notre correspondant :

C'est à une assemblée bien revêtue que le président, M. François Grosclaude, a eu la satisfaction de s'adresser en ouvrant l'assemblée annuelle de l'Œuvre de la sœur visitante des villages de Corgémont, Cortébert et Sonceboz. Cette assemblée était réunie au collège de Corgémont, en présence des délégués des communes municipales et bourgeoises, des autorités ecclésiastiques ainsi que des personnes privées apportant leur soutien à l'Œuvre. La secrétaire, M^{me} Jacqueline Reusser, donna tout d'abord connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale de l'an dernier, relatant par le détail des faits marquants de l'exercice précédent. Il fut approuvé, ainsi que les comptes, tenus par la trésorière, M^{me} Louisa Huguenin. Ces comptes font apparaître une situation financière saine.

RAPPORT PRÉSIDENTIEL

Dans son rapport sur l'activité de l'Œuvre, le président rappela que ce résultat a pu être obtenu grâce à la générosité de la population des trois localités, ainsi qu'au don extraordinaire de 5000 fr. dont l'Œuvre de la sœur visitante a bénéficié l'an dernier de la part de la Société philanthropique suisse Union. La remise de ce don a eu lieu lors d'une manifestation de l'Union qui s'est déroulée à La Chaux-de-Fonds. En l'absence de M. François Grosclaude, M. Valéry Monnin, accompagné de M^{me} Louisa Huguenin, a reçu le montant des mains du président du Cercle de l'Union de Corgémont-Cortébert, M. Oscar Bürgi.

Sur la base des recettes importantes de l'exercice, le comité a enfin été en mesure de concrétiser un désir exprimé depuis longtemps, celui de doter l'institution d'une voiture. Ce moyen a immédiatement permis d'améliorer les prestations de service dans une importante mesure.

Au moyen de projection de diapositives, M. François Grosclaude a présenté des statistiques comparatives des visites rendues par l'infirmière visitante dans les trois localités, pour les années 1974 à 1977.

La motorisation des déplacements de M^{me} Ingeborg Laederach a permis à cette dernière d'augmenter l'efficacité de son activité dans une mesure de plus de 160 %, totalisant ainsi 4749 interventions et visites en 1977, contre 1808 en 1976. Des remer-

Berthoud : Béguelin blanchi

Le département fédéral de justice et police communique que de l'enquête menée par le procureur général de la Confédération, il résulte que la dépêche selon laquelle le secrétaire général du Rassemblement jurassien Roland Béguelin aurait déclaré, au cours d'une manifestation organisée par l'UDC à Berthoud, qu'il «ne pouvait garantir qu'il y aurait une renonciation à la violence de la part de son organisation» est inexacte.

Pas d'association des maires du Jura-Nord

(c) Réunis en assemblée vendredi soir, les 31 maires d'Ajoie et du Clos-du-Doubs ont pris connaissance d'une lettre émanant de l'Association des maires du district de Delémont, et demandant la création d'une association des maires du futur canton du Jura.

Les maires d'Ajoie se sont opposés à l'unanimité à une telle création. Ils ont estimé que les associations constituées actuellement à l'échelle des districts pouvaient très bien se réunir pour discuter de problèmes communs sans pour autant qu'il soit nécessaire de fonder une association factieuse.

Il devient donc évident que, dans le futur Etat, les maires ne s'organiseront pas au niveau cantonal.

SORNETAN

Nouveau pasteur

(c) Une cinquantaine de citoyens et citoyennes ont assisté à l'assemblée de la paroisse réformée de Sornetan et de l'arrondissement d'état civil, présidée par M. Reynold Juillerat. A la suite de la démission du pasteur Roulet, c'est M. Philippe Maire, de Diesse, seul candidat, qui a été élu à l'unanimité. Les budgets 1978 ont été acceptés avec un taux de 13 % de l'impôt d'Etat. Enfin, à la suite de la démission de M. Mériel Juillerat du conseil de paroisse, c'est M. Jean-Louis Châtelain, de Châtelain, qui a été nommé pour lui succéder.

ciements particuliers furent adressés tant à l'infirmière-visiteuse pour ses efforts personnels supplémentaires qu'aux infirmières-remplaçantes, qui ont assuré la relève avec une efficacité remarquable durant les vacances de la titulaire. Ces personnes dévouées sont : M^{me} Maurice Droz pour Corgémont, M^{me} Aurèle Bourquin pour Cortébert et M^{me} Fritz Schaer pour Sonceboz.

La population de Corgémont a bénéficié de 1853 visites (839). Pour Cortébert, le chiffre est de 1972 (733) et pour Sonceboz 924 (236).

COMITÉ RÉÉLU

Le mandat des membres du comité a été renouvelé par acclamations, aucune démission n'ayant été enregistrée : président, M. François Grosclaude, de Corgémont ; vice-président, M. Maurice Loesch, de Cortébert ; trésorière, M^{me} Louisa Huguenin, de Corgémont ; secrétaire,

M^{me} Jacqueline Reusser, de Corgémont ; membres, M^{me} Yvette Keller, de Cortébert, M. Broggi Charles, de Sonceboz et Valéry Monnin, de Sonceboz. Vérificateurs des comptes : pour Cortébert, M. Daniel Overney ; pour Sonceboz, M. Philippe Neuenchwander.

En fin d'assemblée, le maire de Corgémont, M. Fernand Wirz, adressa des remerciements au président ainsi qu'à son comité pour l'excellent travail accompli. Institué il y a un grand nombre d'années déjà, à une époque à laquelle l'Institut de Saint-Loup mettait à la disposition des localités des diaconesses formées dans cet établissement hospitalier, l'Œuvre de la sœur visitante demeure une activité d'utilité publique destinée à adoucir le sort des moins favorisés et souvent permettant à des malades isolés de réaliser encore un contact bienfaisant avec une infirmière d'esprit charitable qui les aide, les comprend et les console.

BIENNE

Mariage dans... un trolleybus

De notre rédaction biennoise :

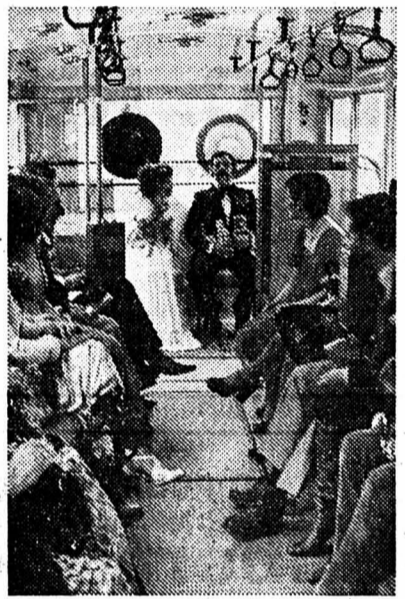
A l'heure où les conseillers de ville biennois s'arrachent les cheveux pour redonner aux transports publics un peu de leur attractivité perdue, M. Jacques Ruefenacht et sa compagne, M^{lle} Jasmine Pemsel, se sont mariés dans un des trolleybus biennois, richement décoré pour l'occasion.

En fait, dans le civil, M^{lle} Pemsel est déjà devenue M^{me} Ruefenacht le 23 décembre dernier. Mais samedi, les deux époux ont dit «oui» à l'église Saint-Paul, de Madretsch. Et M. Ruefenacht, dont les idées originales foisonnent, a un faible pour les transports en commun. Professionnellement, il est contrôleur aux CFF depuis 12 ans. De plus, il utilise régulièrement les services des trolleybus biennois. Alors, pourquoi utiliser un autocar pour emmener les mariés et leurs invités à l'église? Ce serait mieux dans un trolley, pense M. Ruefenacht.

Aussitôt dit, aussitôt fait, M. Ruefenacht se rend aux transports publics. Après avoir essayé un premier refus, sa proposition est agréée par M. Alfred Forrer, directeur des transports publics biennois.

Toutefois, avec les déficits que font chaque année les trolleybus et autobus biennois, M. Forrer ne pouvait

décemment offrir gratuitement la course aux deux amoureux et à leurs invités. Qu'à cela ne tienne. Tout le monde se mit d'accord sur le prix forfaitaire de 200 fr. pour toute la journée. Car l'histoire ne dit pas si les époux ont passé également leur nuit de noces dans le trolleybus...



Originale, l'idée de se marier dans un trolleybus, non?

Il disputera le championnat suisse par équipes Le challenger au titre mondial d'échecs sera présent à Bienne

De notre correspondant :

Pour une prime se montant à environ 3000 fr. par match, Viktor Kortschnoi, challenger au titre de champion du monde d'échecs, a accepté de disputer le championnat suisse par équipes — qui débute dimanche prochain — avec le Club d'échecs de Bienne. Le contrat n'est toutefois pas encore signé.

Hier, la nouvelle a fait l'effet d'une bombe dans les milieux échiquéens biennois. La surprise était totale. Pour cette saison, Kortschnoi avait manifesté son intérêt de prendre part au championnat national allemand de la «Bundesliga». Ce ne fut pas possible, l'apatride ayant déjà participé à la «team cup» avec l'équipe d'Olten. Les dirigeants du club biennois sautèrent alors sur l'occasion qui se présentait d'engager Kortschnoi, qui accepta sur le champ.

Les Biennois présenteront dimanche prochain contre les Bernois de Zytglogge une équipe explosive avec le prétendant au titre mondial en première planche et le champion suisse André Lombard en planche deux. Ils sont d'ores et déjà les grands

favoris du championnat, presque assurés de pouvoir défendre victorieusement le titre de champion suisse conquis l'année dernière.

Toutefois, que les supporters biennois tempèrent leur optimisme : bien que leur nouveau champion puisse disputer le championnat d'Europe (qui se déroulera à Bienne probablement lors des fêtes de l'Ascension), il n'est pas encore certain qu'il prenne part au match capital du championnat contre Zurich le 18 juin prochain. Kortschnoi doit en effet préparer son championnat du monde contre le Soviétique Anatoly Karpov, qui aura lieu en juillet prochain.

Pour CE de Bienne, il ne reste maintenant plus qu'à partir à la chasse aux sponsors. Kortschnoi disputera une dizaine de rencontres avec le CE Bienne à raison de 1000 à 3000 fr. par partie. Pour un petit club comme Bienne, dont le budget annuel tourne autour des 20.000 fr., il ne sera pas facile de trouver quelque 30.000 francs. Avis aux amateurs...

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo: 15 h et 20 h 15, «Au-delà du bien et du mal»; 17 h 45, «Amore e anarchia».
Rex: 15 h et 20 h 15, «Mac Arthur le général rebelle» (dès 14 ans); 17 h 45, «Three women».
Lido: 15 h et 20 h 15, «Mort d'un poutri».
Scala: 15 h et 20 h 15, «The Choirboys».
Palace: 15 h et 20 h 15, «La vie devant soi» avec Simone Signoret.
Studio: 20 h 15, «Liebespiele junger Mädchen».
Metro: 19 h 50, «La cité des dangers» et «Zinksäure für die Goldjungen».
Élite: permanent dès 14 h 30, «Jet-Sex».
Capitole: 15 h et 20 h 15, «Et vive la liberté».

PISCINE COUVERTE
Palais des congrès: ouverture de 14 h à 20 heures.
EXPOSITIONS
Galerie 57: peintures, collages et dessins de Carlos Duss.
Galerie Michel: peintures et dessins de Roberto Bort.
UBS: peintures à l'huile de Juan Castro.
Rue Centrale: exposition «Créativité enfantine».

THÉÂTRE
Théâtre municipal: 20 h, «Der fidele Bauer».
Médecin de service: tél. 22 33 33.
Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22 33 88.
Main tendue: tél. 143.
Pharmacie de service: tél. 22 13 29.
FAN-L'Express, rédaction biennoise: tél. (032) 22 09 11.

FRANCE VOISINE

Législatives : progression des centristes à Belfort

De notre correspondant :

Comme prévu, on retournera aux urnes à Belfort-Ville (1^{ère} circonscription) dimanche, et aussi à Belfort-Campagne (2^{ème} circonscription), ce qui est plutôt une surprise quant à cette dernière.

Dans la 1^{ère} circonscription, M. Chevènement est en ballottage. Le chef de file du CERES a obtenu 13.176 voix. Ses principaux adversaires, M. Didier Schuller, (UDS) 8420 voix, ce qui dépasse les espoirs de ce candidat, et M. Jean Rosselot (RPR) 6062, ce qui marque du

côté des gaullistes un recul dont ont profité leurs alliés centristes, les électeurs s'étant par là montrés favorables à l'élargissement de la majorité. Du côté des communistes, M. Jean-Marie Martin a obtenu 4840 suffrages et les écologistes (M. Monnier) 1396. Si le report des voix du PC s'est fait correctement, M. Chevènement retrouvera bien sûr son siège, mais sans cet apport ce sera l'échec.

A Belfort-Campagne, M. Forni (PS), 10.393 voix, a été mis lui aussi en ballottage

alors que les pronostics le donnaient vainqueur à l'issue du premier acte. C'est que M. Pince (UDF), un inconnu des gens du Territoire, a obtenu 6170 suffrages, un résultat très honorable. M. Champanay (RPR), qui entraînait lui aussi dans la bataille, a recueilli 4224 voix. Pourtant les gaullistes, ici également, sont en recul au bénéfice des centristes.

M. Drouet, (PC) qui s'est présenté pour la première fois dans cette deuxième circonscription, a obtenu 3935 voix et

M^{lle} Lacaille (Lutte ouvrière) 2011 voix. Entre M. Forni et M. Drouet, la meilleure entente n'a pas toujours régné ce dernier mois mais la discipline fera qu'une grande partie des voix des communistes iront à M. Forni au deuxième tour. Cela dit, le succès des candidats du PS, comme dans bien d'autres départements, n'est pas aussi net que les sondages le montraient. Mais les autres signataires du programme commun (les communistes) ont eux obtenu des résultats plus qu'honorables. Le PC est allé

bien souvent au charbon pour le PS qui ne peut rien sans ses alliés.

Mais, à l'heure où nous transmettons ces lignes, on ne connaît pas encore le plan de bataille de dimanche prochain des socialistes-communistes. Qui qu'ils décident, beaucoup de socialistes risquent de voter dimanche prochain pour les centristes et, qui sait, peut-être pour les gaullistes. Cela dit, ce deuxième tour se résumera en un duel socialiste-Union démocratie française.

DISTRICT DE BOUDRY



C. GINDRAUX

MENUISERIE AGENCEMENTS

Fabrication de fenêtres en tous genres

Rue des Goulettes - SAINT-AUBIN (NE) - Tél. (038) 55 13 08

049167 A



BUFFET DE LA GARE BEVAIX

Fam. J. Bulliard

LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS DES JEUNES

PETITE RESTAURATION

MENU DU JOUR Fr. 7.- du lundi au samedi café offert

Salle pour sociétés, salle de jeux - Du lundi au samedi de 7 h à 9 h CROISSANT OFFERT

001851 A

POUR VOS CADEAUX DE PÂQUES

**ARTICLES
EN ÉTAIN**

B. C. RUBI

rue Félix-Bovet 32
AREUSE Tél. 42 24 69

Samedi ouvert
de 9 h à 12 h
de 14 h à 16 h



Lampe à pétrole Fr. 56.—
Lampe à pétrole avec opaline Fr. 115.—
Plateau antique Fr. 205.—

001833 A

POUR L'ACHAT DE VOTRE PROCHAIN VÉLO

Gilbert-sports
peut vous offrir

vélo homme 3 vitesses Fr. 198.—
vélo course 10 vitesses Fr. 338.—
vélo Cilo 10 vitesses Fr. 398.—

Gilbert-sports

RÉPARATIONS RAPIDES ET SOIGNÉES

Port 6 - 2024 SAINT-AUBIN - Tél. (038) 55 26 24

014561 A



André Desvoignes

PAYSAGISTE

Tous travaux de jardinage

Créations et entretien - Prix raisonnables et soignés

Fbg Ph.-Suchard 22 - Case postale 127 - 2017 Boudry - Tél. 42 31 96
après 18 heures

021092 A

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
APPAREILS MÉNAGERS
RÉPARATIONS RAPIDES

DEVIS SANS ENGAGEMENT

Concessionnaire des PTT

**MEILLARD &
GLAUS**

MAÎTRISE FÉDÉRALE

2016 CORTAILLOD Tél. (038) 42 11 52

001854 A

BOUTIQUE
Corning

Rue Oscar-Huguenin 21

BOUDRY - Tél. (038) 42 26 79

Arrivage journalier
des modèles Printemps-Été

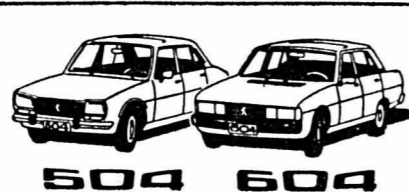
Grand choix de pulls et chemises Carloff
pour hommes

Une visite s'impose.

001853 A



La gamme
à toute
épreuve



104 304

504 604

GARAGE DES JORDILS

BOUDRY

Tél. 42 13 95

001859 A



LIBRAIRIE - PAPERIE
DU VIGNOBLE
2017 BOUDRY
PLACE SBS ☎ 42 1078

DRAPEAUX
- Tous les
aux meilleures conditions

- **MONOCUP** La vaisselle en
plastique la plus vendue
Livraison au prix de la fabrique

- Articles pour sociétés

054683 A

A SAINT-AUBIN

**Claude GINDRAUX, menuiserie, agencements, fenêtres,
une entreprise artisanale forte de trois générations**

Un service personnalisé, des conseils judicieux, l'amour du travail

L'entreprise Gindraux, fondée en 1907, en est à sa troisième génération. Elle est dirigée depuis 1966 par M. Claude Gindraux dont le fils vient de passer avec succès le certificat de capacité fédérale.

UN ESSOR RÉJOUISSANT

L'entreprise emploie huit collaborateurs. Jusqu'en 1955, elle se trouvait en milieu du village avec une roue à eau. Actuellement elle dispose de locaux et d'équipements modernes malgré le manque de place. La situation?

- Nous ignorons la récession malgré la dure crise qui frappe le secteur de la construction. Nous œuvrons pour les rénovations, l'équipement de villas et de maisons familiales. Notre clientèle est à la fois locale et régionale (le Bas) et provient aussi du canton de Vaud...

L'entreprise consacre 80% de sa production aux fenêtres. Elle forme des apprentis dans un secteur jugé plein d'avenir:

- On aura toujours besoin du menuisier et du charpentier...

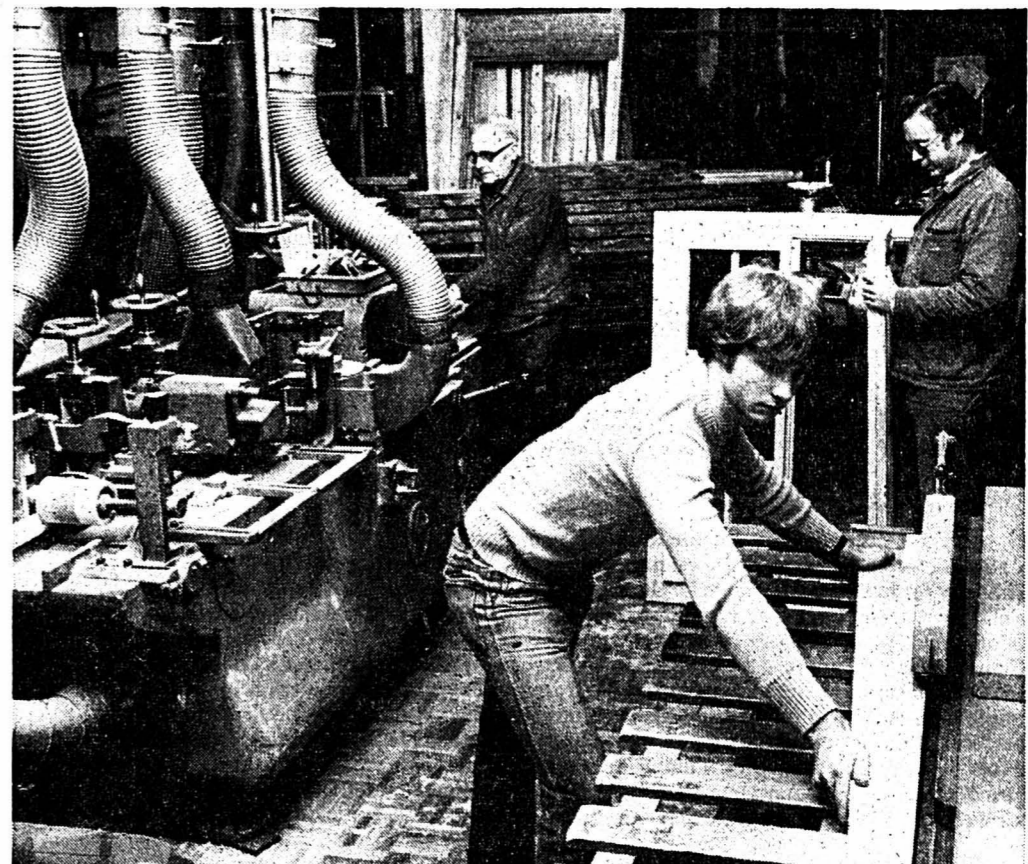
M. Claude Gindraux mise sur l'avenir malgré les difficultés actuelles. Pour lui, il s'agit de se battre, de miser sur la qualité du travail, de réduire les marges bénéficiaires, de mériter la confiance de la clientèle:

- Nos carnets de commandes sont complets. Toutefois, nous restons toujours disponibles pour les réparations, même les plus minimes...

DU PAIN SUR LA PLANCHE

L'entreprise ne manque pas de travail malgré les difficultés de la construction. Elle mise actuellement sur les villas et les maisons familiales, les rénovations d'anciens bâtiments:

- Nous ne craignons plus la concurrence des «géants». Nous sommes ici pour travailler «à la carte», d'une façon artisanale, avec des prix étudiés ignorant les tarifs «sauvages» qui portent



La famille Gindraux au travail.

(Avipress-J.-P. Baillo)

préjudice à la profession et aux intérêts d'une clientèle exigeante...

M. Claude Gindraux et ses collaborateurs se donnent de la peine pour suivre les nouveautés techniques, se recycler en permanence, améliorer sans cesse les prestations de l'entreprise:

- Nous formons une équipe bien soudée. Nous accordons une grande importance aux contacts humains, aux relations avec la clientèle. Nous sommes toujours disponibles pour fournir des conseils judicieux et des devis sans engagement...

CONFIANCE EN L'AVENIR

M. Claude Gindraux, tout en rejetant la «consultation» de la boule de cristal,

envisage l'avenir avec un optimisme relatif. Les entreprises à caractère artisanal regagnent la faveur des consommateurs qui ne veulent plus de l'anonymat des grandes surfaces.

M. Claude Gindraux met tout en œuvre pour l'essor de son entreprise artisanale tout en souhaitant la bonne marche du commerce et de l'industrie locale et leur diversification:

- Nous nous sentons solidaires de l'économie locale qui parvient, dans certains secteurs, à se régionaliser largement. Nous avons une seule ambition: aller de l'avant en misant sur une clientèle satisfaite...

Boutique Corning, 21, rue O.-Huguenin, à Boudry

La mode féminine et masculine dans un cadre douillet



Vue de la boutique Corning dirigée par Mme Francine Mury.

(Avipress-J.-P. Baillo)

La boutique Corning, à Boudry, sous l'impulsion de Mme Francine Mury, crée il y a plus de trois ans, bénéficie déjà d'une fidèle clientèle régionale y compris de Neuchâtel. Cette boutique, qui fait partie d'une chaîne, mise sur la mode féminine et masculine, des exclusivités, des prix avantageux et la qualité.

**UN CADRE ATTRAYANT
ET DES AVANTAGES**

Le cadre est attrayant, «chaud», l'accueil personnalisé. La boutique spécialisée pour les jeunes et les petites tailles offre actuellement certains articles allant jusqu'au numéro 46:

- Désormais, nombreux sont les Boudryens qui tiennent à nous rendre visite avant de se rendre dans les grandes surfaces. Ici, le service n'est pas anonyme. Nous faisons des retouches, nous sommes attentifs aux réclama-

tions éventuelles, nous ne poussons jamais à la vente...

Ici, on trouve les grandes marques: jeans Lee Cooper, Norwiss, ensembles pour femmes et hommes, articles pour enfants. Tout est présenté dans un cadre rationnel: jupes, ensembles, jeans, robes, chandails, chaussures en vogue notamment pour l'été.

L'ÉVOLUTION DE LA MODE

La mode évolue sans cesse et Corning en tient compte car la boutique ignore les grandes séries:

- Cette année, pour les femmes, les couleurs en vogue sont le havane, le brun, le rouille, les robes aux tons pastel. La mode est au «flou», au plissé, à l'ample. Pour les hommes, le jean est recherché ainsi que les ensembles Cooper sable, blanc, marine notamment. Nous proposons aussi des articles pour enfants, en vogue, notamment des

jeans et des polos. L'essentiel, c'est de suivre de près l'évolution de la mode et d'offrir des prix et des prestations donnant entière satisfaction à une clientèle exigeante...

LA CARTE DE FIDÉLITÉ

Corning offre à sa clientèle une «carte de fidélité» donnant droit à un bon d'achat de 35 fr. pour un total d'achat de 500 francs:

- Cette initiative connaît un succès inespéré et permet de récompenser la clientèle fidèle. Nous sommes heureux de voir que notre boutique ignore la crise et étend sans cesse sa clientèle...

Mme Mury et sa vendeuse sont toujours disponibles, ouvertes au dialogue:

- Nous aimons notre profession et notre vœu est que la boutique Corning reste un lieu de rencontre et contribue à la diversification du commerce boudryen dans un contexte régional...

INFORMATIONS SUISSES

Les élections françaises à travers la presse suisse

BERNE (ATS). — La plupart des quotidiens romands consacre une bonne partie de leurs commentaires aux résultats des législatives françaises.

Pour la «Tribune de Genève» (indépendant) «la gauche est en tête, mais la majorité reste bien placée». Remarquable que le parti communiste français n'est plus le premier parti de gauche, le correspondant à Paris du journal écrit qu'avec «25 % des suffrages exprimés, les socialistes et les radicaux de gauche (...) — si l'on se fie aux intentions de vote enregistrées ces derniers mois par les sondages — n'ont guère fait mieux que résister».

«La Suisse» (indépendant) estime que si «les résultats sont plus serrés que prévu, les sondages d'opinion ne s'étaient guère trompés: les partis de gauche ont fortement progressé». Et évoquant le second tour, le journal estime dans son éditorial: «(...) quoi qu'il advienne au second tour, la future majorité devra marcher sur la pointe des pieds, étant dans l'impossibilité manifeste de ne pas tenir compte d'une minorité (...) qui sera numériquement forte».

Toujours à Genève, le «Journal de Genève» (libéral) estime que le résultat est surprenant «on pensait que la gauche française allait recueillir plus de voix au premier tour (...) on est en droit de penser que compte tenu du découpage des circonscriptions, la gauche verra la victoire lui échapper».

De son côté, la «Tribune de Lausanne — le Matin» (indépendant) considère que «l'heure n'est pas au chambardement, elle est à l'expression d'un réel mécontentement, mais qui ne va pas jusqu'à une volonté de changement radicale».

Pour «24 Heures» (indépendant), «une bonne partie de la France n'a pas

cru aux lendemains qui chantent. Cette France du bas de laine qui pense «qu'un tiens vaut mieux que deux tu l'auras» n'a pas osé suivre Mitterrand ou Marchais dans leurs perspectives enchanteresses».

La «FAN-L'Express» (indépendant) de Neuchâtel espère que le nombre relativement élevé de candidats de la majorité élus au premier tour, tandis que «la trinité socialiste Mitterrand-Defferre et Mauroy était en ballottage», constitue «l'espoir d'un échec de la gauche pour dimanche prochain».

Dans le Jura «le Démocrate» (radical) relève la participation très importante (environ 83 %) et estime que «la progression en nombre de voix du PS est insuffisante pour lui permettre un quelconque «triomphalisme». Quant à «l'Impartial» (indépendant), son éditorialiste remarque que «la gauche a la majorité des voix, cela ne signifie pas encore la majorité des sièges, tant il est vrai que les inégalités du découpage des circonscriptions électorales met ici le siège à 35.000 voix et là à 120.000».

Pour la «La Liberté» (catholique) «consciente de l'enjeu du 19 mars, la majorité aura certainement moins de peine à surmonter ses dissensions que l'opposition pour appliquer la discipline électorale, la désunion de la gauche ayant un caractère autrement plus grave que les querelles de la droite».

En Valais, l'éditorialiste du «Nouveliste et Feuille d'avis du Valais» (catholique) a été envahi d'un «immense soulagement». «Les prévisions calculées montraient en effet que la catastrophe qui menaçait la France et l'Europe ne s'était pas produite». Le «Journal du Valais» (indépendant) estime lui que «au centre et à droite,

les mines sont sombres, le RPR de Jacques Chirac est devenu le deuxième parti du pays (...), dans l'ex-majorité, donc, un rééquilibrage qui, s'il satisfait le président de la République ne lui permet pas d'envisager l'avenir avec la certitude et la sérénité qui le caractérisait samedi soir».

En Suisse alémanique, les quotidiens ont également consacré une large place aux résultats et commentaires sur le premier tour des élections législatives françaises.

La «Neue Zürcher Zeitung» (radical) «on saura dans une semaine si, une fois de plus, les anciennes habitudes ont été confirmées, à savoir que les électeurs français utilisent le premier tour pour exprimer leur mécontentement, mais vote au second tour pour confirmer une politique et un gouvernement connu même si on les critique souvent».

Toujours à Zurich, le «Tages Anzeiger» (indépendant) considère que «le vœu de changement qui semble se dégager (...) est compréhensible après vingt ans de pouvoir des gaullistes et la domination du pouvoir de l'argent, des hommes d'affaires et des spéculateurs». Et si ce vœu de changement ne s'est pas plus clairement exprimé, c'est surtout estime le journal, à cause «de la fausse peur des Français devant la gauche».

La «Basler Zeitung» (indépendant) estime que «même si la gauche n'a pas obtenu le résultat escompté (...) son avance est quand même importante par rapport aux législatives de 1973, où elle n'avait alors obtenu que 46,7 % au premier tour. La gauche obtient cette fois la majorité des voix et peut-être la majorité absolue, pour la première fois depuis la V^e République».

Les fonctionnaires postaux et le bénéfice des PTT

BÂLE (ATS). — Le comité central de la Société suisse des fonctionnaires postaux (SSFP), qui s'est réuni en fin de semaine à Bâle, s'est penché sur le bénéfice réalisé par les PTT en 1977. La SSFP estime dans un communiqué que ce bénéfice «est dû à une marche favorable des affaires et au renchérissement minime d'une part ainsi qu'aux efforts communs de la direction générale, des directions d'arrondissement, des cadres d'exploitation et de chaque fonctionnaire d'autre part». La SSFP est d'avis que le peuple suisse a droit à la réduction de certaines taxes, mais elle souligne cependant que des «promesses et des mesures euphoriques» pourraient, en cas de stagnation économique ou de renchérissement plus important, entraîner de nouveaux déficits pour les PTT.

Le syndicat des fonctionnaires postaux

souhaite qu'une partie du bénéfice soit consacrée à une amélioration de la situation du personnel. Selon la SSFP, les réformes structurelles en élaboration depuis plusieurs années dans le domaine des directions d'arrondissement postal et des offices de poste doivent être menées à chef «sans atermoiements». La SSFP en appelle également au Conseil fédéral pour qu'il entre enfin en pourparlers sur la question de l'amélioration de la réglementation des vacances qui avait été revendiquée en 1973 et qui jusqu'ici a toujours été repoussée. Le syndicat exige également la réintroduction de la compensation au renchérissement sur les indemnités pour service de nuit, travail irrégulier, déplacement, etc., compensation qui a été supprimée il y a plusieurs années.

Constructions civiles de l'Etat central Programme multiannuel: priorité aux nouveaux bâtiments de Liebefeld

BERNE (ATS). — Les organes compétents de la Confédération ont élaboré un programme multiannuel pour mieux réglementer l'activité dans le secteur des investissements en faveur des constructions civiles de l'Etat central. En effet, les programmes de création de travail 75/76 cessant dès 1979 d'exercer leurs effets sur le marché de la construction, il faut tenter d'obtenir une certaine stabilisation de la demande en recourant à la procédure du budget ordinaire et inscrire les constructions envisagées dans des programmes multiannuels.

Il s'agit d'un système qui est utilisé depuis des années déjà par les PTT et les CFF. Les constructions militaires font aussi l'objet de programmes multiannuels, les priorités étant fixées en premier lieu par le chef du DMF. Dans le domaine civil de l'administration générale de la Confédération et des deux Ecoles polytechniques fédérales, où les constructions projetées relèvent de plusieurs départements, la procédure doit encore être institutionnalisée, en ce sens que le Conseil fédéral pourra déterminer l'ordre dans lequel les ouvrages figurant dans un programme multiannuel seront soumis au parlement en vue de l'ouverture des crédits. Le programme s'étend jusqu'à la fin de 1983 et dépasse la planification à moyen terme qui prend fin en 1981. Mais en fait, une période de cinq années offre une meilleure vue d'ensemble, compte tenu du temps relativement long qui est nécessaire pour la préparation et l'exécution des travaux. Pour les prochaines cinq années, le programme a été établi sur la base d'un montant annuel de 200 millions de francs contre une moyenne de 236 millions de francs au cours des cinq dernières années, mais cela sans les frais d'entretien.

La priorité a été accordée aux nouveaux bâtiments de Liebefeld-Berne devant permettre le développement des stations agronomiques et le transfert de l'Office vétérinaire fédéral. Pour ce projet, 1,5 million de crédit a été obtenu des Chambres pour l'étude du projet. Le Conseil fédéral demande maintenant un

crédit d'ouvrage de 40,85 millions pour la construction des nouveaux bâtiments. A cela s'ajoute le développement de divers instituts des écoles polytechniques de Lausanne et Zurich pour lequel un crédit d'ouvrage de 147,52 millions de francs est demandé.

VALAIS

La section de Monthey se retire de la FTMH

MONTHEY (ATS). — Réunie dimanche en séance extraordinaire, la commission de soutien de Monthey a décidé de prendre des dispositions pour fonder un syndicat indépendant.

Métral l'infatigable

(c) Cette semaine est sorti de presse à Sion le dernier roman de Maurice Métral «Juge et meurs». Il s'agit là du 23^{ème} roman de l'écrivain valaisain tandis que l'ensemble de sa production approche aujourd'hui des... 40 livres, en comptant ses œuvres théâtrales et ses essais. On imagine, simplement sur le plan du travail pur, la route parcourue par l'écrivain depuis le jour où il publiait timidement son premier roman «le chemin des larmes».

«Juge et meurs» est l'histoire d'une jeune femme, Carole, prise dans le filet de la loi et de la justice, vivant un drame d'une intensité peu commune en l'espace d'une seule journée. Métral introduit comme jamais la présence des animaux au cœur même de cette tragédie. C'est tout l'enseignement de la nature, des bêtes, des choses, qu'aborde l'écrivain en faisant jouer à ce monde-là un rôle déterminant dans le drame intérieur vécu par sa jeune héroïne.

SUITE Le nouveau programme d'armement

Il est donc apparu que la solution la plus judicieuse consistait à acquérir une nouvelle série de fusils d'assaut 57. Cette arme sera remise aux recrues jusqu'en 1985, et même après. Ceci laisse le temps de poursuivre avec tout le soin voulu les travaux de recherche d'une arme de remplacement et d'établir les principes généraux relatifs à l'emploi, à l'attribution et à la quantité nécessaire de nouveaux fusils.

Pour 13 millions de francs, on va aussi acquérir un nouveau pistolet lance-fusées. L'ancien datait du dernier service actif et il avait même fallu l'interdire partiellement. Le nouveau pistolet tire des munitions éclairantes ou de signalisation. La fusée éclairante permet d'illuminer à courte distance le secteur tenu par un groupe ou une section. La fusée de signalisation, elle, est utilisée notamment à l'échelon de la compagnie. Toujours au chapitre de l'infanterie, on note 17 millions pour un appareil de pointage et goniomètre destiné au lance-mines de 8,1 cm. Un des principaux buts est ici d'uniformiser les appareils de pointage.

Ainsi, le nouvel appareil est de la même fabrication que celui dont est déjà équipé le lance-mines de 12 cm. Il a une graduation de 6400 pour mille complétée par une boussole améliorée.

LES CHARS

Ce sont 207 millions qu'il faudra dépenser pour la quatrième série de chars 68. L'acquisition de 60 de ces engins blindés permettra de réaliser un important projet de modernisation et, simultanément, de prévenir les effets négatifs que la diminution du parc de nos blindés ne manquerait pas d'exercer sur nos formations mécanisées et notamment sur celles qui sont prévues pour assurer la défense antichar. Cette acquisition complète ainsi le remplacement de 200 chars légers 51 entrepris dans le cadre des programmes d'armement 1974 et 1975.

Pour l'aviation, 75 millions sont prévus en faveur des engins guidés air-air «Sidewinder». L'avion de combat «Tiger» qui est en voie d'acquisition est essentiellement prévu pour la couverture aérienne. Son armement est donc surtout constitué par l'engin «Sidewinder». Le «Mirage» en est du reste aussi équipé. Mais, la maniabilité de l'engin guidé doit être améliorée de manière à permettre au «Tiger» d'assurer le plus efficacement possible les tâches relevant de la couver-

ture aérienne. Il y a donc lieu, d'une part, d'apporter des modifications techniques et d'autre part, de compléter judicieusement les stocks.

CHIFFRAGE

On va aussi dépenser 10,2 millions pour un appareil de chiffrage pour canaux de transmission. Dans une première étape, le but est de protéger plus efficacement les liaisons par fil les plus importantes à l'échelon supérieur du commandement. L'appareil en question a été soumis à des tests techniques approfondis et à des essais dans la troupe. Il a donné pleine satisfaction. Enfin, le Conseil fédéral propose d'acquérir une série de camions superlourds à benne basculante pour une somme de 17,8 millions. Le véhicule a quelque 12 tonnes de charge utile. Il renforcera l'efficacité de la troupe

lorsqu'elle sera appelée à travailler sur des chantiers ou en cas de catastrophe.

Lors d'une conférence de presse organisée lundi matin à Berne, le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi, chef du département militaire, entouré de plusieurs de ses collaborateurs et notamment du commandant de corps Senn, chef de l'état-major général, a présenté le projet de demande de crédit de 723 millions pour le programme d'armement 1978. Il a indiqué que 160 millions de francs étaient prévus tant pour 1979 que pour 1980. En 1981, la somme s'élèvera à 120 ou 130 millions. Les sommes les plus importantes seront consacrées à l'acquisition de 60 nouveaux chars suisses 68 (207 millions). Suivent l'engin antichar dragon (188 millions) et 80.000 fusils d'assaut (195 millions). Sur le total de 723 millions, 36 % iront à l'étranger, 14 % aux ateliers militaires et 50 % à l'économie privée suisse.

Un registre des cancéreux dans tous les cantons?

BERNE (ATS). — La création d'un registre des cancéreux relève avant tout de la compétence des cantons. Le Conseil fédéral envisage donc de charger le département de l'intérieur d'examiner de concert avec la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires la question de l'extension à tous les cantons de l'établissement de registres des cancéreux.

Répondant à une question écrite de M^{me} Spiess (PDC/BS), le Conseil fédéral indique en outre qu'il y a plusieurs sortes de registres des tumeurs. Les uns constituent un répertoire de tous les patients atteints de tumeurs qui sont traités dans un hôpital. Dans les autres, on inscrit tous les cas constatés dans une région, cela permet de déterminer la fréquence de la maladie dans le groupe de population visé.

Tous les registres doivent contenir des données de base communes, comparables entre elles sur le plan régional et national et de nature à assurer à l'avenir une colla-

boration scientifique au niveau international, par exemple sous forme d'une participation aux études du centre international de recherches sur le cancer (CICR) à Lyon.

La Suisse romande possède déjà aujourd'hui un nombre suffisant de registres, tandis que, dans la partie alémanique du pays, il n'y a que les deux cantons de Bâle, ainsi que celui de Saint-Gall et les deux Appenzell qui tiennent un registre. Il serait souhaitable que d'autres régions de Suisse alémanique soient pourvues de registres d'une conception analogue. Un projet de création d'un registre qui était en voie de réalisation à Zurich a dû être abandonné.

La loi du 18 décembre 1970 sur les épidémies ne prévoit de déclaration obligatoire que pour les maladies transmissibles. Le cancer n'étant pas transmissible, on pourrait tout au plus envisager pour cette maladie une déclaration volontaire faite par les médecins. La Confédération peut exercer une certaine influence par le fait qu'elle alloue depuis 1976 des subventions pour les registres du cancer.

14.442 chômeurs complets à la fin février

BERNE (ATS). — A fin février, il y avait 14.442 chômeurs complets inscrits auprès des offices du travail, soit 655 ou 4,3 % de moins qu'à fin janvier dernier et 3096 ou 17,7 % de moins qu'une année auparavant. Par rapport au mois précédent, le nombre des hommes au chômage a diminué de 505 et celui des femmes de 150 pour s'inscrire respectivement à 10.567 et 3875. Le taux de chômage par rapport à la population active atteignait environ 0,5 % à fin février. A la même date, le nombre des places vacantes officiellement recensées s'élevait à 8291, contre 7209 à la fin du mois précédent (+ 15 %) et 5527 à fin février 1977 (+ 50 %).

Le Tribunal fédéral rassure les horticulteurs

LAUSANNE (ATS-CRIA). — «Les vignerons, arboriculteurs, horticulteurs et maraichers sont, au même titre que les agriculteurs, des professionnels de la terre et tous ont le sol pour outil de travail»: L'association des horticulteurs de la Suisse romande se félicite de la décision prise mercredi à Lausanne par le Tribunal fédéral, en acceptant le recours d'un horticulteur contre le règlement de la commune de Grens, près de Nyon, qui excluait les établissements horticoles de la zone agricole.

La protection des zones agricoles n'exige pas l'exclusion de l'horticulture de tout un territoire communal, déclare cette association. Reconnue comme une forme d'exploitation agricole, l'horticulture n'est donc pas incompatible avec l'agriculture. C'est la même terre qui fait pousser les fleurs et les légumes, conclut l'Association des horticulteurs.

* Le Conseil fédéral a nommé M. Richard Gaechter ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse en République des Philippines. M. Gaechter occupera le poste de chef de la mission à Manille, actuellement dirigée par un chargé d'affaires, «afin d'accroître la présence de la Suisse dans le tiers monde et de développer nos efforts de promotion commerciale». Le nouveau titulaire était jusqu'ici premier collaborateur du chef de la mission diplomatique suisse à Mexico.

Danger local d'avalanches

DAVOS (ATS). — L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches au Weissfluhjoch sur Davos communique:

Les modifications météorologiques ont provoqué lundi matin dans toute la région des Alpes un refroidissement sensible de la température, ainsi qu'un rayonnement accru. Le danger d'avalanches est par conséquent fortement revenu.

Sur les pentes escarpées et recouvertes d'herbe, situées jusqu'à 2200 m, des avalanches isolées de neige mouillée sont à prévoir, tandis que dans les régions plus élevées, un danger important de glissements de plaques de neige demeure, touchant particulièrement les pentes orientées à l'est et au nord.

82 kg de viande par personne en 1977

BERNE (ATS). — L'Office vétérinaire fédéral a publié dans son bulletin du 6 mars des statistiques sur la consommation de viande qui a atteint un nouveau record en 1977. En effet, 531.119 tonnes de viande ont été consommées durant l'année (507.491 en 1976), ce qui représente une moyenne de 82 kilos par habitant (78,79 en 1976). C'est le chiffre le plus élevé depuis 1911, la consommation la plus faible ayant été enregistrée en 1945 avec 30,8 kilos par habitant. Le détail des différentes viandes consommées est le suivant: porc: 40,7 kg; bovins: 19,4 kg; veau: env. 6 kg; préparations de viandes importées: 1 kg; cheval: 0,6 kg; mouton: 1,1 kg; chèvre: 0,12 kg; viande et préparations de viande de volaille, gibier, lapin et poisson: 13,6 kg.

Nouveau recul de l'indice des prix de gros

BERNE (ATS). — L'indice des prix de gros, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), traduit l'évolution des prix des matières premières, des produits semi-fabriqués et des biens de consommation. Il s'est replié à 144,3 points à fin février dernier (1963 = 100), d'où un recul de 0,3 % par rapport au niveau atteint à la fin du mois précédent (144,7) et de 2,8 % comparativement à celui d'une année auparavant (148,5). Le taux annuel de variation s'était inscrit à -2,4 % en janvier 1978 et à + 1,4 % en février 1977.

Ce sont de nouveaux les prix des marchandises importées qui ont été la cause principale de cette régression de l'indice général. Des baisses de prix ont surtout été enregistrées pour les fruits oléagineux, le cacao, le café, la volaille étrangère, le coton brut ainsi que pour la plupart des métaux non ferreux. Ont aussi fait l'objet de transactions à des prix sensiblement réduits les céréales, la farine de

poisson, celle de viande, l'essence, le mazout, la semoule de blé dur, les fils de coton, le caoutchouc brut et le fer brut. En revanche, on a constaté de notables hausses de prix pour les bananes, le chocolat, le bois, les travaux de menuiserie, la chaux, des demi-produits en fer, les produits laminés en fer et acier marchands (notamment pour les tôles d'acier).

Les indices des dix groupes de marchandises se situent, à fin février, aux niveaux suivants (entre parenthèses: chiffres du mois de janvier 1978): produits agricoles 146,9 (148,5), produits énergétiques et connexes 184,6 (186,1), produits alimentaires transformés, boissons et tabacs 151,2 (150,6), textiles 105,6 (107,6), bois et liège 145,2 (143,7), papier et ouvrages en papier 142,0 (142,1), peaux, cuirs, caoutchouc et ouvrages en matière plastique 130,2 (130,7), produits chimiques et connexes 127,2 (127,2), matériaux de construction, céramique et verre 175,3 (175,4), métaux et ouvrages en métaux 153,4 (152,9).



Merveilleuse robe jersey imprimée, seyante l'après-midi, habillée dans vos soirées élégantes. Gracieusement plissée à la pointe des hanches, la jupe allonge votre silhouette.

Prix réclame 169.-

Neuchâtel
20, rue de l'Hôpital
25 35 25

Lausanne Genève Neuchâtel
Fribourg
La Chaux-de-Fonds

Comme il n'y a rien de plus important dans la vie que les affaires, Swissair se charge tous les matins de vous conduire vers les vôtres dans plus de 30 villes européennes.

Mais comme il y a dans la vie des choses plus importantes que les affaires, Swissair vous ramène en Suisse le soir même.



073769 A

Ainsi vous pourrez offrir à votre femme ce dîner trois étoiles que vous lui promettez depuis longtemps. Vous pourrez raconter à vos enfants cette belle histoire qu'ils attendent avec impatience. Vous pourrez terminer cette partie d'échecs que vous avez laissée en suspens la veille. Vous pourrez boire quelque chose en toute décontraction à la brasserie du coin. Et vous pourrez reprendre, page 320, ce roman que vous aimez lire tranquillement à la maison, dans votre fauteuil.

Vous pourrez donc goûter à loisir toutes ces choses importantes, plus importantes dans la

vie que les affaires. En définitive, n'est-ce pas pour l'amour d'elles que nous faisons des affaires?

Et sur ce point, les vols d'un jour de Swissair vous laissent de toute façon bien assez de temps. Prenons par exemple la durée du séjour à Amsterdam 11 heures 45 minutes, à Londres 9 heures 35 minutes, à Milan 7 heures 35 minutes, à Paris 11 heures 45 minutes, à Stuttgart 11 heures 25 minutes.

Swissair et votre agence de voyages IATA se feront un plaisir de vous fournir tous les renseignements souhaitables.



football

Première ligue: les extrêmes s'éloignent...

Groupe 2: sombre week-end neuchâtelois

On n'avait pas le sourire chez les équipes neuchâteloises, à l'issue du dernier week-end: un renvoi et deux défaites, tel était le bilan. Y a-t-il vraiment lieu d'être pessimiste? Pas trop, car les revers essayés ne constituent, à vrai dire, pas des surprises.

Peut-être attendait-on mieux de Boudry, en tenant compte de la position acquise par les hommes de Debrout avant la pause, mais la reprise, le dimanche précédent à Herzogenbuchsee, avait laissé entrevoir que l'équipe de Sur-la-Forêt ne détient pas encore la fine forme. Dès lors, il lui était difficile de s'opposer aux ambitions de Berne, mais on regrettera qu'ayant dominé durant presque toute la première mi-temps, Castek et ses camarades ne soient pas parvenus à marquer le moindre but.

résultat donnera-t-il à réfléchir à certains Romands de Bienne sur l'obligation de lutter durant toute la rencontre; il ne faut pas baisser les bras devant l'adversité.

RAISONS SÉRIEUSES

Ce n'est certainement pas ce qu'ont fait les joueurs d'Herzogenbuchsee à Lerchenfeld, où ils n'ont été battus que par 2-1. Or, pour qui sait combien est efficace la formation de la banlieue de Thoune lorsqu'elle évolue à son domicile, ce

minime écart constitue certainement un encouragement pour le vaincu. D'autant plus que son recevant avait de sérieuses raisons de se battre pour la victoire. Installés au premier rang depuis le tour précédent, les Oberlandais vont tout tenter pour s'y maintenir. Mais la place est particulièrement convoitée. Outre Berne déjà citée et Soleure, qui a écrasé Aurore, Kœniz a de sérieuses visées sur ce poste.

Le moment était donc mal choisi pour Bettlach de se déplacer dans la périphérie de la capitale, et le fait qu'il ne se soit incliné que par un minimum d'écart (1-0) montre que le dernier n'a pas encore perdu tout espoir de remonter le courant.

Enfin, il faut citer le... onzième match nul de Boncourt, qui a fait passer ses partisans par le régime de la douche écossaise. Ne menait-il pas avec quatre buts d'avance face à son visiteur Durrenast, et cela après une heure de jeu? Il y a donc un problème défensif à revoir chez les Ajouls. Comme il existe des problèmes aussi bien du côté de Delémont que du Locle, qui, n'ayant pu s'affronter pour le championnat dans la Mère commune des montagnes neuchâteloises, se sont retrouvés amicalement dans le Jura. Cette confrontation fut l'occasion pour les deux entraîneurs de constater qu'on est loin, de part et d'autre, de la condition optimale. Y. I.

FERME INTENTION

Pour sa part, Audax en a réussi un à Derendingen mais ce ne fut pas suffisant pour arracher au moins un point. Il est vrai que le déplacement en terre soleuroise ne constitue jamais un voyage d'agrément et la courte défaite subie par les Italo-Neuchâtelois laisse supposer que ces derniers sont habitués de la ferme intention de se tirer d'affaire. Ils auront, d'ailleurs, trouvé une certaine consolation à leur défaite en constatant que les autres mal lotis n'ont guère mieux réussi qu'eux en ce deuxième dimanche de mars.

Peut-être est-ce même pire pour Aurore, qui a subi une véritable correction de son visiteur, Soleure. Concéder sept buts sans même pouvoir sauver l'honneur, voilà qui n'est guère réconfortant. Il est vrai que, transplanté sur le plan des chiffres, cela ne correspond toujours qu'à la perte de deux points. Et, peut-être, ce

Groupe 1: Central Fribourg joue placé

La dix-septième journée aura servi à décanter quelque peu les positions, aux deux extrêmes du groupe 1.

Ne parlons pas de la première place, sur laquelle Stade Lausanne, depuis fort longtemps, détient une sérieuse option. Relevons, toutefois, que le chef de file a retrouvé ses manches, le week-end passé, pour donner la leçon à Orbe qui, pendant le premier tour, a été son plus sérieux contradicteur. Par ce succès, Stade Lausanne est devenu un finaliste en puissance.

La défaite d'Orbe a des répercussions importantes quant à la lutte pour la deuxième place. En effet, Orbe s'est complu à plusieurs occasions dans le rôle de dauphin de Stade Lausanne. Depuis la reprise, il a connu l'amertume en aban-

donnant quatre points. Aujourd'hui, il a passé les rênes à Central, qui maîtrise parfaitement bien son attelage. Central ne compte-t-il pas trois longueurs d'avance sur Orbe? Pour arriver à une position aussi privilégiée, le club fribourgeois n'a pas ménagé sa peine, surtout dimanche où il accueillait Onex. Son adversaire se situait sur ses talons, à deux encablures. On pouvait donc s'attendre à une lutte sans merci, un de ces combats dont l'issue vaut quatre points. Central a senti le danger. Il s'est imposé. A Onex de reprendre ses esprits! Rarogne aussi, commence à perdre ses illusions. Après son étonnante défaite face à Renens - et encore en terre valaisanne - il se pose les mêmes questions qu'Onex.

Dans cette bagarre pour la deuxième place, Central est ainsi parvenu à placer son démarrage. Trois en ont souffert: Orbe, Rarogne et Onex. Mais cette mêlée a permis à Nyon de réaliser une bonne opération. Vainqueur de Concordia, il s'est placé à la hauteur d'Orbe. Avec le moral, il est en mesure d'inquiéter Central.

On a précisé qu'Onex et Rarogne devaient retrouver leurs esprits après leurs récentes mésaventures. Certes, ils naviguent encore dans la première moitié du classement. Mais les distances avec les «viennets ensuite» se rétrécissent comme peau de chagrin. Et, avec cela, la relégation aux basques de chacun!

A l'arrière, on se démène. Plusieurs équipes ont vécu un dimanche fructueux: Renens à Rarogne, Fétigny à Monthey, Leytron à Meyrin et Martigny devant Malley. On a assisté ainsi à un regroupement massif. De Rarogne (5^{me} avec 17 points) à Martigny (13^{me} et avant-dernier avec 15 points), il y a encore sept clubs... et seulement deux points d'écart. Vers qui la relégation portera-t-elle ses regards? La deuxième victime est loin d'être désignée. Quant à la première, elle a pris un certain visage: Concordia, qui a connu une sombre journée non pas seulement à la suite de sa défaite face à Nyon, mais également par le fait que ses plus proches adversaires ont gagné. Il se trouve soudainement isolé au bas de l'échelle. R. Pe.

Aurore «fessé» par Soleure

AURORE - SOLEURE 0-7 (0-4)

MARQUEURS: Kraehenbühl 6^{me}, G. Boillat (contre son camp), 24^{me}, Feuz 40^{me}, Kraehenbühl 45^{me}, Rossel (penalty) 59^{me}, Feuz 62^{me}, Rutschli 67^{me}. Aurore: Bickel; G. Boillat; Gobat; Jourdin, Jenni, Wegmuller, Vasas, Muller; Weibel, Frigo, Hoch. ARBITRE: M. Haenni, de Cugy. NOTES: Stade des Tilleuls en bon état, température printanière. 500 spectateurs. Première rencontre des Biennois cette année, après déjà deux renvois. Aurore sans Niederhauser (examens). Changements de joueurs: 46^{me} Guillon pour Hoch, 55^{me} Saunier pour Jourdin chez Aurore. A la 87^{me}, avertissement à Bickel

pour anti-jeu. 83^{me}, tir de Feuz sur la latte. Coups de coin: 8 à 4 (4-1).

REPRISE MANQUÉE

Aurore a totalement manqué sa reprise de championnat. Les Romands de Bienne pourront invoquer une noire malchance sur les deux premiers buts, le premier à la 6^{me} minute sur un hors-jeu manifeste et un «auto-goal» de Boillat à la 24^{me}. Cependant, une rencontre se joue sur 90 minutes et, à voir certains éléments de la formation biennoise baisser les bras, est de mauvais augure. Toute la conception de jeu est à revoir chez les maîtres de céans qui jouent un football trop compliqué et improdudif. Le résultat évoluait régulièrement en faveur de l'équipe visiteuse qui aggravait encore la marque à la quarantième sur penalty et à quelques secondes de la mi-temps. Kraehenbühl portait le résultat à 0-4. La seconde mi-temps ne fut que du remplissage, les visiteurs se payant le luxe de marquer encore trois fois. E. P.

Récapitulons

Groupe 1

Classement (les équipes ont toutes joué 17 matches): 1. Stade Lausanne 28 - 2. Central Fribourg 21 - 3. Orbe 18 - 4. Stade Nyonnais 18 - 5. Rarogne 17 - 6. Onex 17 - 7. Malley 16 - 8. Leytron 16 - 9. Renens 16 - 10. Fétigny 16 - 11. Meyrin 15 - 12. Monthey 15 - 13. Martigny 15 - 14. Concordia Lausanne 12.

Prochains matches. - Fétigny - Martigny, Leytron - Concordia, Malley - Stade Lausanne, Nyon - Central, Onex - Monthey, Orbe - Rarogne, Renens - Meyrin.

Groupe 2

Classement. - 1. Lerchenfeld 17/24 - 2. Kœniz 17/22 - 3. Soleure 17/21 - 4. Berne 15/20 - 5. Boudry 17/20 - 6. Derendingen 17/20 - 7. Durrenast 17/18 - 8. Delémont 16/17 - 9. Boncourt 17/17 - 10. Le Locle 15/14 - 11. Audax 17/11 - 12. Herzogenbuchsee 17/11 - 13. Aurore 15/10 - 14. Bettlach 16/4.

Prochains matches. - Audax - Boncourt, Berne - Lerchenfeld, Bettlach - Derendingen, Delémont - Aurore, Durrenast - Le Locle, Herzogenbuchsee - Kœniz, Soleure - Boudry.

Match amical à Delémont

DELEMONT - LE LOCLE 2-2 (1-1). DELEMONT: Demuth; Anker; Rossi-nelli (Gorrara), Lauper, Comte; Sbaraglia, Friche, Chavallaz; Kaelin, Jecker, Lachat (Rebetez). LE LOCLE: Eymann; Huguenin; Koller, Cortinovis, Vermot; Gardet, Kiener, Dubois (Chapatte); Claude, Schermesser, Bonnet.

MARQUEURS: 15^{me} Sbaraglia; 25^{me} Gardet; 65^{me} Claude; 73^{me} Rebetez.

ARBITRE: M. Fritz Luthi. Le terrain des Jeanneret étant encore impraticable, les deux équipes se sont retrouvées «amicalement» samedi après-midi à Delémont. Le public attendait davantage de ce match. La confrontation, en effet, n'a jamais atteint un haut niveau. Les deux équipes ont éprouvé énormément de difficultés à faire circuler le ballon entre leurs lignes. Cet affrontement amical a donc été utile. Les entraîneurs Jaeger et Friche ont pu se rendre compte des lacunes existant encore au sein de leur «onze». LIET

Match à «suspense» au Panespo

Neuchâtel-Sports s'impose «sur le fil»

NEUCHÂTEL SPORTS - ST PAUL LAUSANNE 91-90 (55-40). NEUCHÂTEL: Davis (48 points), Goetschmann, Perretgentil (8), Osowiecki (4), Stauffer, Salvisberg (2), Jaques (2), Clerc (2), Vial (17), Notbom (8). Entraîneur: Fouad. ST PAUL: Borreirrod, Gilt, Lauria (12), Cavin, Corday (14), Crottaz, Gaillard (25), Vuille (13), Beacham (26). Entraîneur: Alcor. ARBITRES: MM. Binggeli (Berne) et Monney (Lausanne). NOTES: Salle du Panespo. 250 spectateurs. Perretgentil sort pour 5 fautes personnelles à la 28^{me} minute.

AFFOLEMENT

Dès lors, les Neuchâtelois tentèrent de réagir et cherchèrent à mieux s'organiser. Par de nombreux changements de joueurs, ils parvinrent à freiner la fougue lausannoise. A 3 minutes de la fin, Notbom, Vial et Davis réussirent à creuser un nouvel écart qui se situa à 9 points (87 à 78). Mais, par une attitude incompréhensible, les Neuchâtelois s'affolèrent en précipitant leurs actions. Par maladroitness, ils perdirent rapidement tout le bénéfice de leur remontée spectaculaire et se trouvèrent complètement dépassés par la

réussite des Vaudois. Ces derniers ne s'avouèrent finalement battus que par le chronomètre qui stoppa leur élan, préservant du même coup une petite victoire neuchâteloise.

A la suite de cet «exploit», Neuchâtel se hisse à la 3^{me} place au classement en compagnie de Champel. Cette position ne réserve cependant aucune perspective à nos représentants, car les jeux sont maintenant faits; l'ascension en ligue A étant réservée à Bellinzzone et Sportive Française. M. R.

Tous les résultats

Une semaine après avoir été éliminé de la coupe de Suisse, Federale Lugano a subi sa troisième défaite dans le cadre du championnat suisse de ligue nationale A. Les Tessinois ont en effet été battus à Vevey, ce qui fait l'affaire de Fribourg Olympic. Vainqueurs de Sion en Valais, les Fribourgeois sont désormais admirablement placés pour gagner le titre national. Les résultats de la dix-septième journée: Pregassona - Pully 87-89 (43-44); Vevey - Federale Lugano 85-74 (48-28); Stade Français - Lemania Morges 109-89 (57-46); Sion - Fribourg Olympic 88-119 (46-59); Nyon - AL Jonction 84-85 (41-43); SP Lugano - Vignanello (vendredi) 96-73 (47-35). - Le classement: 1. Fribourg Olympic 17-32; 2. Federale Lugano 17-28; 3. Pully 17-24; 4. SP Lugano 17-22; 5. Vevey 17-22; 6. Vignanello 16-14; 7. AL Jonction 16-14; 8. Pregassona 16-12; 9. Nyon 17-10.

Ligue nationale B: Sportive Française - Uni Bâle 151-95 (63-43); Muraltese - Champel 79-76 (43-40); City Fribourg - Bellinzzone 91-90 (55-40); Vernier - Martigny 115-76 (52-31).

Ligue nationale féminine: Stade Français - Muraltese 87-56 (42-33); Baden-Sierre 77-45 (36-21); Femina Berne - Nyon 57-56 (33-27).

Première ligue nationale: Lausanne Sports - Uni Lausanne 82-75; Meyrin - Chêne 116-91; Monthey - Aigle 109-61; Perly - Wissigen 97-100; Helios - UGS 85-92; Fleurier - Lausanne Ville 71-87; Auvierier - Wetzikon 87-90; Bienne - Baden 89-100; Porrentruy - Uni Berne 63-60; Riehen - Lando 77-82; Reussbühl - Lucerne 93-95; Castagnola - San Massagno 92-79.



DE L'ALLANT. - A l'image de Ponte, qui, ici, déborde allègrement Mustapha, Grasshopper se montrera décidé, ce soir, face à Eintracht Francfort. (ASL)

MATCH RETOUR CONTRE FRANCFORT CE SOIR POUR LA COUPE U.E.F.A.

Grasshopper peut franchir le cap des quarts de finale

En parvenant en quart de finale de la Coupe de l'UEFA, Grasshopper a porté haut les couleurs du football suisse. Le fait d'avoir éliminé Slovan Bratislava et Dynamo Tbilissi parle, et comment, en sa faveur. Certes, le jeu qu'il pratiqua à l'extérieur prêta à la critique mais cela serait un parjure de ne pas reconnaître que ce qu'il offrit chez lui, à ses partisans, relève d'une réelle qualité. En ne perdant au match aller que par 3 à 2 face à Eintracht Francfort qui avait proprement éliminé Zurich, les «Sauterelles» créèrent une véritable surprise. Ce soir, elle peuvent, sans réserve, se propulser en demi-finale. Il est indéniable que les représentants du Hardturm peuvent agacer les irrédutibles anti-Germaniques, mais la plus élémentaire pudeur devrait faire reconnaître à ceux-ci qu'au fil des matches, ils impressionnent.

Nous fûmes aussi de ceux qui n'appréciaient pas toujours les évolutions des protégés de Johannsen; nous ne faisons pourtant pas partie des gens qui ne changent pas d'idées. On dit que...

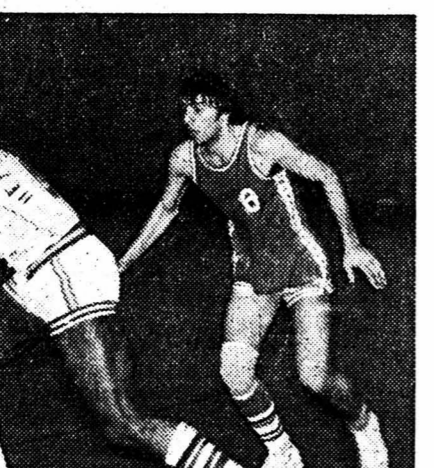
Devant un public totalement acquis à sa cause, la formation des bords de la Limmat est capable de franchir un nouvel écueil. Avec un Ponte, un Elsener, un Sulser en grande forme et ce sacré Hermann qui étouffe tout le monde, le «leader» du championnat est capable de damer le pion au «onze» de Detmar Cramer.

Francis Montandon, l'excellent défenseur de Grasshopper, avoue ne pas être convaincu des chances de sa phalange: «Nous ne l'étions pas davantage lorsque nous avons rencontré les Tchécoslovaques et les Russes, mais, rien que l'idée que nous n'avons rien à perdre nous permet bien des espoirs. Il est certain que nous entrerons sur le terrain avec un moral «gonflé à bloc». Bien que persuadés que les Allemands seront plus forts que nos précédents partenaires, nous ne nous laisserons pas impressionner», déclare-t-il.

L'OPINION DE PONTE

Raimondo Ponte, le «nouveau Suisse», est totalement de cet avis: «Samedi (il était suspendu), mes camarades ne se sont pas livrés totalement; nous aborderons donc cette partie avec toutes nos forces. Ce qu'il nous faudra éviter, avant tout, c'est un but durant le premier quart d'heure du débat. Après, les chances pourront être évaluées à 50-50%», estime le meneur de jeu de l'équipe zuricoise.

Nous partageons cet avis. Cela d'autant plus que les gens d'outre-Rhin, malgré un Gabrowski en grande forme, sont loin d'enthousiasmer comme ils le faisaient il y a quelque temps, sous la direction de l'entraîneur Lorant. On est Suisse ou on ne l'est pas (le nationalisme sain existe encore)! Souhaitons que la chance sourie à nos représentants. G. DENIS



SUSPENSE. - Il a été réél entre Neuchâtel représenté par son Américain Davis (centre) et Saint-Paul Lausanne.

LE CHAMPIONNAT DE LIGUE NATIONALE C Neuchâtel Xamax bat le «leader»

GRASSHOPPER - NEUCHÂTEL XAMAX 2-4 (1-0). MARQUEURS - Baensinger 44^{me}; Jeckelmann 47^{me}; J.-P. Zaugg 52^{me} et 62^{me}; Elsig 82^{me}; Bouli 89^{me}. GRASSHOPPER - Inderbitzin; Paoli, Zuberbuhler, Piccard, Schmid; Krieg, Nafzger, Senn; Baensinger, Dickelmann, Bouli. Entraîneur: Johannsen. NEUCHÂTEL XAMAX - Forestier; Salvi, G. Negro, Katic, Jaquenod; Kuffer, Jeckelmann, Bochaty; J.-P. Zaugg, Elsig, Q. Negro. Entraîneur: Guillo. ARBITRE - M. Vogt, de Schaffhouse.

NOTES - Match joué sur un terrain annexe du Hardturm, en bon état. Temps chaud pour la saison. Par rapport au dimanche précédent, les Neuchâtelois jouent sans Hofer (blessé) et H.-P. Zauff (avec la première équipe); par contre, ils peuvent compter avec l'apport d'Elsig. Changements de joueurs en cours de match: Erni pour Q. Negro à la 88^{me}; Föllmi pour Zuberbuhler à la 39^{me} et Wehrli pour Nafzger à la 57^{me}. Coups de coin: 7-11 (4-4).

On disait, dimanche dernier: «Attendons confirmation avant de porter un jugement sur cette équipe de réserves.» Il n'a pas fallu attendre longtemps car la confirmation est venue et bien venue. A Zurich, les «rouge et noir» ont battu Grasshopper, le «leader» incontesté de ce championnat de ligue C, et cela d'une manière qui ne souffre aucune discussion. D'emblée, les Romands partirent «à fond» et montrèrent ce dont ils étaient capables. Toutefois, ils ne marquèrent pas et, comble de malchance, ils encaissèrent un but contre le cours du jeu, à une minute de la pause. Ce but eut cependant le don de frapper leur amour-propre et ils se déchâinèrent en seconde mi-temps, réussissant trois buts en un quart d'heure. Dès cet instant, la victoire ne pouvait plus leur échapper. Elsig marquant même un 4^{me} but à 8 minutes de la fin, avant que Grasshopper réduise l'écart par le Noir Bouli, le meilleur homme des maîtres de céans, à la 89^{me} minute.

Toute l'équipe de Neuchâtel Xamax est à féliciter en bloc, en relevant l'excellent match de Katic comme «libero», de Bochaty au milieu du terrain et de J.-P. Zaugg en avant, sans pour cela que les autres aient démérité. E. M.

Football à l'étranger

Angleterre. - Championnat de première division: Bristol-Everton 0-1; Coventry-Leicester 1-0; Derby County-Chelsea 1-1; Liverpool-Leeds 1-0; Newcastle-Manchester United 2-0; Norwich-Aston Villa 2-1; West Ham-Wolverhampton Wanderers 4-2; Le classement: 1. Nottingham Forest 29-45; 2. Everton 31-41; 3. Manchester City 30-39; 4. Arsenal 31-38; 5. Liverpool 31-38.

Espagne (25^{me} journée): Burgos - Elche 1-0; Real Madrid - Rayo Vallecano 5-2; Espagnol Barcelone - Valencia 2-2; Séville - Real Sociedad 1-1; Salamancque - Bétis Séville 1-0; Hercules Alicante - Atletico Madrid 1-0; Santander - Cadix 3-0.

Belgique. - Championnat de première division (22^{me} journée): Atalante - Juventus 0-2; Milan - Inter 0-0; Turin - Bologne 2-0; Perouse - Naples 2-0; Lazio Rome - Vicence 1-3; Fiorentina - Rome 2-0; Verone - Pescara 1-0; Foggia - Gènes 1-1. Le classement: 1. Juventus 33; 2. Turin 29; 3. Milan et Vicence 28; 5. Inter 25.

Championnat de deuxième division (26^{me} journée): Ascoli - Brescia 3-0; Cagliari - Palermo 1-1; Catanzaro - Sanbenedettese 3-1; Cesena - Rimini 1-1; Cremonese - Bari 1-1; Modène - Avellino 0-1; Monza - Côme 1-0; Pistoiese - Sampdoria 0-1; Tarante - Varese 1-0. Le classement: 1. Ascoli 43; 2. Lecce 30; 3. Monza, Ternana, Avellino et Tarante 29.

Violence en Grèce

Des incidents, qui se sont déroulés dimanche en Grèce sur sept stades au cours de matches, ont fait 85 blessés, dont 7 officiers et agents de police, annonce-t-on de source policière. Cette vague de violence inhabituelle n'a pas épargné les journalistes sportifs qui ont été la cible de «supporters» du club «Panathinaïkos» d'Athènes et ont été frappés pour avoir critiqué les actuels dirigeants de l'équipe.

tennis

Sélection suisse

Pour affronter la RFA dans un match comptant pour la Coupe Davis, du 17 au 19 mars à Zurich, la Fédération suisse a mis sur pied la meilleure formation possible actuellement: elle a, en effet, retenu Heinz Günthard, Petr Kanderl, Dimitri Sturdza et le nouveau champion suisse en salle, Michel Burgener.

athlétisme

Où s'arrêtera Vladimir Yachtchenko ?

« Pour le battre, il faudrait un hélicoptère ». Cette réflexion admirative de son rival malheureux des championnats d'Europe en salle, l'Allemand de l'Est Rolf Beilschmidt, résume mieux que tout autre commentaire la performance réalisée dimanche par le tout jeune sauteur en hauteur soviétique, Vladimir Yachtchenko.

En franchissant 2 m 35, deux mois exactement après avoir fêté son 19^{ème} anniversaire, Yachtchenko a certainement ouvert une nouvelle ère dans l'histoire du saut en hauteur, tout en redonnant ses lettres de noblesse au vieux « rouleau ventral » considéré, il y a peu de temps encore, comme irrémédiablement condamné aux oubliettes par le style, beaucoup plus spectaculaire, du « Fosbury flop ».

ENTOURÉ DE MYSTÈRE

Yachtchenko, né le 12 janvier 1959 à Zaporozje, en Ukraine, s'était révélé la saison dernière en battant d'un centimètre, avec un saut de 2 m 33, le record du monde du lunatique Américain Dwight Stones. La performance du jeune Soviétique avait été réalisée à Richmond, aux États-Unis, presque dans la clandestinité, pour sa première sortie hors des frontières de l'URSS.

De retour au pays, Yachtchenko n'avait pas confirmé son saut-record. Aux championnats d'hiver d'URSS, il fut même dominé par Alexandre Grigoriev, à 2 m 26, au bénéfice des essais et qui imposa son « Fosbury » au « ventral » du « recordman » du monde.

Le jeune Ukrainien arrivait donc à Milan, sa première sortie au grand jour à l'étranger, entouré d'un certain mystère. Le moins qu'on puisse dire est qu'il est exact au rendez-vous et les quelque 11.000 spectateurs qui l'ont longuement acclamé scandant interminablement les trois syllabes de son nom, après son saut record dans le Palais des sports de Milan, ne s'y sont pas trompés.

IMPENSABLE

Les championnats d'Europe avaient consacré un « super-champion », dont la domination sera sans doute très longue sur une spécialité que le jeune Ukrainien

paraît capable de porter à des sommets encore impensables il y a seulement quelques mois.

Yachtchenko, ses 192 cm, ses jambes interminables, sa carcasse maigre d'échassier, ont été d'autant plus facilement adoptés par le public milanais que celui que la presse italienne a surnommé déjà le « nouveau cosmonaute » a su faire durer le plaisir, ménager le « suspense », révélant, au passage, des ressources nerveuses et des talents d'acteur inattendus chez un athlète aussi jeune.

Yachtchenko fit son entrée dans un concours de loin le plus relevé des championnats, à 2 m 10, et, d'entrée, ce fut l'échec. La jambe gauche du « recordman » du monde accrocha la barre qui frémit et tomba. Yachtchenko s'y reprit à deux fois, passant à son 2^{ème} essai à des altitudes « stratosphériques » pour un saut somme toute ridicule pour lui de seulement 210 cm !

VINGT ET UN SAUTS

Ce genre d'émotion, Yachtchenko n'en a pas été avare tout au long d'une épreuve

interminable. A trois reprises seulement, la barre a été survolée sans problème. Au passage, Yachtchenko, laissa en route le champion olympique Jacek Wszola, qui cala à 2 m 25, après avoir refusé 2 m 23 ; son vainqueur des championnats d'URSS, Grigoriev, incapable de franchir 2 m 27 ; le redoutable Allemand de l'Ouest Wolfgang Killing, et, enfin, le plus tenace, Beilschmidt, qui, en passant 2 m 29 au premier essai, crut bien prendre une option sur la médaille d'or.

Lorsque, à 2 m 31, qu'il passa au 2^{ème} essai, Yachtchenko se retrouva enfin seul, le concours avait commencé depuis plus de quatre heures et demie et le jeune Soviétique avait déjà sauté 16 fois pour terminer avec un total, à son 3^{ème} essai à 2 m 35, de 21 sauts ! Une sorte de record également dans son genre.

Déconcentré, après avoir envisagé de tenter 2 m 36, Yachtchenko renonça à poursuivre le concours.

« Protégé » par son entourage, il a déclaré forfait pour la rencontre Etats-Unis - Europe qui doit se dérouler aujourd'hui à Milan.



ADMIRABLE. — C'est un tout grand exploit que Vladimir Yachtchenko a accompli à Milan. Et il en prépare certainement d'autres... (Téléphoto AP)

Match Europe-Etats-Unis à Milan Sélection du Suisse Ryffel

Champion d'Europe en salle du 3000 mètres, le Suisse Markus Ryffel a été retenu au sein de la sélection européenne qui doit affronter les Etats-Unis, ce soir au Palais des sports de Milan. De ce fait, Ryffel a dû retarder son voyage aux Etats-Unis, où il entend se rendre pour suivre un camp d'entraînement en Californie. L'absent de marque au sein de cette sélection sera le Soviétique Vladimir Yachtchenko, « recordman » du monde de la hauteur, que les dirigeants russes estiment trop fatigué... Autres forfaits, ceux des Finlandais Markku Taskinen (gagnant du 800 mètres), qui est co-pilote dans une compagnie d'aviation, et Raijo Stahlberg

(vainqueur du poids), retenu par ses études, ainsi que l'italien Pietro Mennea, lequel se ressent d'une douleur au tendon d'Achille.

ABSENTS

Outre le forfait du sprinter Houston McTear, remplacé par Riddick, l'équipe des Etats-Unis sera également privée de Rosalyn Bryant (4 fois 400 m), Benny Brown (400 m), Maurice Peoples (4 fois 400 m) et Maren Seidler (poids). Les remplaçants sont respectivement Liz Hatz, Kevin Price, Mike Shine et Deanna Patrick.

football

Avec les clubs des séries inférieures II^e ligue jurassienne: Alle rate sa rentrée

Tramelan - Porrentruy 3-0

Tramelan: J.-P. Vuilleumier; Matter (78^{ème} Ch. Glauser), Choffat, A. Glauser, P. Monnier; D. Vuilleumier, Cl. Brugger, Guenot; Jeanbourquin, F. Monnier (58^{ème} Cognis), J.-P. Brugger.

Porrentruy: Hunt; C. Cortat (70^{ème} Sébastien), Ouevray, Roos, Bazzini; Quiquerez, Hamène, Michel; Bangert, M. Cortat, Marchand.

hockey sur glace

MONDIAL, GROUPE C

Nouvelle victoire de la Chine

A Las Palmas, la Chine populaire a remporté sa deuxième victoire dans le cadre du championnat du monde du groupe C. Après avoir battu la France par 8-4, elle a dominé le Danemark par 3-2 et elle partage, ainsi, la première place avec l'Autriche. Les résultats: Espagne-Belgique 11-4; Chine-Danemark 3-2; Autriche-France 9-7. — Classement: 1. Chine 2/4 (11-6) - 2. Autriche 2/4 (16-11) - 3. Hollande 1/2 (20-3) - 4. Bulgarie 1/2 (7-2) - 5. Espagne 2/2 (13-11) - 6. Danemark 2/0 (6-10) - 7. France 2/0 (11-17) - 8. Belgique 2/0 (7-31).

Le HC Sierre communique qu'il a reconduit pour la saison 1978-79 le contrat de son joueur canadien Bernard Gagnon.

escrime

Coupes d'Europe Allemands et Russes remportent les trophées

A Paris, Tauberbischofsheim a remporté la finale de la coupe d'Europe des clubs champions de fleuret masculin en battant le Cercle d'escrime de Melun, 9-6.

C'est la première fois que l'équipe de l'Allemagne fédérale s'impose dans cette épreuve. Les Français détenaient ce trophée qu'ils avaient déjà remporté à cinq reprises.

A Turin, l'équipe du Dinamo-Kazan a triomphé dans la coupe d'Europe de fleuret féminin en battant par 9-4 la Steuava de Bucarest.

La formation soviétique avait dominé largement le tournoi et l'issue de la finale ne faisait pas de doute. Les Françaises de l'USAC et les Hongroises de l'Ujpest prenaient respectivement les 3^{ème} et 4^{ème} places.

Marqueurs: F. Monnier, Cl. Brugger, D. Vuilleumier.

Tramelan, qui bénéficiait du retour de Jeanbourquin et de celui de Francis Monnier, s'est réconcilié avec son public. Méconnaissables, les Ajoulots ont été constamment dominés par leurs hôtes. Alors que le « score » était à 2-0, les Bruntrutains eurent un sursaut d'orgueil. Trop amoureux du ballon, l'avant Hamène gâcha les plus belles occasions de son équipe. Même si la facture est finalement salée, le succès des Tramelots est conforme à la physiologie de la rencontre.

Alle - Aegerten 0-4

Alle: Strahm; Ménilat, C. Curba, Desbœufs (75^{ème} Fasano), Petignat; Choulat, Bonnemain, Mazzini, J. Gurba, R. Curba, Roth (60^{ème} Rebeze). Aegerten: Salzmann; Burri, Bourquin, Egli, U. Knuchel, R. Knuchel, Rawlyer, Baumann (75^{ème} Stebler), Rethlisberger, Marti, Siegenthaler

Marqueurs: Baumann, Siegenthaler, Rethlisberger (2).

Alle a complètement raté sa rentrée en scène. Devant leur public, les Ajoulots ont été battus par une formation plus combative et plus volontaire. L'absence du gardien titulaire Frantz, blessé, ne saurait à elle seule expliquer ce naufrage. La situation empire dangereusement pour les Romands. Une reprise en main s'impose, sinon...

Aarberg - Courgenay 1-0

Courgenay: Stalder; Rota, Beureux, G. Gigandet, Urban; B. Kohler, Bilat, Nigro, Gitta (46^{ème} Guillaume), Huguélin, D. Gigandet.

Marqueur: Schleifer (pénalty). Courgenay ne méritait pas de perdre à Aarberg. L'unique but de la partie a été marqué par les Seelandais, qui ont transformé un pénalty, quelques secondes avant la pause. Plus d'une fois, les Jurassiens se sont placés en excellentes positions de tir. Un brin de malchance, allié à la

maladresse de leurs attaquants, les ont privés du fruit de leurs efforts.

A relever qu'à la 89^{ème} minute, la nouvelle recrue, Bilat, fut sévèrement expulsée par le directeur de jeu.

Grunstern - Moutier 0-2

Grunstern: Naef; Gfeller, Haenzi, P. Truffer, Weber, A. Maurer, M. Maurer, Rossel, H. Gfeller, Gauthier, Meister (45^{ème} Kreutsch pour H. Gfeller; 65^{ème}, Ganz pour Rossel).

Moutier: Marti; von Burg, Krahenbühl, Sbaraglia, Barth, Montandon, Missana, Paganini; Lang, Trajkovic, Châtelain (75^{ème}, Blanc pour Châtelain; 85^{ème}, Juillerat pour Paganini).

Marqueurs: Châtelain, Trajkovic. Moutier a sauvé l'essentiel, en déplacement à Grunstern. Le succès que les Prévôts ont remporté n'a convaincu personne. Les visiteurs, après avoir ouvert la marque à la 10^{ème} minute déjà, se sont reposés sur leurs lauriers. Les Stelliens en ont profité pour lancer de dangereuses offensives en direction de l'ex-Servettien Marti. Celui-ci eut l'occasion de faire étalage de sa classe. Le « suspense » dura longtemps, puisque les Jurassiens ne parvinrent à inscrire le but de la sécurité qu'à la 85^{ème} minute.

Le Brésil a remporté une large victoire aux dépens d'une sélection juniors de l'Etat de Rio, par 7-0, à Niterói, ville voisine de Rio, dans un match préparatoire de la coupe du monde.

La Tunisie, qualifiée pour la phase finale de la coupe du monde, s'est qualifiée pour les demi-finales de la coupe d'Afrique des Nations, en compagnie du Ghana, du Nigéria et de l'Ouganda.

Le gardien de l'équipe nationale de France et du FC Metz André Rey a été victime d'un accident, à l'entraînement avec son club. Il s'est en effet fracturé le poignet gauche sur un tir à bout portant décoché par un de ses coéquipiers. André Rey sera indisponible pour deux mois et sa participation au tour final de la coupe du monde est remise en cause.

En raison d'une possibilité de qualification pour les demi-finales de la coupe de l'UEFA des Grasshopper, le club zuricois et le FC Bâle ont convenu d'avancer au mercredi 22 mars le match du championnat de ligue nationale qui était prévu le jeudi 23 mars.

patinage artistique

Après Ottawa

Heur et malheur des Suissesses

Les Suissesses Denise Biellmann et Danielle Rieder ont connu des fortunes très diverses lors des championnats du monde d'Ottawa. La première, sur un pied d'égalité dans le programme libre avec l'Américaine Linda Fratianne, a fini 5^{ème} du classement final, tandis que la seconde, blessée durant la compétition de vendredi a rétrogradé de la 8^{ème} place (qu'elle occupait après les figures imposées) à la 16^{ème}. Denise Biellmann revient de loin: après ces mêmes imposées, elle n'était que 16^{ème}. Ses résultats en libres (elle a obtenu 4 fois la note 5,9) lui ont permis de refaire son retard.

« Je n'aurais pas aimé qu'elle obtienne la première place en libre après le programme qu'elle a présenté vendredi », commentait son entraîneur, Otto Hugin, car sur ses 4 triples sauts, deux étaient parfaits, mais les autres légèrement touchés et elle n'a pas fait de triple lutz. Mais, poursuivit-il, elle a intégré des pirouettes que ne réalisent ni Fratianne, ni Poetzsch pourtant 2^{ème} et 1^{ère} du championnat. Pour la première fois, Denise a battu la Soviétique Elena Vodorezova (comme elle âgée de 15 ans) qui est sa grande concurrente. Je pense qu'elle pourrait obtenir ses meilleurs résultats dans deux ans, aux Jeux olympiques.

En 1976, a encore ajouté Hugin, Denise Biellmann avait fini 15^{ème}. A

Tokio, elle s'était classée 10^{ème}. Sa 5^{ème} place est vraiment satisfaisante. Elle avait été plutôt mauvaise aux derniers championnats de Suisse mais, cette fois, à Ottawa, elle a confirmé ses résultats des championnats d'Europe.

Pour la Zuricoise, il n'y aura maintenant plus de compétition avant l'automne. D'ici là, elle va travailler, consacrant chaque jour (dimanche excepté) deux heures et demie aux figures et environ une heure au style libre. Denise qui fait maintenant 5 triples sauts dans un programme long entend présenter à l'avenir un enchaînement plus varié.

Danielle Rieder continue de jouer de malchance. A Ottawa, à l'entraînement, plusieurs personnes avaient noté qu'elle portait souvent la main à la cuisse. Elle faisait ce geste machinalement, sans trop s'en rendre compte. On savait également que la patineuse de La Chaux-de-Fonds avait mal à la jambe gauche. Samedi, après 2 minutes de son programme libre, elle s'est affaissée avant de se relever en se tenant la cuisse et en grimaçant de douleur. Elle a serré les dents et, les larmes aux yeux, elle a terminé sa séquence. Malgré cet accident, elle a obtenu des notes s'échelonnant de 4,8 à 5,0.

boxe

Les championnats suisses amateurs

Trois Neuchâtelois en demi-finales

A Berne, les éliminatoires nationales de boxe ont donné les résultats suivants: Surlégiers: Daniel Menduri (Berne) bat Leonardo Caputo (St-Gall) aux points.

Antonio Golia (Glaris) bat Josef Fagone (Yverdon) aux points. Michel Giroud (Lausanne) bat Rolf Grob (Winterthur) arrêté 3^{ème} round. — Welters: Beat Mueller (Brugg) bat Valerio Senninis (Ascona) aux points. James Connelly (Berne) bat Antonio Antenore (Uster) k.o. 1^{ère}. Giovanni Filippin (Winterthur) bat Emile N'Daka (Colombier) abandon 3^{ème}. — Surwelters: Thomas Strub (Colombier) bat Claude Jaquet (Bulle) aux points. André Hasler (Bâle) bat Ernst Vetsch (Thoune) aux points. Georg Horansky (Bâle) bat Werner Schweizer (St-Gall) aux points. Nino Della Giovanna (Brugg) bat Flavio Betto (Lucerne) aux points. Michel Gillieron (Berne) bat Georg Horansky (Bâle) aux points. Thomas Strub (Colombier) bat André Hasler (Bâle) aux points. Heinrich Hug (Soleure) bat Rolf Mueller (Berne) abandon 2^{ème}. Michel Gillieron (Berne) bat Boris Charpie (Brugg) aux points. — Moyens: Ernst Koller (Winterthur) bat René Pfister (Lucerne) disqualification 3^{ème}. Michel Collomb (Neuchâtel) bat Mihailo Pavlovic (Bâle) disqualification 2^{ème}. — Mi-lourds: Bruno Arati (Berne) bat Jean-Daniel Grivel (Lausanne) aux points. Jean-Jacques Sansonnens (Neuchâtel) bat Roland Mueller (Gren-

ges) aux points. Giancarlo Piffero (Ascona) bat Silvano Antenore (Uster) aux points.

ORDRE DES DEMI-FINALES

Mouche: Beat Hausamann (Berne) et Rudolf Frei (Lucerne) qualifiés directement pour la finale. — Coq: Erhard Spavetti (Berne) contre Sepp Iten (Gebensdorf). Daniel Gemperli (St-Gall) qualifié pour la finale par tirage au sort. — Plume: Rudolf Converio (Berne) contre Hanspeter Marolf (Frauenfeld). Thomas Zimmermann (Berne) contre Jean-Pierre Posse (Lausanne). — Légères: Vittorio Matria (Lucerne) contre Hansruedi Seewer (Thoune). Edy Cina (Bâle) contre Francesco Andreska (Ascona). — Surlégiers: Joseph Baeli (Chablais) contre Daniel Menduni (Berne). Antonio Golia (Winterthur) contre Michel Giroud (Lausanne). — Welters: Francis Porchet (Lausanne) contre Beat Mueller (Brugg). Giovanni Filippin (Winterthur) contre James Connelly (Berne). — Surwelters: Nino Della Giovanna (Brugg) contre Heinrich Hug (Soleure). Thomas Strub (Colombier) contre Michel Gillieron (Berne). — Moyens: Georges Costantino (Genève) contre Raymond Aegerter (Berne). Ernst Koller (Winterthur) contre Michel Collomb (Neuchâtel). — Mi-lourds: Andreas Anderegg (Frauen-

feld) contre Jean-Jacques Sansonnens (Neuchâtel). Giancarlo Piffero (Ascona) contre Bruno Arati (Berne). — Lourds: Sylvio Chanton (Genève) bat Fredy Buhlmann (Genève), Paul Fischbacher (Schaffhouse) contre Peter Frey (Aarau).

Mattioli conserve son titre

L'Italo-Australien Rocky Mattioli (24 ans) a conservé son titre de champion du monde des poids welters (version Conseil mondial de la boxe). A Melbourne, il a en effet battu son challenger Elisha O'Bed (Bahamas) par KO au septième round d'un combat prévu en 15 reprises.

Face à un rival plus âgé de trois ans et bénéficiant d'une meilleure allonge, Mattioli n'a jamais été en danger. Au moment de l'interruption du combat, lorsqu'il mit O'Bed KO d'un puissant crochet du droit, le champion du monde menait largement aux points.

Elisha O'Bed, qui était conseillé par l'ancien manager de Mohammed Ali, Angelo Dundee, a subi ainsi le premier KO de sa carrière qui compte 74 combats professionnels.

Marin II - La Chaux-de-Fonds II 3-2 (1-0)

Buts: Ducommun (2), E. Rothenbuhler, Landry, Chappuis. Marin II: D. Rothenbuhler; Waelti, Buratto, Millet, Divernois, Buhler, Hofmaenner, Cretin, Ducommun, E. Rothenbuhler, Girardin, Gessert et Broggi remplaçants) Entraîneur: Divernois.

La Chaux-de-Fonds: Arm; Dubois, Schwaar, Aney, Bourquin, Theurillat, Brossard, Favre, Martin, Landry, Chappuis. Remplaçants: Schuch et Schafer. Entraîneur: Brossard.

Match des mal lotis. Les Marinois, qui devaient à tout prix gagner pour ne pas se laisser distancer, luttèrent avec énergie jusqu'au coup de sifflet final et furent récompensés par une victoire arrachée à l'énergie. Les Chaux-de-Fonniers, nettement supérieurs sur le plan technique et en volume de jeu, alertèrent souvent la défense de Marin qui faillit en perdre les nerfs! Pour une fois bonne calculatrice, elle put sauver la totalité de l'enjeu.

yachting

Disque d'Or a dépassé Flyer

Les premiers bateaux de la course autour du monde sont maintenant à mi-course de la quatrième étape, Rio de Janeiro - Portsmouth. Tous les concurrents sont sortis du pot au noir et progressent vers le nord.

Pen Duick 6 est très détaché (200 miles devant Great Britain 2 et Condor). On trouve ensuite deux groupes de bateaux: Disque d'Or et Flyer qui continuent direction nord et derrière eux Kings Legend, Traité de Rome, 33 Export et Gauloises 2 plus au sud mais aussi plus à l'est, donc

Classements

Table with 2 columns: GROUPE 1 and GROUPE 2. Lists names and scores for various teams.

Sport-Toto

Liste des gagnants du concours N° 10 des 11/12 mars 1978: 5 gagnants avec 12 points, 14.234 fr. 15; 303 gagnants avec 11 points, 176 fr. 15; 3806 gagnants avec 10 points, 14 fr.

Toto - X

Liste des gagnants du concours N° 10 des 11/12 mars 1978: 1 gagnant avec 6 N° 50.521 fr. 80; 1 gagnant avec 5 N° + le N° complémentaire, 8420 fr. 30; 28 gagnants avec 5 N° 1052 fr. 55; 215 gagnants avec 4 N° 13 fr. 95; 28.594 gagnants avec 3 N° 1 fr. 75.

volleyball

Les résultats du week-end

Messieurs. LN A. Tour final: Servette-Naefels 3-1; Star Onex-Bienne 0-3. — Le classement (17 matches): 1. Bienne 30 points. — 2. Onex 26. — 3. Servette 20. — 4. Naefels 14. — Tour de rélegation: Chénos-UNI Lausanne 3-2; Spada Académica-Volero Zurich 0-3. — Le classement (17 matches): 1. Volero 16. — 2. Spada Académica 14. — 3. Chénos 12. — 4. UNI Lausanne 4. — LN B Tour final: Chénos II-Coire 1-3; Montreux-Rapperswil 3-1; Le Locle-UNI Bâle 1-3; Kœniz-Amriswil 1-3. — Le classement: 1. UNI Bâle 9/18. — 2. Le Locle 9/14. — 3. Coire 9/10. — Dames. LN A. Tour final: VBC Lausanne-UNI Lausanne 3-2; Bienne-UNI Bâle 1-3. — Le classement: 1. UNI Bâle 17/34. — 2. VBC Lausanne 16/22. — 3. Bienne 16/20. — 4. UNI Lausanne 17/16. — Tour de rélegation: Colombier-UNI Berne 3-2; Spada Académica-VB Bâle 3-2. — Le classement (17 matches): 1. Spada Académica 18. — 2. VB Bâle 16. — 3. Colombier 8. — 4. UNI Berne 0. — LN B. Tour final: Star Onex-Frauenfeld 3-1; Chénos-Saint-Gall 1-3; Neuchâtel-Lucerne 0-3; VBC Berne-Kleinbasel 3-2. — Le classement: 1. Lucerne 9/12. — 2. Neuchâtel 9/12. — 3. Saint-Gall 9/10.

DISCOUNT excellent et bon marché

armour

Notre force, c'est le choix

Neuchâtel • Téléphone-service • Livraison à domicile

Uncle Ben's Le riz qui ne colle pas! paquet de 900 g	2.35 (100 g = -.261)
Hefo Choix de Légumes des Gourmets avec chanterelles et scorsonères boîte de 850 g, égoutté 540 g	4.35 (100 g = 0.805)
armour Cocktail de fruits égoutté 250 g	1.35 (100 g = 0.540)
Bordeaux AC 1976 «Château La Maréchale» bouteille de 7 dl	4.95

LAINES PINGOUIN

M^{me} A. Laissue, Seyon 18A - Grand-Rue 11
Neuchâtel - Tél. (038) 25 80 60

OFFRE SENSATIONNELLE

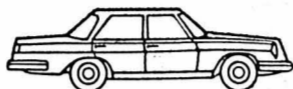
Le catalogue et les nouveautés de printemps sont arrivés

QUALITÉ PODIUM

10 PELOTES: Fr. 15.-

Le nouveau **Canon NP 5500** de Rentsch - pour photocopier et réduire sur papier normal.

On l'achète comme une voiture.



La performance.
Dans le Canon NP 5500, vous trouvez toute la technique de reproduction moderne. Que votre production mensuelle s'élève à 6000 ou à 60000 copies, chacune d'elles témoigne de la qualité supérieure du Canon NP 5500. La copie est aussi parfaite que l'original.



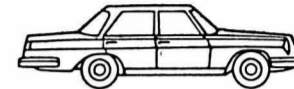
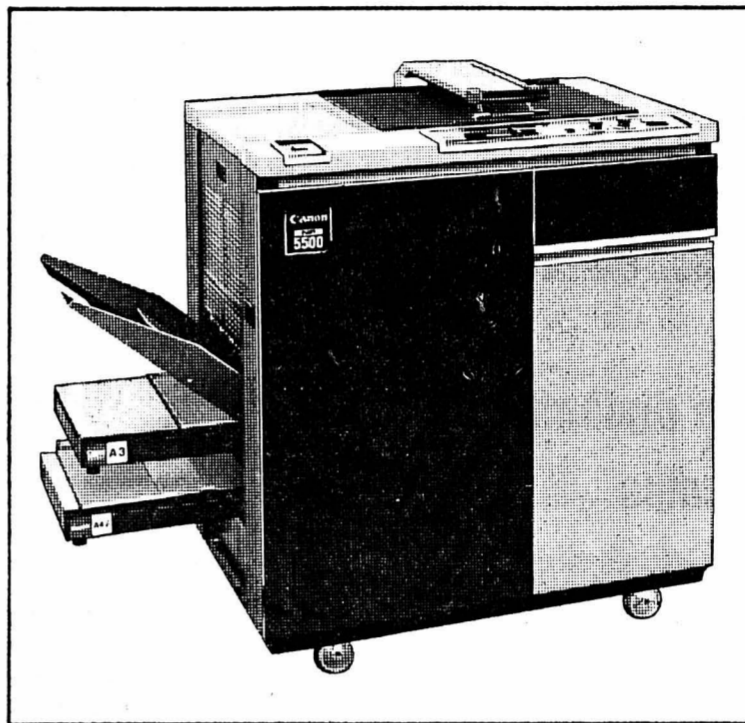
La fiabilité.
Le Canon NP 5500 est un photocopieur robuste, conçu pour une mise en service quotidienne. Son système de reproduction éprouvé est le garant d'une fiabilité absolue. Vous aurez toujours la certitude d'avoir bien choisi.



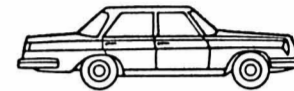
Les prestations.
Vous copiez et réduisez sur du papier normal non traité blanc ou de couleur. Sur les deux faces, si vous le désirez. Vous faites des copies de différents formats, de A5 à A3, et réduisez directement de A3 à A4 ou de B4 à A4 et A5.



La rentabilité.
Un autre atout majeur du Canon NP 5500: son prix avantageux par rapport à sa performance - que vous choisissiez de l'acheter, de le louer ou de le prendre en leasing.



Le confort.
Tous les éléments de commande sont simples à manier. Un enfant pourrait se servir du Canon NP 5500.



Le service.
Le bon fonctionnement d'une voiture suppose un service impeccable. Il en est de même pour le photocopieur. C'est pourquoi, nous attachons la plus grande importance à notre service rapide et efficace.

L'acquisition d'une voiture mérite réflexion. Et un choix judicieux implique des critères rigoureux. Vous proposez-vous d'acheter un photocopieur? Montrez-vous donc aussi critique et intrinsèque que s'il s'agissait de choisir votre voiture. Nous vous invitons même à l'être, à tous points de vue. Quels que soient vos besoins, nous avons le photocopieur qui convient. Du «cabriolet» à la «limousine». Sans parler des remarquables photocopieurs électrostatiques d'occasion. Quel que soit votre choix: nos appareils de pointe dans leur catégorie.

TEST-CARD

Je désire recevoir, sans engagement d'aucune sorte,

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> votre documentation sur le Canon NP 5500 | <input type="checkbox"/> une invitation à la prochaine démonstration de vos photocopieurs |
| <input type="checkbox"/> votre catalogue sur les photocopieurs | <input type="checkbox"/> des informations sur les systèmes pour microfilm |
| <input type="checkbox"/> l'appel d'un spécialiste | F 143 |

Maison _____
Responsable _____
NPA/Localité _____
Tél. _____

Walter Rentsch AGSA photocopieurs et microfilm
8031 Zurich, Heinrichstrasse 216, téléphone 01/44 28 55

Genève 022/45 69 60, Lausanne 021/27 46 46, Peseux-Neuchâtel 038/31 53 69, Allschwil-Bâle 061/63 38 38, Berne 031/46 23 43, St-Gall 071/27 77 27, Littau-Lucerne 041/55 34 68, Aarau 064/24 22 42, Lugano-Massagno 091/56 44 29

Abonnement de théâtre de la Ville de Neuchâtel

Mardi 21 mars à 20 h 30
Spectacle N° 16

Prothéa présente

PAROLE DE FEMME

d'après Annie Leclerc

avec Monique Dodd, Mad Rimbarb et Isabelle Ehn

Location Hug Musique, vis-à-vis de la Poste
Tél. 25 72 12.

Mobilière Suisse
Société d'assurances

A VENDRE INVENTAIRE D'HÔTEL

différentes machines, meubles, installations usagées, à enlever sur place, à des prix très avantageux.

- 1 caisse de comptabilité NCR pour hôtel Garni
- 1 machine à café «Schaerer»
- 1 machine à laver la vaisselle «Hamo Express»
- 1 trancheuse «Latscha 250»
- 2 machines à laver «Schulthess 12 et 18»
- 1 Tumbler «Schulthess 10»

Ainsi que d'autres appareils de cuisine et de restaurant.

Mobilier pour chambre d'hôtel: quelques lits, matelas, armoires, tables, chaises, lampes, etc. Portes, lavabos, installations sanitaires.

Vente sur place: rue de la Treille 9, 1^{er} étage à Neuchâtel.
Jeudi 16 mars 1978, de 13 à 16 heures.

SALLE DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE
Clos-Brochet 10 Neuchâtel

Jeudi 16 mars à 20 h 15

AUTOUR DE L'ORGUE ÉLECTRONIQUE

1^{re} PARTIE
Vous pourrez constater les progrès réels des élèves de notre école dans l'art délicat de la manipulation des orgues électroniques - sous forme d'audition.

2^{me} PARTIE
Explications et concert donnés sur le nouveau gros modèle EMINENT GT-2000 par

Alain Hovaguimian
ENTRÉE LIBRE

Hug Musique

le plus grand magasin de musique en Suisse
Neuchâtel, en face de la Poste
La Chau-de-Fonds, 90, rue de la Serre
Yverdon, rue de la Plaine 12

ISRAËL
sur mesure... Voyage en groupe du 3 juin au 14 juin 78 circuit maximal, prix intéressant. Inscription: jusqu'au 15 mai 78.

ISCHIA TOURS MONTREUX (021) 62 03 40.

Confection mesure homme
Nous vous offrons un choix immense de tissus modernes, complets à partir de Fr. 550.-.
Robert Poffet, Ecluse 10, Neuchâtel. Tél. (038) 25 90 17.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Pour votre santé!
Promenez-vous sous les arbres en fleurs et nagez dans les seules piscines d'eau de mer chauffée de l'île du Soleil

Majorque

7 jours tout compris
dès Fr. 360.-

Prochains départs:
19 au 26 mars
26 mars au 2 avril
2 au 9 avril (suppl. pour Pâques + Fr. 50.-)

Vols directs de Genève - Bâle - Zurich

Distractions et santé des vacances qui comptent double!

- Hôtels UNIVERSAL de grande classe
- Réservation garantie du numéro de la chambre
- Ambiance printanière
- Cuisine soignée avec buffet au petit déjeuner et buffets-salades
- Situation exceptionnelles
- directement sur la plage
- Piscines d'eau de mer à 30°

Réervations pour «les véritables»
UNIVERSAL AIR TOURS
du docteur Erhart - depuis 1951
4002 Bâle, 061-2215 44
Agence générale: SUAC S.A., Steinenbachgässlein 34

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. Votre signature suffit.

Une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-246363

Je désire Fr _____

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/Lieu _____
990.000 prêts versés à ce jour

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Gravure gratuite
sur les stylos de luxe Caran d'Ache

LIBRAIRIE PAPETERIE
Reymond

suggestion cadeau



Rue Saint-Honoré 5
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 44 66

OFFRES D'EMPLOIS

GRAND GARAGE

avec représentations importantes propose à monsieur de 28 à 35 ans, un poste de

VENDEUR DE VOITURES

Si le contact avec vos semblables vous est agréable, Si vous avez de la méthode et de la persévérance, Vous pouvez vous créer un poste d'avenir!

Une formation commerciale ou de représentant ne peut que vous aider dans votre réussite.

Adressez-nous vos offres, qui seront traitées en toute discrétion, sous chiffres LH 655 au bureau du journal.

073447 O

EGGER

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

TOURNEURS MÉCANICIENS-AJUSTEURS SERRURIERS DE CONSTRUCTION

Nous offrons:
- salaire en rapport avec les capacités
- travail intéressant
- ambiance de travail agréable
- semaine de 5 jours
- horaire variable
- fonds de prévoyance
- transport assuré de Neuchâtel ou La Neuveville

Les candidats sont priés de téléphoner ou d'écrire à:
EMILE EGGER & CIE S.A.,
2088 CRESSIER (NE)
Fabrique de pompes et de machines.
Tél. (038) 48 11 22. 073697 O

MAILLEFER

LES FILS D'AUGUSTE MAILLEFER S.A., BALLAIGUES cherchent pour date à convenir:

employé (e) de commerce

avec certificat fédéral de fin d'apprentissage ou diplôme de l'Ecole de Commerce, pour travaux de facturation et de correspondance. Veuillez présenter vos offres écrites avec prétentions de salaire, à l'adresse suivante:

LES FILS D'AUGUSTE MAILLEFER S.A., Service BMM, 1338 BALLAIGUES. 073649 O

UN EMPLOI EN ANGLETERRE?

AU PAIR HELP NURSE



Notre bureau de Londres qui existe depuis 30 ans vous trouve des places intéressantes et s'occupe de toutes les démarches: voyage accompagné chaque mois.

M^{rs} Welgan's Services London Agence de Lausanne
M^{me} L. Bolla.
Tél. (021) 26 27 74 heures de bureau. 073470 O

Entreprise de couverture du Vignoble neuchâtelois cherche:

2 couvreurs étancheurs

Adressez offres écrites à KG 651 au bureau du journal. 080234 O



Nous cherchons pour restaurant d'entreprise

UN COUPLE-GÉRANT

dont le mari est en possession du certificat de capacité de cuisinier. Appartement à disposition. Libre samedi et dimanche.

Faire offres avec curriculum vitae, photographies et prétentions de salaire au DSR - 1110 MORGES. 073473 O

Maison de mode féminine cherche

REPRÉSENTANTES

pour la vente de robes et ensembles auprès de la clientèle particulière.

Travail indépendant - gain élevé.

S'adresser:
FAM'CHIC - 10, ch. des Pinsons
1800 Vevey - tél. (021) 54 09 34. 073474 O

coifferie



engage tout de suite ou pour date à convenir

COIFFEURS-COIFFEUSES

pour dames. Ambiance sympathique, possibilités d'avancement. Tél. (038) 24 66 88. 073705 O

Jeans Frey pour garçons

2 jeans taille 116 cm pour 39.-

2 tissus différents

Un tissu Canvas, printanier, de teinte camel, et pour l'accompagner un blue-Denim lavable. Tous deux en pur coton, tous deux faciles à entretenir et très résistants.

2 jeans taille 116 cm 39.-
taille 128/152 cm 49.-
taille 164/170 cm 59.-

Frey Junior

Vêtements Frey, Neuchâtel, Passage St-Honoré 2, ☎ 038/25 26 67, Lundi 13.30 - 18.30 ouvert

Importante maison de parfumerie très bien introduite cherche, pour entrée immédiate, pour grand magasin, à Neuchâtel,

VENDEUSE-DÉMONSTRATRICE

Conditions très intéressantes avec excellent fixe mensuel et pourcentage sur les ventes.

Téléphoner directement à Biciid S.A. (M^{me} Rossini) 6962 Viganello-Lugano, (091) 51 63 51. 073426 O



Pour notre département ventes (exportations dans le monde entier), nous désirons engager, pour date à convenir, une

SECRÉTAIRE

connaissant parfaitement l'allemand et l'anglais.

Nous offrons un travail varié dans une ambiance agréable à personne ayant de l'initiative, capable de prendre des responsabilités et pouvant s'occuper de certains travaux de manière indépendante.

Avantages sociaux d'une grande entreprise (spécialiste en compteurs de temps et chronographes) et salaire en rapport à la qualification demandée.

Les personnes intéressées voudront bien envoyer leur dossier de candidature à HEUER-LEONIDAS SA, rue Vérénius 18, 2501 Bienne, Service du personnel, tél. (032) 23 18 81. 073445 O

Saisissez l'occasion

d'améliorer votre revenu!

Si vous avez des talents de vendeur et si vous désirez travailler de façon indépendante, nous aimerions vous confier un poste de

REPRÉSENTANT PROFESSIONNEL

offrant des possibilités d'avancement intéressantes.

Une introduction systématique vous permettra de vous familiariser parfaitement avec vos nouvelles tâches. Nous vous offrons un fixe, des commissions et l'indemnisation de vos frais. Institutions de prévoyance de premier ordre.

Nous invitons les personnes intéressées à nous adresser ce coupon sous chiffres 28-900075 à Publicitas, Terreaux 5, 2000 Neuchâtel.

Nom: _____ Prénom: _____
Profession: _____ Né le: _____
Rue: _____ Localité: _____
Etat civil: _____ Tél.: _____

073694 O

DAME DE CONFIANCE

Couple d'un certain âge en bonne santé, habitant villa dans un quartier tranquille de la ville de Bienne désire s'assurer la compagnie d'une

Nous souhaitons trouver une présence agréable avec une personne seule dans la cinquantaine, en bonne santé, de langue française et de bonne éducation, possédant si possible un permis de conduire.

Nous offrons un salaire intéressant et mettons gracieusement à disposition un logement moderne et indépendant en attique dans la villa. Pas de nettoyages ou de gros travaux.

Chaque offre sera traitée confidentiellement.

Les dames intéressées sont priées d'adresser une offre manuscrite avec photographie sous chiffres X 920.136 à Publicitas, 48 rue Neuve, 2501 Bienne. 065142 O

Garages Henri Favre Carrosserie

Apollo

S.A. Neuchâtel/Bevaix ☎ 038 46 12 12

et ses marques

ENGAGE

MÉCANICIENS SUR AUTOS QUALIFIÉS

EMPLOYÉ DE GARAGE

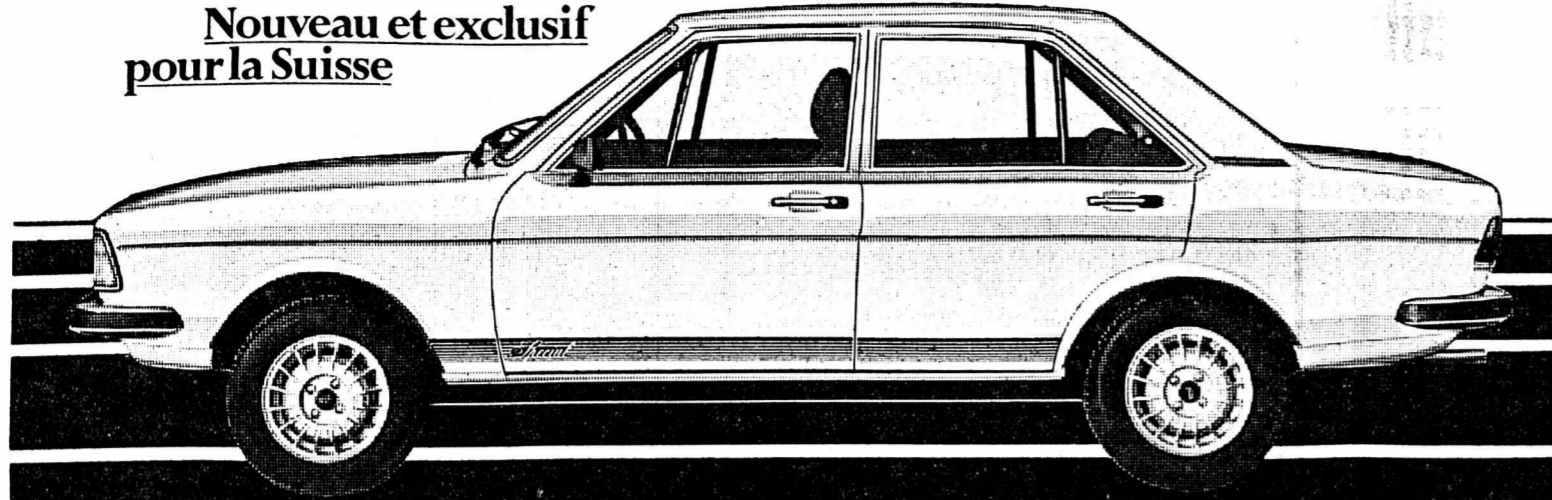
(Prendre rendez-vous par téléphone)



0735140



**Nouveau et exclusif
pour la Suisse**



Audi 80 Special

avec équipement additionnel d'une valeur de Fr. 900.- sans supplément de prix.

Vous économisez Fr. 900.- en achetant une Audi 80 Spécial, équipée en exclusivité suisse de:

**jantes sportives
en alliage léger spécial**

**pneus à carcasse radiale
extra-larges**

**bandes
Spécial-Turismo**

Cet équipement sport d'une valeur de Fr. 900.- (suivant le modèle) est livrable immédiatement chez votre agent Audi, sans supplément à l'achat d'une Audi 80 Spécial. En outre, le nouveau prix réduit de l'Audi 80 depuis le 1.1.1978 comprend

les équipements suivants, sans vous coûter un franc de plus:

- Les sièges Audi 80 de forme anatomique parfaite (position couchette et appuis-tête à l'avant)
- L'essui-glace 2 vitesses et balayage intermittent, couplé au lave-glace électrique
- La vitre arrière chauffante
- La régénération de l'air en 20 secondes
- Les moulures de caoutchouc sur les pare-chocs et sur les côtés
- Les phares de recul
- Le bouchon d'essence verrouillable
- Les phares à iodes extra puissants à large faisceau
- La montre à quartz électrique
- Le rétroviseur extérieur orientable de l'intérieur
- Les sécurités «enfants» sur portes arrière
- Le servo-frein (freins à disque à l'avant)
- Les ceintures de sécurité automatiques qui ancrées dans les sièges, sont toujours dans la bonne position
- 2 ans de protection d'assurance auto INTERTOURS-WINTERTHUR
- 1 an de garantie sans limite de kilométrage

Sans oublier la sécurité Audi 80 en série: traction avant, double circuit de freinage en diagonale, déport négatif autostabilisant, suspension à roues indépendantes

Audi 80 Special
De la classe dans la classe moyenne.

à l'avant, essieu arrière à barre de torsion, colonne de direction de sécurité, etc. Vous pouvez choisir entre plusieurs variantes ou même opter pour la transmission automatique. Chaque modèle est très sobre et toutes les Audi 80 sont favorables aux économies d'énergie!

Audi 80L 2 et 4 portes, 1,31, 60 ch (DIN), de 0 à 100 km/h en 16,0 sec. Consommation (DIN) 8,8 l de normale
Audi LS, GLS, 2 et 4 portes, 1,6 l, 75 ch (DIN) de 0 à 100 km/h en 13,0 sec. Consommation (DIN) 8,9 l de normale
Audi GLS, 2 et 4 portes, 1,6 l, 85 ch (DIN) de 0 à 100 km/h en 11,8 sec. Consommation (DIN) 8,7 l de normale



COUPON Special

Veuillez me donner de plus amples détails.

Prénom: _____
Nom: _____
Rue: _____
Lieu/NP: _____ 39

Prière de découper et d'expédier à AMAG, 5110 Schinznach-Bad.

LE PRINTEMPS

C'est la saison idéale pour renouveler l'intérieur de vos armoires.

Profitez de notre offre avantageuse:

Rouleaux de papier lavable,

pour armoires, 5 m/50 cm

le rouleau Fr. 3.—

3 rouleaux Fr. 7.50 chez

Reymond

Librairie-Papeterie
rue Saint-Honoré 5
2000 Neuchâtel.

073641 B

MACHINES À COUDRE

neuves d'exposition, cédées avec très forte réduction.

GARANTIE 10 ANS

Sur demande, par tél. envoi 15 j. à l'essai.

Occasions toutes marques avec garantie:

ELNA I Fr. 180.—

NECCI zig-zag Fr. 290.—

TURISSA Fr. 380.—

SINGER Fr. 580.—

etc.

Location, crédit gratuit jusqu'à 12 mois.

Agence Vigorelli Beaulieu 35

1004 Lausanne.

Tél. (021) 37 70 46.

072451 B

AUTO ÉCOLE

Français - Allemand

G. ULRICH

bureau ☎ 25 66 77

domicile ☎ 41 33 51

060637 A



soif de printemps

Pour bien fêter le printemps, CARDINAL vous offre un six-pack action en habit de fête. Une manière d'embellir la vie et un moment d'amitié.

Six-pack en action partout

33 cl. par bouteille: la bonne contenance

073619 B

armourins

Nouveau

COMPRESSA 77
le collant-support à culotte renforcée, seyant impeccablement

Exécution semi-compressive, avec pièce d'entre-jambes large et confortable, bouts de pied remmaillés sans couture en Lycra et polyamide.

Présentement, une déléguée Flexy-Compresse donne chez nous des conseils individuels.

BON Flexy Compresse
Fr. 2.50
...valable à l'achat d'un article Flexy-Compresse (un Bon par article dès Fr. 20.-)

Conseils

Neuchâtel

du 14 au 18 mars 1978
Rayon des bas, rez-de-chaussée

073696 B

LA PUBLICITÉ



un second souffle dans une difficile compétition

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 55 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de voitures ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

PHARMACIE DU VAUSEYON

M.-L. STEULET Poudrières 137 - NEUCHÂTEL - Téléphone 24 42 30

Judi 16 mars

Vendredi 17 mars



VICHY JOURNÉES CONSEILS
préparations dermatopharmaceutiques

Chaque cliente qui prendra rendez-vous recevra des soins gratuits et un coffret de produits VICHY.

073463 A

PHARMACIE DU VAUSEYON

M.-L. STEULET Poudrières 137 - NEUCHÂTEL - Téléphone 24 42 30

A vendre

flipper
modèle Bally Flip-Flop, 1977.

Tél. 61 22 98. 073293 B

A vendre

chlots Setter Irlandais
avec pedigree.

Tél. (032) 97 21 67 / (039) 61 16 78.

073762 B

Garage

270 x 540 cm, toit plat, avec porte Fr. 2000.—

Tél. (021) 37 37 12.

073097 B

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL DE 1930 À NOS JOURS

19. Exploit de la Suisse

Dans le groupe un, la Suisse avait affaire à forte partie avec le Brésil, la Yougoslavie et le Mexique. Pour la circonstance, l'équipe de Suisse avait été placée sous la férule des anciens internationaux Minelli et Andreoli. Les joueurs «à croix blanche» allaient inscrire l'une des plus belles pages de leur histoire. Certes, elle subit une défaite contre la Yougoslavie (3-0) après avoir résisté une mi-

temps. Mais, quelques jours plus tard, si Friendaender, lancé par Fattou, n'avait pas échoué, seul face au gardien brésilien Barbosa, la Suisse aurait obtenu une retentissante victoire face au Brésil. Elle dut se contenter d'un partage des points (2-2) contre cet adversaire considéré comme le grand favori de ce premier «Mundial» de l'après-guerre.

Pour cette fantastique campagne, l'équipe du duo Minelli - Andreoli jouait dans la composition suivante: Stuber; Neury,

Bocquet; Lusenti, Eggimann, Quinche; Bickel, Friendaender, Tamini, Bader, Fattou. Et ce fut Fattou qui obtint les deux buts helvétiques: le premier à la 19^{me} minute sur une ouverture de Bader, le second à la 88^{me} minute à la suite d'un beau mouvement d'ensemble de toute la ligne d'attaque. Ce match nul, l'équipe de Suisse le dut principalement à Eggimann qui jula magistralement le célèbre Ademir.

(A suivre)

RÈGLES ET TACTIQUES: La voie des ailes

LA DISPOSITION CLASSIQUE DES ATTAQUANTS EST LA SUIVANTE: OCCUPATION DE TOUTE LA LARGEUR DU TERRAIN AVEC: UN AVANT-CENTRE ET DEUX AILIERS.

CELA PERMET UN JEU LARGE, PASSANT LE PLUS SOUVENT PAR LES AILES.

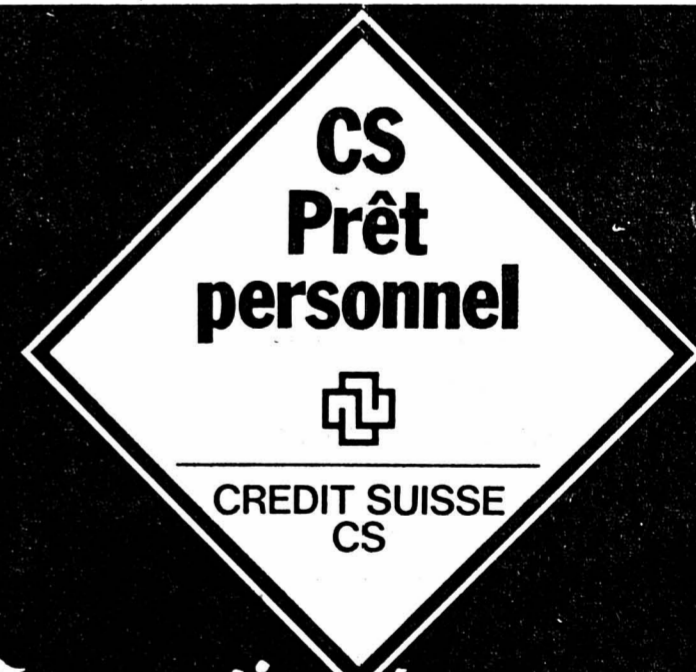
LA DISPOSITION DE L'ATTAQUE PERMET LE DÉBOURDEMENT PAR L'AILE, SUIVI DU CENTRE EN RETRAIT POUR L'AVANT-CENTRE.



(A suivre)

La publicité rapporte à ceux qui en font!

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01



à partir de Fr. 1000.- rapide et avantageux

Le coût de l'argent peu élevé actuellement nous permet de réduire sensiblement nos tarifs. Maintenant plus que jamais

il vaut vraiment la peine de comparer!

Quelques exemples de notre tarif:

Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité
9 000.-	798.75	421.90	296.25	233.45
12 000.-	1059.60	557.30	389.85	306.15
15 000.-	1324.50	696.60	487.35	382.70
20 000.-	2207.45	1161.-	812.20	637.80

Intérêt, tous frais et prime pour exonération des mensualités ou du solde de la dette inclus.

Je désire un prêt personnel de

Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

55

Nom _____ Prénom _____
 NP/Localité _____ Rue/no _____
 Habite ici depuis _____ Téléphone _____
 Domicile précédent _____
 Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
 Lieu d'origine _____ Chez l'employeur Revenu mensuel
 Loyer mensuel _____ Date _____ Signature _____

A envoyer au CREDIT SUISSE 2001 Neuchâtel, Place Pury, 038/25 73 01, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

072959 A

OFFRES D'EMPLOIS

Cherchons

CONCIERGE

pour immeuble de 15 appartements, sis dans la banlieue de Neuchâtel.

Date d'entrée en service: 1^{er} mai ou 1^{er} juin 1978
Bonne rémunération.

APARTEMENT DE 4 OU 5 PIÈCES À DISPOSITION AVEC PLACE DE PARC.

Faire offres sous chiffres 500'137-17 à Publicitas SA, 1002 Lausanne.

072898 O

OFFRES D'EMPLOIS

CONTREMAÎTRE

qualifié, de nationalité suisse, ayant grande expérience dans travaux du bâtiment et génie civil serait engagé immédiatement ou pour date à convenir. Avantages sociaux d'une grande entreprise. Logement à disposition.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions à l'entreprise

comipa mobile sa

18, rue de la Gare
2024 SAINT-AUBIN (NE)
Tél. (038) 55 27 27
069865 O

Possibilité d'apprendre l'italien à Lugano
Importante industrie cherche pour entrée immédiate ou à convenir

secrétaire - correspondante

On demande français parfait, bonnes connaissances d'anglais, éventuellement allemand.

Ambiance moderne. Semaine de 5 jours.
Avantages sociaux.

Faire offres avec curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire à:

R. AUDEMARS FILS S.A. - pierres d'horlogerie
Via Casseretta 28 - 6902 Lugano-Paradiso. 073618 O

Travaillez chez Adia en attendant de trouver un poste définitif. Nous cherchons:

Secrétaire

anglais-français-allemand

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel
Tel. 038/247414



Les intérimaires Adia ont bonne réputation. Profitez-en. Nous cherchons:

10 manœuvres

durée 1 mois
travail lourd

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel
Tel. 038/247414

073717 O



URGENT ORCHESTRE

cherche

si possible chanteur. Faire offres à:
Orchestre Pier Nieder's,
tél. (039) 23 59 16. 073444 O

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

TOURNEURS

ayant quelques années de pratique sur tours revolvers.
Joli studio à disposition.

Se présenter ou téléphoner à
Pozzo Frères
Mécanique de précision
Les Côtes 2, 2525 Le Landeron.
Tél. (038) 51 33 09. 073699 O

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

COMMERCE

Arcade

à remettre, très bien décorée, avec ou sans stock.
Adresser offres:

Avenue de la Gare 15, Neuchâtel.
Tél. 24 32 21. 072844 O

DEMANDES D'EMPLOIS

Assistante de la branche hôtelière (20 ans) cherche, à partir du 15 mai 1978 environ, place comme

employée pour le service

dans tea-room ou café, à Neuchâtel, afin de se perfectionner en français.

Prière d'adresser offres sous chiffres S 303 572 à Publicitas, 3001 Berne. 073616 D

Ensuite d'un changement de situation

COMPTABLE QUALIFIÉ

et expérimenté cherche un emploi stable, avec responsabilités, dans l'industrie ou l'administration (région Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds).

Adresser offres écrites à GE 662 au bureau du journal. 080105 D

Jardinière d'enfants

diplômée cherche place pour août 1978.

S'adresser à Catherine Leuba Ed. Dubied 6, 2108 Couvet. 080127 D

Je cherche place de

monteur-électricien

J'ai plusieurs années de pratique et de très bonnes connaissances en concession A + B des téléphones.

Adresser offres écrites à DY 626 au bureau du journal. 071351 D

AVIS DIVERS

Les chemins de la santé

M. E.-R. REINERT

conseiller en diététique

parlera de thèmes passionnants et actuels, tels que:
Excédent de poids - Troubles cardio-vasculaires
Artériosclérose - Constipation - Diabète - Fatigue etc.

- Chaque exposé sera suivi d'un débat

SALLE DU CITY-HÔTEL
JEUDI 16 MARS À 20 H 15

- Entrée libre -

Cères-Santé - Mandala - Au Friand 070850 A

La Maille

cherche

tricoteuses sur machines

expérimentées ou non.

Couturières
Remailleuses

073459 O

La Maille SA
Rue de Genève 52 1004 Lausanne
Tél. (021) 24 47 51



ÉLECTRICIEN

Nous cherchons un candidat ayant si possible des connaissances dans le câblage des machines-outils. Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe Mikron, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée. S'adresser à M. J. Chenaux Mikron Haesler S.A. Fabrique de machines-transferts Rte du Vignoble 17, 2017 Boudry. Tél. (038) 44 21 41. 073702 O

Maison de repos pour personnes âgées JOLI-BOIS 1832 Châmbly cherche

UN INFIRMIER (ÈRE) ASSISTANT (E)

Faire offres par écrit à la Direction avec curriculum vitae. 073475 O

URGENT

On demande **coiffeuse (eur)** dames ou éventuellement mixte.

Tél. (038) 42 37 86. 071040 O

Grossiste de la branche TV-Radios et accessoires, en pleine expansion, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir, un spécialiste de la branche comme:

REPRÉSENTANT

pour la Suisse romande (visite des spécialistes et grandes surfaces).

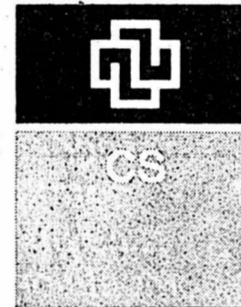
Nous offrons: fixe, frais et commissions, prestations sociales de 1^{er} ordre.

Faire offres manuscrites avec photo et curriculum vitae sous chiffres 28-900076 à Publicitas, Terreaux 5, 2000 Neuchâtel. 073720 O

Médecin-dentiste cherche

aide en médecine dentaire

pour début mai ou date à convenir.
Adresser offres écrites à FD 661 au bureau du journal. 080105 O



CREDIT SUISSE

Convocation à la

121^e Assemblée générale ordinaire

Les actionnaires du Crédit Suisse sont convoqués à la 121^e Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le

mardi 4 avril 1978, à 10 heures 30

au Kongresshaus, Claridenstrasse (entrée K), à Zurich.

ORDRE DU JOUR:

- Présentation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 1977 ainsi que du rapport de l'Office de contrôle
- Décision concernant:
 - Approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice
 - Décharge à l'Administration
 - Utilisation du bénéfice net
- Elections au Conseil d'administration
- Augmentation de capital
 - Décision concernant:
 - Augmentation de fr. 105 000 000 du capital-actions pour le porter de fr. 890 000 000 à fr. 995 000 000 par l'émission de 168 750 actions au porteur de fr. 500 nom. chacune au prix de fr. 1250.-, et de 206 250 actions nominatives de fr. 100 nom. chacune au prix de fr. 250.-, offertes en souscription aux actionnaires et donnant droit au dividende à partir du 1^{er} janvier 1978.
 - Seconde augmentation, de fr. 52 500 000 du capital-actions qui s'élèverait ainsi à fr. 1 047 500 000 par l'émission au pair de 84 375 actions au porteur de fr. 500 nom. chacune et de 103 125 actions nominatives de fr. 100 nom. chacune, les actionnaires renonçant à leur droit de souscription. Les titres ainsi créés garantiraient les droits de conversion d'emprunts convertibles d'un montant total de 210 millions de francs. Les obligations convertibles seraient offertes en souscription aux actionnaires en même temps que les actions provenant de l'augmentation de capital mentionnée sous 4.1.1. sous forme d'unités.
 - Constatation de la souscription des nouvelles actions et de leur libération totale.
 - Modification de l'art. 4, al. 1 des statuts en raison de l'augmentation de capital.

Les actionnaires pourront prendre connaissance des comptes de l'exercice, du rapport de l'Office de contrôle et du rapport de gestion avec les propositions du Conseil d'administration sur l'utilisation du bénéfice net de l'exercice 1977 et sur l'augmentation de capital ainsi que du texte de la modification des statuts dès le 17 mars 1978 au siège central de la banque et dans toutes ses succursales; ils pourront obtenir des exemplaires du rapport de gestion pour l'exercice 1977 à partir du 20 mars.

Les détenteurs d'actions nominatives inscrits au registre des actions le 1^{er} mars 1978 recevront la convocation par la poste. Elle sera accompagnée d'une carte d'admission personnelle et des bulletins de vote. Aucune inscription d'actions nominatives ne sera faite au registre des actions du 1^{er} mars au 4 avril 1978.

Les détenteurs d'actions au porteur sont invités à retirer leur carte d'admission et les bulletins de vote, contre présentation des actions ou autre justification de leur possession, jusqu'au jeudi 30 mars 1978 à la caisse des titres du Crédit Suisse à Zurich et aux caisses de toutes ses succursales en Suisse.

Selon l'art. 12 al. 1 des statuts, un actionnaire ne peut faire valoir, pour ses propres actions et pour celles qu'il représente (actions au porteur et nominatives), que les voix afférant à des actions d'une valeur nominale de 2500 000 francs au maximum. Zurich, le 1^{er} mars 1978

Au nom du Conseil d'administration:
Le Président: Aepli

073479 A

JURACIME S.A.

fabrique de ciment

2087 CORNAUX (NE)

cherche.

1 CONDUCTEUR DE TRAX

pour le chargement de camions à la carrière de calcaire;

1 EMPLOYÉ DE FABRICATION

pour travailler par équipes en service continu.

Postes de travail avec tâches diverses et intéressantes.

Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire ou téléphoner à

JURACIME S.A.
2087 CORNAUX (NE).
Tél. (038) 48 11 11. 073422 O

Importante entreprise cherche pour son service de vente exportations

SECRÉTAIRE

pour la correspondance allemande, anglaise, française et espagnole ou/et italienne.

La candidate devrait pouvoir sténographier dans les trois premières langues et avoir quelques années de pratique.

Les candidates intéressées sont priées d'adresser leurs offres sous chiffres 28-900073 à Publicitas SA, Terreaux 5, 2000 Neuchâtel. 073436 O

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



Service de publicité FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

BAR DANCING RED CLUB

Chavannes 19, Neuchâtel
cherche pour date à convenir

SERVEUSE TOURNANTE

(bar et salle).
Nous demandons très bonne présentation. Age minimum 25 à 30 ans.
Prendre rendez-vous
tél. (038) 36 14 64, de 12 h 30 à 14 heures. 073724 O

Hôtel Central - Peseux

Nous cherchons

un sommelier

pour la salle à manger.
Bon salaire.

Tél. 31 25 98. 073719 O

Entreprise de génie civil engage pour entrée immédiate

MAÇONS MACHINISTES MANŒUVRES

Téléphoner ou se présenter à l'entreprise
WALO BERTSCHINGER S.A.,
Tunnels 1, 2006 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 27 62. 080137 O

Hôtel de la Gare Auvier
Tél. 31 21 01
engage tout de suite ou pour date à convenir

sommelière

si possible connaissant les 2 services. Horaire à convenir. Bons gains assurés.

Se présenter sur rendez-vous. 073763 O

Restaurant Beaulac Neuchâtel
cherche

sommeliers (ères)

Faire offres à la direction
Tél. 24 42 42. 073707 O

GARAGE DE LA PLACE

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

employé de garage préparation de voitures

Nous offrons à personnel consciencieux - avec permis de conduire - emploi stable, salaire en rapport avec les capacités, prestations sociales.

Téléphoner, pour rendez-vous, au (038) 33 40 33. 073761 O

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

La Cour d'assises a siégé hier toute la journée au Château Des peines allant de quatre ans de réclusion à quinze mois d'emprisonnement avec sursis pour trois cambrioleurs

Paolo Marras, 22 ans, ressortissant italien, actuellement détenu; Antonio Langone, 31 ans, ressortissant italien, actuellement détenu; Raffaele Mullano, 21 ans, actuellement détenu: voici les trois hommes qui ont comparu hier durant toute la journée devant la Cour d'assises du canton qui siègeait au Château. A l'actif de ces trois prévenus? Une liste impressionnante de cambriolages commis à Neuchâtel ou dans la région, forfaits leur ayant rapporté plusieurs dizaines de milliers de francs.

Marras et Mullano semblent s'apercevoir seulement maintenant de la gravité de leurs actes. Fréquemment, en cours d'audience, principalement lorsqu'on évoquait leur famille restée en Italie, ils ont fondu en larmes. Comme de grands enfants pris en faute.

Le volumineux arrêt de renvoi de la Chambre d'accusation retient presque une... centaine de délits contre Marras! Plus de 60 contre Langone, un peu moins de 40 contre Mullano. De quoi donner le vertige lorsqu'on s'aperçoit que ces infractions ont été perpétrées en un peu plus d'une année seulement!

Les accusés ont agi en bande et par métier. C'est-à-dire qu'ils étaient prêts à agir dans chaque cas favorable, lorsqu'ils ne cherchaient pas à provoquer ces occasions favorables! Au sein de la bande, chacun avait une fonction bien déterminée. Marras seul tout d'abord, puis en compagnie de Mullano, étaient chargés de pénétrer par effraction à l'intérieur des locaux préalablement choisis, tandis que Langone les attendait au volant d'une voiture, dont il emballait le moteur occasionnellement pour couvrir le bruit de l'effraction.

Une méthode qui devait avoir du bon, puisque, lorsqu'ils ont été appréhendés, les prévenus avaient respectivement sur la conscience: 49 vols, 13 tentatives ou délits manqués, une complicité à une tentative d'escroquerie, 27 dommages à la propriété et 21 violations de domicile pour Marras; 19 vols, 10 tentatives et une série de violations de domicile et de dommages à la propriété pour Langone; 17 vols, une tentative ou délit manqué et des dommages à la propriété et des violations de domicile en nombre pour Mullano.

On l'a dit: en opérant de la sorte, les trois voleurs ont réussi à faire main basse sur une somme supérieure à 65.000 fr. en argent. Sans compter les divers objets qu'ils ont emportés et qui représentent également un montant coquet: montres, bijoux, télévision portable, colliers de perles, installations stéréo, vêtements, disques, machines à calculer, bouteilles d'eau de vie, de whisky, d'apéritif ou de vin, pendulettes, chronographe, etc...

MOTIVATIONS DIFFÉRENTES

Comment ces trois jeunes gens, dont deux au moins étaient considérés comme de braves garçons dans leur pays natal, en sont arrivés à devenir des malfaiteurs qui ne se contentaient pas d'agir à Neuchâtel seulement, mais aussi à Yverdon, Lucerne, Grandson, Longeau (BE), La Chaux-de-Fonds, Chez-le-Bart, Saint-Blaise? Ils avaient tous trois des motivations diffé-

rentes, bien sûr. Il n'empêche que l'on peut dire que si Marras n'avait pas existé, les deux autres ne se seraient certainement jamais retrouvés devant une Cour d'assises.

Paolo Marras était le huitième d'une famille de onze enfants. C'était également le premier garçon. Il fit donc le bonheur de la famille, la fierté de son père dans tous les cas. Tout jeune, la famille connaissait quelques difficultés financières, le prévenu dut aider son père qui exploitait un commerce de céréales.

— Mon enfance ne fut pas très joyeuse, dit d'ailleurs à ce propos Marras. Lorsque je rentrais de l'école, je devais encore travailler à la maison.

Dans la famille, les soucis d'argent devinrent une obsession. Afin de pouvoir donner à manger à tout le monde, le père se résolut à envoyer son fils aîné travailler à l'étranger. Paolo Marras arriva en Suisse en septembre 1973. Il commença à travailler — sans permis de travail — dans un restaurant exploité par l'un de ses compatriotes. Mais bientôt le jeune homme tomba malade et il rentra au pays afin d'y subir une délicate opération. Il revint pourtant en Suisse. Fréquemment il changea de place.

UN POINT D'HONNEUR

— On m'engageait au «noir», car je n'avais toujours pas de permis de travail. Mais dès qu'on trouvait quelqu'un à engager au «blanc», on me congédiait, expliqua le prévenu à la Cour.

Pourtant Paolo se faisait un point d'honneur à envoyer régulièrement, chaque mois, de l'argent à la maison pour subvenir à l'entretien de la famille. A l'occasion d'un séjour dans son pays, Marras fut victime d'un grave accident de la circulation. Pourtant il se remit et revint en Suisse. Mais, encore chancelant, il ne réussit pas à conserver son emploi bien longtemps.

— J'en avais marre de la vie. Ma famille avait besoin de moi. J'ai songé à me donner la mort, mais cela n'aurait rien résolu. Alors j'ai décidé

de vivre de la délinquance, avoue Marras qui s'exprime d'ailleurs dans un français tout à fait acceptable.

IL PRÉVOYAIT TOUT

Les premiers cambriolages connurent la réussite. Marras se constitua même un carnet d'épargne avec le butin ainsi accumulé. Mais il n'oubliait pas sa famille, à laquelle il continuait à envoyer régulièrement des sous.

— Je disais à mes parents que je gagnais ma vie en jouant au football avec Neuchâtel Xamax...

Entretiens, Marras avait fait la connaissance de Langone et il n'avait pas éprouvé trop de mal à convaincre celui-ci à s'associer à ses malversations. Langone, lui, vit en Suisse depuis plusieurs années déjà puisque sa famille s'y est établie en 1958. Au contraire de Marras, Langone exerçait une activité régulière, bénéficiait de la confiance de son employeur et n'avait nul besoin de participer à l'entretien de sa famille.

UN FAIBLE DE CARACTÈRE

— Mais moi, je suis faible de caractère, avoua-t-il. Lorsque Marras m'a fait des propositions, j'ai tout d'abord refusé. Puis j'ai accepté lorsqu'il eut promis qu'en cas d'arrestation, il ne divulguerait jamais mon nom. Mais j'avais peur. Je restais la plupart du temps dans la voiture. Je ne voulais pas avoir affaire à la justice.

Mullano maintenant. Depuis son plus jeune âge il a eu pour camarade Marras, car tous deux sont natis du même village. Mullano abandonna sa scolarité à l'âge de 12 ans pour se consacrer au travail de la terre dans l'entreprise paternelle. Il garda aussi du bétail, puis s'établit à son compte en qualité de jardinier. Les affaires n'allaient pas trop mal et le prévenu envisageait l'avenir d'un bon œil.

À CAUSE D'UNE FILLE

Il se fiança. Ce fut son malheur. En effet, quelque deux ans plus tard, il apprit que sa promise avait déjà été fiancée à un autre garçon. Dans ce pays où la notion d'honneur n'est pas un vain mot, Mullano se sentit bafoué. Ses parents lui interdirent de poursuivre cette liaison. Alors, pour échapper à la risée publique et pour oublier celle qu'il aimait toujours, Mullano décida de venir travailler en Suisse où il savait retrouver son copain Marras. Mullano arriva en Suisse le 4 août 1977.

— J'ai cherché du travail. Mais je n'en ai point trouvé (je ne possédais pas de permis) et je n'avais presque plus d'argent. Alors j'ai commencé à voler en compagnie de Marras et Langone.

— Quand eut lieu votre première «expédition»? interrogea le président.

— Le soir du 5 août.

— Vous n'avez pas cherché tellement de places de travail! remarqua le procureur général.

Voilà, la suite on la connaît. Ce furent ces folles équipées nocturnes à trois. La majorité des témoins qui furent entendus (dont notamment le frère cadet de Marras venu tout spécialement de Sardaigne) se déclarèrent fort surpris lorsqu'ils furent mis au courant des activités délictueuses des prévenus. Tous trois étaient jugés incapables de commettre de pareils actes. Et pourtant...

SÉVÈRE RÉQUISITOIRE

Dans son réquisitoire, le procureur général ne se montra pas particulièrement tendre.

— Si j'ai répété à plusieurs reprises que j'avais une certaine inclination pour les escrocs, autant vous dire tout de suite que je n'aime pas les voleurs! Ces affaires ne sont pas parmi les plus palpitantes que les autorités répressives de notre pays ont à juger.

Énumérant la liste d'infractions dont se sont rendus coupables les accusés, le représentant du ministère public proposa à la Cour de retenir le métier et la bande et, pour Langone, la co-action et non la complicité. Tenant compte du nombre particulièrement élevé d'infractions, du fait que celles-ci étaient presque toujours dirigées contre des entreprises industrielles où l'on espérait obtenir un butin nettement plus substantiel, M. Schupbach requit les peines suivantes: six ans de réclusion contre Marras, l'expulsion du territoire suisse et la révocation de deux sursis accordés antérieurement pour vol (un à sept jours d'emprisonnement, l'autre à une peine de deux mois); quatre ans et demi de réclusion contre Langone et l'expulsion; deux ans et demi de réclusion et l'expulsion enfin contre Mullano.

De plus, le représentant du ministère public réclama la dévolution à l'Etat des espèces et objets mobiliers saisis et qui ont été acquis de manière délictueuse, tout comme il exigea la confiscation des instruments (tournevis, haches, etc...) ayant servi aux prévenus pour commettre leurs délits.

«DISPROPORTIONNÉ»

Les défenseurs eux ne se firent pas faute de relever que ces réquisitions étaient totalement disproportionnées. M^e Huguenin rappela qu'il avait eu l'occasion de défendre devant cette même Cour d'assises un notaire qui avait commis durant une quinzaine d'années des malversations portant sur plusieurs millions de francs et que ce notaire avait été puni de neuf ans de réclusion.

— Et contre ce jeune Marras, qui avait à peine 20 ans au moment des infractions, dont l'activité s'est déployée sur un peu plus d'une année et qui n'a récolté «que» quelques dizaines de milliers de francs, on requiert six ans de réclusion? Je n'aurai pas la prétention de vous indiquer la peine qu'il faut lui infliger, mais c'est dans tous les cas infimement moins que six ans, dit notamment l'avocat à la Cour.

M^e Loup lui aussi rappela qu'un affilié à une bande, responsable de 67 chefs d'accusation, dont 27 vols — et un portait sur un montant de 64.000 fr. — que ce prévenu donc, récidiviste de surcroît, avait comparu devant un tribunal correctionnel et qu'il lui avait été infligé une peine de trois ans d'emprisonnement.

— Dans ces conditions, je ne me sens pas du tout ridicule en demandant que la peine soit réduite à 18 mois d'emprisonnement avec sursis, tout cela sans expulsion.

M^e Matile enfin rappela à la Cour qu'il n'était là qu'en fonction de la jonction des causes.

— D'ailleurs les réquisitions du ministère public l'ont démontré à satisfaction: si mon client avait été seul, il n'aurait jamais été renvoyé devant une Cour d'assises!

LE JUGEMENT

C'est un peu après 18 h que la Cour a rendu le jugement suivant: Paolo Marras a incontestablement joué le rôle principal dans cette affaire. Malgré son jeune âge, il est revenu en Suisse uniquement dans le but de commettre des infractions. D'autre part, la multiplicité des délits dont il s'est fait l'auteur dénote une propension poussée à la criminalité.

La Cour lui a infligé une peine de quatre ans de réclusion, dont à déduire 183 jours de détention préventive, et le paiement de 3500 fr. de frais. Les sursis accordés antérieurement ont été révoqués. D'autre part, l'expulsion de Marras pour une durée de dix ans a été prononcée. Le condamné sera solidaire de la totalité des frais de la cause et les sommes saisies à son domicile ont été dévolues à l'Etat, sous réserve du droit des tiers.

CO-AUTEUR

Antonio Langone a été considéré comme co-auteur des infractions commises par Marras. En effet, il s'est associé de façon très intime à la commission des cambriolages, indiquant même à l'occasion à Marras quel «coup» pouvait être tenté sans trop de risques. D'autre part, Langone était le plus âgé de la bande. Il était incorporé dans la société suisse depuis 1963, avait du travail, disposait de ressources suffisantes. C'est donc par faiblesse, ou par bassesse de caractère qu'il s'est laissé entraîner. La Cour l'a

puni de deux ans de réclusion, sous déduction de 181 jours de détention préventive. Le condamné supportera 2000 fr. de frais, mais il sera solidaire des frais de la cause par moitié, c'est-à-dire 3300 francs.

LE SURSIS

Enfin Raffaele Mullano est peut-être le moins impliqué dans l'affaire, mais il ne faut pas oublier qu'à peine arrivé en Suisse il s'est associé sans retenue à la commission de cambriolages. Il a été condamné à 15 mois d'emprisonnement avec sursis durant quatre ans, sous déduction de 183 jours de détention préventive et au paiement de 1100 fr. de frais. Néanmoins Mullano sera solidaire des frais jusqu'à concurrence d'un montant de 3300 francs. Son expulsion du territoire suisse a été prononcée pour une durée de cinq ans, mais avec un délai d'épreuve de même durée, ceci compte tenu du fait que la peine principale avait été prononcée avec sursis. En outre, les sommes saisies à son domicile seront dévolues à l'Etat, sous réserve du droit des tiers. Enfin la Cour a ordonné la confiscation du matériel saisi durant l'enquête.

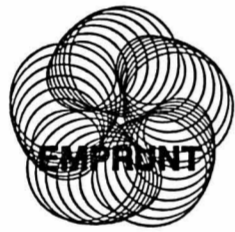
A peine le jugement rendu et traduit à son intention, Mullano, qui n'en croyait pas ses oreilles, s'est effondré en larmes dans les bras de son camarade Marras. Voulaient-il le consoler ou «s'excuser» de ne pas retourner en prison avec lui?

Jacky NUSSBAUM

La Cour

La Cour qui a siégé hier au Château avait la composition suivante: président: M. Jean-François Egli; juges: MM. Jean-Louis Duvanel et Philippe Favarger; jurés: M^{mes} Marie-Louise Gehrig et Suzanne Perret, MM. Voltaire Boillot, Claude Béatrix, Jean-Jacques Reuby et Jean-Baptiste Muriset; greffier: M. Charles Lambert.

Le ministère public était représenté par M. Henri Schupbach, procureur général. Paolo Marras était défendu par M^e Michel Huguenin; Antonio Langone avait confié ses intérêts à M^e Claude Loup, tandis que Raffaele Mullano avait choisi son mandataire en la personne de M^e Pierre Matile.



ELECTRA-MASSA

Naters

3 1/4 %

**Emprunt 1978-93
de fr. 35 000 000**

destiné à la conversion partielle ou au remboursement de l'emprunt 5 1/2 % 1966-81 de fr. 20 000 000, dénoncé au remboursement anticipé pour le 30 septembre 1978 et de l'emprunt 5 1/2 % 1967-82 de fr. 25 000 000, dénoncé au remboursement anticipé pour le 15 juin 1978.

99 1/2 %

Prix de conversion

Conversion: Les porteurs d'obligations de l'emprunt 5 1/2 % 1966-81 et de l'emprunt 5 1/2 % 1967-82 Electra-Massa, Naters, ont la faculté de demander la conversion de leurs titres en obligations du nouvel emprunt. Les obligations de l'emprunt 5 1/2 % 1966-81 sont à remettre avec coupons au 30 septembre 1978 et suivants, celles de l'emprunt 5 1/2 % 1967-82 avec coupons au 15 juin 1978 et suivants. Si les demandes de conversion dépassent le montant du nouvel emprunt, elles seront soumises à des réductions correspondantes.

Modalités de l'emprunt

Durée: 15 ans au maximum; remboursement anticipé possible après 10 ans

Titres: obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000

Coupons: coupons annuels au 15 avril

Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

Délai de conversion du 14 au 20 mars 1978, à midi

Le prospectus d'émission paraîtra le 14 mars 1978 dans le «Basler Zeitung», dans la «Neue Zürcher Zeitung», dans le «Journal de Genève», dans la «Gazette de Lausanne» et dans la «Nouvelle Revue de Lausanne». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de conversion avec les modalités essentielles de l'emprunt.

No de valeur: 104 325

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

CRÉDIT SUISSE

BANQUE POPULAIRE SUISSE

BANQUE CANTONALE DE BERNE

BANQUE CANTONALE DE BÂLE

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

BANQUE CANTONALE DE ZURICH

UNION DE BANQUES SUISSES

BANQUE LEU SA

GROUPEMENT DES BANQUIERS PRIVÉS GENEVOIS

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

BANQUE CANTONALE DU VALAIS

BANQUE CANTONALE DE ZURICH

Les nouveaux prix abaissés "tout compris" d'ALFA ROMEO:

p. ex. selon modèle; vitres athermiques, ceintures de sécurité à enrouleur à 3 points, compte-tours, volant réglable, glace arrière chauffante, tapis moquette, appuis-tête réglable aux sièges avant, sièges-couchettes resp. sièges de repos, boîte à 5 vitesses, servo freins à disques aux 4 roues, limiteur de freinage, phares à iode.

ALFASUD	Fr. 11'150.-
ALFASUD L 5M	Fr. 12'250.-
Nouveau ALFASUD Super 1,3	Fr. 12'750.-
Nouveau ALFASUD Giardinetta 1,3	Fr. 13'270.-
ALFASUD ti 1,3	Fr. 13'270.-
ALFASUD Sprint	Fr. 15'350.-
GIULIA NUOVA Super 1300	Fr. 15'860.-
GIULIA NUOVA Super 1600	Fr. 16'360.-
Nouveau GIULIETTA 1,3	Fr. 16'610.-
Nouveau GIULIETTA 1,6	Fr. 16'910.-
ALFETTA 1,6 L	Fr. 17'490.-
ALFETTA 1,8 L	Fr. 17'990.-
ALFETTA 2,0	Fr. 20'000.-
ALFETTA GT 1,6	Fr. 19'990.-
ALFETTA GTV 2000	Fr. 21'490.-
SPIDER Junior 1600	Fr. 20'110.-
Nouveau SPIDER Veloce 2000	Fr. 22'000.-

La nouvelle garantie ALFA ROMEO:

100'000 km ou 2 ans de garantie sur le moteur. 2 ans de garantie pour la peinture. 1 an de garantie totale pour la voiture

Zincrometal®

procédé breveté de pré-protection en acierie avec 2 couches au zinc.

Champion du Monde des
Marques 1977

Alfa Romeo
sécurité garantie

Neuchâtel: A. Schweizer, (038) 25 80 04; Boudevilliers: Garage du Val-de-Ruz, Vuarras S.A., (038) 36 15 15; Saint-Blaise: Garage Touring, U. Dall'Acqua, (038) 33 33 15; Boudry: Garage Ricardo Schiantarelli, (038) 42 18 02; Buttes: Garage Tivoli, (038) 61 25 22; Neuchâtel: Garage «Le Phare» M. Bardo S.A., (038) 24 18 44.



Une six-cylindres passe discrètement en tête. Ford Taunus V6.

Nous sommes ravis qu'un nombre croissant de Suisses possèdent une six-cylindres, puisque cela signifie qu'un nombre croissant de Suisses roulent en Taunus! Car la voiture moyenne la plus achetée est aussi la six-cylindres la plus répandue. Et la plus avantageuse: La Ford Taunus L 2000 V6, 4 portes, ne coûte que 15 740 francs.

Les moteurs V6 de Ford incarnent discrétion et douceur de fonctionnement. Alliés aux 21 kg d'isolant de l'habitacle anti-bruit Ford, ils garantissent un confort total et un silence insurpassable. Les V6 de 2,0 et 2,3 litres développent déjà leur puissance à bas

régime. Testez-les dans une Taunus: Vous comprendrez pourquoi près de la moitié des six-cylindres vendus en Suisse sont des Ford!

Les atouts exclusifs que Ford vous offre:

Même sécurité pour tous. Grâce à un équipement de sécurité complet de série. Par exemple: phares à iode, servo-frein, pare-brise laminé. De la plus petite à la plus grande Ford. Sans exception.

Système de livraison unique. Voitures livrées directement depuis les chaînes de production allemandes. Pas de stockage intermédiaire ni de parcs d'attente. Mais la proverbiale qualité germanique.

Plus une garantie d'un an, sans limitation de kilométrage. Et un grand service tous les 20000 km seulement.



Sécurité comprise.



Le signe du bon sens.

Garage des Trois-Rois S.A.
J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81,
magasin de vente: Avenue Léopold-Robert 92/Rue de la Serre 102.
Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01.
Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

ÉPAVES DE VOITURES

ENLÈVEMENT GRATUIT
Tél. (038) 41 23 27
BARONI & CIE
FERS ET MÉTAUX COLOMBIER

030389 A

Service de consultations conjugales

Neuchâtel, fbg du Lac 3
La Chaux-de-Fonds, Serre 11bis

Prendre rendez-vous
au (038) 24 76 80

069719 A



068236 A

Une merveille naturelle. Les eaux thermales salines de Rheinfelden.

Venez à Rheinfelden. En curiste. Vous serez le bienvenu au très moderne centre de cure ou dans l'un des hôtels spécialisés.



Tél. 061 87 55 20 066414 A

C'est dingue!

Usines, commerces, privés, etc., si vous possédez voiture, camionnette, camion sans chauffeur pour effectuer vos transports, n'hésitez pas, téléphonez-nous! Nous vous procurerons immédiatement un chauffeur. Nous roulons pour vous 24 heures sur 24, en Suisse et à l'étranger, à des prix avantageux.

Tél. (038) 25 35 23 ou Blitzfahrten, Adozz 38, 2017 Boudry (NE). 063184 A

MACHINES À LAYER

le linge, la vaisselle, neuves, petits défauts d'émail

RABAIS

crédit gratuit jusqu'à 12 MOIS

Occasions garanties. Réparation toute marque.

TECHMA
Tél. (038) 31 11 93.

067805 B

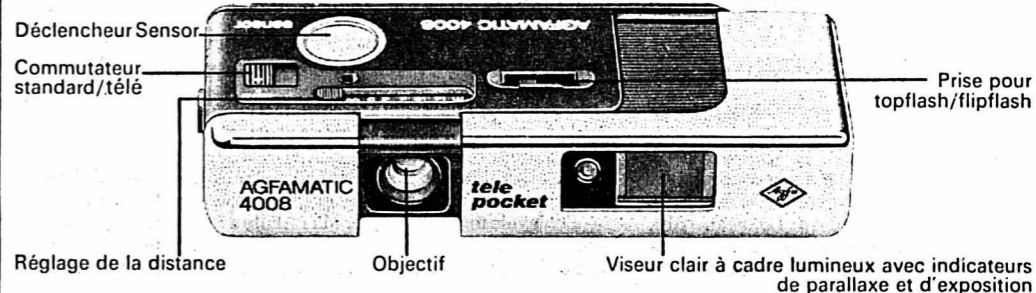
Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Tél. 53 18 05 après 18 heures
peinture rénovations
Papiers-peints appartements Immeubles façades

Prix intéressants - E. Schütz. 071348 A

Gratuit.

Vous recevez ce nouvel Agfamatic 4008 tele pocket entièrement électronique pour 15 jours à l'essai!



Et voici comment cela se passe:

- Vous signez une déclaration par laquelle vous vous engagez à restituer l'appareil après 15 jours.
 - Vous achetez 2 films couleurs Intercolor que nous vous développerons gratuitement. Les tirages de luxe en couleurs en format 9 x 11 cm ne reviennent vraiment qu'à 70 centimes.
 - Si vous ne désirez pas garder l'appareil après ce test - rappez-le nous simplement.
 - Si vous désirez par contre garder ce petit pocket unique à deux objectifs, vous payez pour l'équipement complet avec film couleurs, topflash et chaînette seul. frs 198.- (et ceci avec exposition automatique, 2 objectifs standard et télé déclencheur Sensor et transport Repitomatic.
- Vous ne courez aucun risque avec ce test gratuit - saisissez donc cette chance.**

073675 B

Inter Photo, Radio, Hi-Fi Discount

Neuchâtel
Grand-Rue 14

Trois nouvelles qui réjouiront les vacanciers

1°

La nouvelle brochure "Escapades" vient de paraître.

Faites donc un petit saut à nos bureaux pour que nous puissions vous remettre personnellement la toute nouvelle brochure "Escapades Printemps Eté Automne '78". Vous y trouverez une foule de propositions pour des vacances de quelques jours et vols intervilles.

En voici un petit extrait:
Londres 4 jours dès Fr. 180.-*
Istanbul 4 jours dès Fr. 380.-
Amsterdam 4 jours dès Fr. 295.-
*au départ de Bâle dès Fr. 160.-

2°

La nouvelle brochure "Vacances en Suisse" vient de paraître.

Pourquoi toujours des vacances à l'étranger! C'est sous ce thème que nous avons conçu notre brochure "Vacances en Suisse '78". Nous vous y montrons et décrivons tout ce que notre pays vous offre comme possibilités et combien il est avantageux de passer vos vacances avec nous.

Ci-après quelques idées, en francs:
Tessin 1 semaine dès Fr. 146.-
Grisons 1 semaine dès Fr. 122.-
Valais 1 semaine dès Fr. 185.-

3°

La nouvelle brochure pour des vacances en voiture vient de paraître.

Qui ne veut renoncer à son indépendance, passe ses vacances au volant de sa voiture. La brochure "Auto-plan '78" regorge de suggestions pour des voyages tout autour de la Méditerranée. Hotelplan s'occupe de tout. De la réservation des chambres aux formalités de transbordement!

Par exemple, en France:
Voyage Circuit "France Accueil"
Hôtels à votre libre choix, par personne avec nuitée et demi-pension, dès Fr. 43.-

En tant que spécialistes en matière de vacances, nous avons de quoi satisfaire tous les goûts. Nos brochures "Naturisme", "Fitness" et "Croisières" sont en cours d'impression. Dès qu'elles seront sorties de presse, nous vous le ferons savoir.

Hotelplan
Bonnes vacances!

Passez votre réservation à Hotelplan à Genève: Place des Alpes 022 32 06 05, Centre commercial Balxert 022 96 11 55 Lausanne: 021 20 55 01 Crissier: 021 35 45 18 Bienne: 032 23 13 51 Fribourg: 037 22 07 07 Avry-sur-Matran: 037 30 16 66/67 Neuchâtel: 038 25 03 03 Sion: 027 22 93 27 Aarau: 064 24 66 46 Allschwil: 061 63 54 54 Bâle: 061 23 77 11 Baden: 056 22 23 63 Berne: Hirschengraben 031 22 78 24, Marktgasse 031 22 06 72 Brugg: 056 41 50 50 Buchs AG: 064 22 26 58 Coire: 081 22 72 22 Glatzentrum: 01 830 39 31 Lucerne: 041 23 75 45 Lugano: 091 23 10 84/88 Morbio Inferiore/Chiasso: 091 43 43 31 St-Gall: 071 22 61 61 St-Margrethen: 071 71 37 37 Schönbühl: 031 85 22 61 Spreitenbach: 056 71 57 30 Thonon: 033 23 50 21 Winterthur: 052 23 66 34 Zurich: Seidengasse 01 211 06 50, Talacker 01 211 14 50, Badenerstrasse 01 242 36 36, Shop-Ville 01 211 12 30, ou à votre agence de voyages.

vost

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

14.20 Point de mire
14.30 Téléactualité
15.00 TV contacts
17.30 Téléjournal
17.40 La récré du mardi
18.05 Courrier romand
18.30 Musti
18.40 Système «D»
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Passe et gagne
20.25 Tell quel
21.15 Le fleuve
22.50 Téléjournal
23.00 Mardi sport

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 TV scolaire
9.50 Reprise
10.30 TV scolaire
11.10 Reprise
15.00 Da Capo
17.00 La maison des jouets
17.30 Le langage des images
17.45 L'énergie
18.00 Horticulture (11)
18.15 Comment je dois me comporter
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Bodeständig choscht
19.35 Point de vue régional
20.00 Téléjournal
20.25 CH - Magazine
21.10 Autoreport
21.15 Le vœux
22.15 Téléjournal

FRANCE I

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 T F 1 actualités
13.45 Restez donc avec nous
18.00 A la bonne heure
18.30 Pour petits et grands
18.55 Le renard à l'anneau d'or (5)
19.15 Minutes pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.45 Eh bien, raconte!
20.00 T F 1 actualités
20.35 La campagne électorale
21.15 Histoire des trains
22.10 Musique en tête
23.00 T F 1 dernière

FRANCE II

12.45 Antenne 2 journal
13.35 Magazine régional
13.50 L'éloignement
14.05 Aujourd'hui Madame
15.05 Henri Matisse
16.00 Aujourd'hui magazine

FRANCE III

18.35 F R 3 jeunesse
19.05 Télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 La vie en province
19.55 F R 3 actualités
20.00 Les jeux à Limoges
20.35 La campagne électorale
21.15 Guerrillas
22.55 F R 3 dernière
23.10 Réussite

SVIZZERA ITALIANA

9.00 Telescuola
10.00 Telescuola
10.30 Fine
18.00 Telegiornale
18.05 Per i più piccoli
18.10 Ora g giovani
19.10 Telegiornale
19.25 Itinerari di Francia
19.55 Il regionale
20.30 Telegiornale
20.45 I giustizieri della città

ALLEMAGNE I

16.15, Sehsack. 17 h, Die Grashüpfer-Insel. 17.15, journal de voyage. 17.45, pour les enfants. 17.50, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, connaissez-vous le cinéma? 21 h, panorama. 21.45, superstar. 22.30, le fait du jour. 23 h, tennis de table. 24 h, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal. 17.10, en parcourant le monde. 17.40, plaque tournante. 18.20, Le chat Cameleon. 18.40, La panthère rose. 19 h, téléjournal. 19.30, Das Betzenreuther Wildfieber. 21 h, téléjournal. 21.20, pêcheurs bredouilles. 22 h, Die Geschichte einer Sünde. 0.05, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h (sauf à 21 h), puis à 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 7.35, billet d'actualité. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.25, mémento des spectacles et des concerts. 8.40, microscopie. 9.05, la puce à l'oreille. 10.05, quel temps fait-il à Paris. 12.05, le coup de midi et de A jusqu'à Z. 12.15, mardi les gars. 12.30, le journal de midi. 13.30, rétro 33-45-78. 14.05, des records dans l'eau. 16.05, Poignée de terre (20), texte d'Hélène Grégoire, lu par Claire Dominique. 16.15, les nouveautés du disque. 17.05, en questions. 18.05, inter-régions-contact. 18.20, revue de la presse suisse alémanique. 18.30, le journal du soir. 19 h, actualité littéraire. 19.15, radio-actifs. 20.05, OM-aux avant-scènes radiophoniques: 1. Présentation de Charles Vildrac et de son œuvre; 2. Le jardinier de Samos. 20.05, OUC 1 - sport et musique. 22.05, OM - baisse un peu l'abat-jour. 23.05, OM + OUC 1 - blues in the night. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps d'apprendre. 9.05, cours d'italien. 9.20, domaine italien. 9.30, la Suisse et l'éducation. 10 h, les concerts du jour. 10.05, l'école des parents vous propose. 10.30, initiation musicale. 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, arrêt des émissions pour mesures de lignes. 16 h, Suisse-musique. 17 h, rhythm'n pop. 17.30, anthologie du jazz. 18 h, informations. 18.05, redi-leméle. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40, nouveautés du jazz. 20 h, informations. 20.05, musique au pluriel. 20.15, les chemins de l'opéra: Trionfo di Afroditte, musique de Carl Orff. 20.30, vient de paraître. 22 h, musiques au futur. 22.30, chrono-rhythmes. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10 h, le pays et les gens. 11.05, Blasorchester Alpina. 11.30, musique populaire. 12 h, la chronique revue. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi, informations et musique. 14.05, magazine féminin, mode. 14.45, lecture. 15 h, extraits d'opéras de Mozart. 16.05, musique pour un hôte, professeur A. Speiser. 17 h, onde légère. 18.20, musique de danse. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique. 20.05, théâtre. 21.15, journal de la musique populaire. 22.05, jazz. 23.05-24 h, Karel Kryl, un chanteur inhabituel.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est: **LAMPE**

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront sérieux, intelligents éloquents, prenant parti pour les causes difficiles.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Vous allez subir des retards, qui vont sans doute vous contrarier. **Amour:** Vous avez de nombreux amis et vous aimez qu'ils ne vous ressemblent pas. **Santé:** Un souci qui se prolonge peut altérer votre équilibre physique.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Vous pourriez chercher une occupation en dehors de vos activités habituelles. **Amour:** Paut-être de légères déconvenues dans vos projets de sorties, mais rien de grave. **Santé:** Vous oubliez souvent de penser à l'influence du climat sur votre organisme.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Un tournant de sensibilité aura son ralentissement dans toute votre activité. **Amour:** Très bon jour. Choisissez un cadeau pour la personne que vous aimez. **Santé:** Vous appartenez au type sculptural qui a tendance à prendre de l'ampleur.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Vous êtes partagé entre deux tendances dont l'une est conservatrice, l'autre moderne. **Amour:** La Vierge vous attire et vous inspire une vive admiration. **Santé:** L'équitation est un sport magnifique, mais ne la pratiquez que si vous y êtes bien préparé.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Songez d'abord à faire de sérieux achats plutôt que d'acquiescer des futilités. **Amour:** Votre vie sentimentale est rarement vide. Votre nature est généreuse. **Santé:** Dominez vos impatiences, elles agissent sur vos nerfs.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Succès commerciaux, si vous traitez avec l'étranger; présentez des choses nouvelles. **Amour:** Les dispositions planétaires vous permettent d'élargir le cercle de vos relations. **Santé:** Ne prenez aucun médicament sans l'avis d'un médecin. Il faut tenir compte d'une allergie.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: N'hésitez pas à suivre entièrement vos propres observations. Elles sont toujours valables. **Amour:** Rencontre amicale, très intime peut-être, dont votre cœur sera merveilleusement charmé. **Santé:** Votre constitution est fragile. Elle exige des soins très attentifs.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Tout ce qui est spectaculaire vous convient. Vous avez le don d'intéresser le public. **Amour:** Un conseil que vous donnera votre conjoint vous orientera vers le succès. **Santé:** N'hésitez pas à vous fortifier, à reprendre du poids et de l'énergie.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Ne vous fiez pas à votre intuition. Elle vous fera commettre de graves erreurs. **Amour:** Très bonne entente avec le Capricorne. Vous savez qu'il vous protège et rectifie vos jugements. **Santé:** Vous savez reconforter les malades. Vous les aidez à chasser leurs soucis.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: L'amitié que vous portez aux Gémeaux peut aboutir à un bon accord commercial. **Amour:** Un caractère vénusien vous séduit par son élégance, sa grande beauté. Bonheur parfait. **Santé:** Vous aimez vivre au grand air et profiter de la nature. Consommez fruits et légumes frais.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

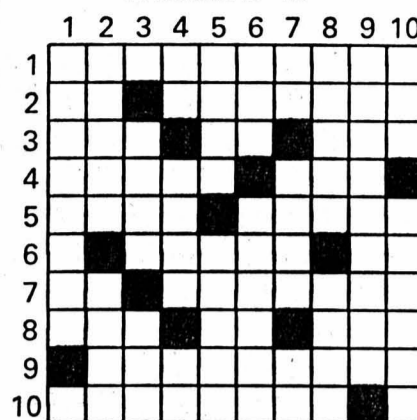
Travail: Soyez persévérant, vous finirez par atteindre votre but. Modérez vos jugements. **Amour:** La beauté vous séduit toujours. Elle représente un grand idéal de perfection classique. **Santé:** Votre tempérament exige un poids normal et une alimentation riche en fer.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Il est important pour vous de ne pas changer de technique ni de méthode. **Santé:** Votre vie sentimentale est présente. Elle vous apporte d'intimes satisfactions. **Santé:** Vous aimez les desserts sucrés, et vous avez raison. Votre organisme les réclame.

MOTS CROISÉS

Problème N° 79



HORIZONTELEMENT

1. Ses charmes sont ses armes. 2. Ville thermique. Répétés inlassablement. 3. Présent de Cérés. Mesure itinéraire. Avance. 4. Planche jointe pour en élargir une autre. Monnaie japonaise. 5. Aura une réalité. Civile, c'est le traitement du chef d'Etat. 6. Pourvoir de ce qui embellit. Pratiques ancestrales. 7. Le petit écran. L'anthologie en réunit plusieurs. 8. Ça coule de source. Copulative. Rayon. 9. Trop attaché au profit. 10. Moyens d'épreuve.

VERTICALEMENT

1. Violoniste et compositeur espagnol. 2. Chassé de sa patrie. Fournure de couleur bigarrée. 3. De valeur nulle. Certaine. 4. Le nouveau les ignore. Epouse d'Abraham. Caché. 5. Caché. Elles semblent porter l'orage. 6. Travail sélectif. On peut lui préférer l'esprit. 7. Participe. Le titre de Joinville. Petit lien. 8. Leur malle a fait naufrage la poste. Vaste Etat. 9. Prix à bras le corps. 10. Orient. Il porte tout le poids de la caisse.

Solution du N° 78

HORIZONTELEMENT: 1. Mandragore. - 2. Epiaire. EV. - 3. Cid. Mi. Ela. - 4. Spectres. - 5. Ah. Lear. Ni. - 6. Nabis. Auto. - 7. Tiré. Vis. - 8. No. Bannes. - 9. Déclassés. - 10. Essais. Ete.

VERTICALEMENT: 1. Méchant. Dé. - 2. Api. Haines. - 3. Nids. Brosca. - 4. Da. Plie. La. - 5. Rimées. Bai. - 6. Arica. Vase. - 7. Gè. Trains. - 8. Er. Usnée. - 9. Relent. Est. - 10. Evasions.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Théâtre: 20 h 30, Hernani de V. Hugo.
EXPOSITIONS: - Musée d'art et d'histoire: C. Barraud, huiles. H. de Bosset, aquarelles. E. Rahmann, sculptures.
Beaux-Arts:
Musée d'ethnographie: Musique et sociétés.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle.
Galerie des Amis des arts: Exposition, B. Sandoz, peintures, S. Pellaton, aquarelles et A. Gerbez, sculptures.
Galerie Ditesheim: Exposition Palézioux, aquarelles et gravures.
Centre culturel neuchâtelois: Exposition Pierre Raymond, peintures.
TOURISME: Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS: - Palace: 15 h, 18 h 45 et 20 h 45. Préparez vos mouchoirs. 18 ans. 2^{me} semaine. Arcades: 20 h 30, Bobby Deerfield. 16 ans. Rex: 20 h 45, Pour une poignée de dollars. 16 ans. Studio: 18 h 45, Nureyev - Don Quichotte (Sélection). 21 h, L'hôtel de la plage. 12 ans. 4^{me} semaine.
Bio: 18 h 40 et 20 h 45, Providence. 16 ans. Apollo: 15 h et 20 h 30, Cours après moi, shérif. 12 ans. 17 h 30, La mélodie du bonheur. 7 ans.
Concert: Jazzland, Jean-Luc Parodi.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escal, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin.
Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17, renseignez pour les cas urgents.
Soins à domicile: Centrale d'appels tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61.
Pharmacie d'office: Kreis. Croix-du-Marché. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix - Boudry - La Côte. M. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Guy de Montmolin, «Montagnes-suisse»
Galerie Numaga II: Nils Burwitz, œuvres récentes. Pijuan, peintures. Torres, sculptures.

LE LANDERON

Galerie Eric Schneider: Heidi Kündler, gravures et dessins. Aljoscha Ségard, dessins.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Super Express 109. **Galerie Châteaux:** Francine de Chambrier, huiles et aquarelles.

SAINT-AUBIN

La Tarentule: 20 h 30, Cine-Club.

DESTINS HORS SÉRIE BEAUMARCHAIS par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: L'homme qui surveille Beaumarchais revient vers la cour des Messageries au moment où la chaise de poste qui emmène celui-ci franchit le porche.

SUR LA ROUTE DE SAINT-OMER



Tandis que la voiture s'éloigne, l'homme en noir maugrée en contemplant le trou qui marque la place du bouton arraché. Il entre, d'assez méchante humeur, dans la cour des Messageries, le jeune garçon d'écurie l'aperçoit aussitôt et s'approche de lui. « J'ai surveillé votre homme. Je puis vous dire tout ce qu'il a fait jusqu'à son départ. Il a bu... » « Son départ? interromp le mouchard. Tu... tu veux dire que... que... » bégaié-t-il.



« La chaise de poste qui vient de sortir d'ici l'emmena vers Calais », précise le gamin. « Oh, misère de moi! Il m'a roulé! Je croyais que j'avais le temps de... Comment apprendrai-je la chose au duc? » marmonne-t-il en s'éloignant. « Hé, Monsieur! crie l'enfant. Mon louis, je l'ai quand même gagné, non? » L'homme se retourne, fouille dans sa poche et lance rageusement une pièce sur le pavé.



Tandis que l'homme en redingote noire rumine sa déconvenue, un long voyage commence pour Beaumarchais et son compagnon anglais, E. B. Bywater. Les premières heures passent à lier connaissance avec ce négociant en thé qui se plaint amèrement des troubles qui agitent les colonies anglaises d'Amérique. La première partie du voyage est brève, car la chaise n'ayant quitté Paris que vers cinq heures du soir, on s'arrête pour la nuit à Noailles.



Le lendemain matin, dès six heures, on grimpe à nouveau en voiture pour avaler la plus longue portion du voyage. Lorsqu'il arrive à la nuit close à Saint-Omer, Beaumarchais n'ignore plus rien de la « Boston Tea Party » du mois de décembre précédent qui a quasiment ruiné son compagnon. Cela n'empêche pas Beaumarchais de remarquer, quelques lieues avant l'étape, que trois cavaliers, filant comme le vent en direction de Saint-Omer, dépassent la chaise de poste.

Demain: Trahi par ses éperons

— Parfait, parfait, madame Guthmann, continua le reporter, très enjoué. Mais encore?

Grand-mère réfléchit un instant, puis se tourna vers la vedette, souriante, dont le visage amène et les ondulations châtain lui plaisaient. Dans l'échancrure de sa chemise, elle vit une chaînette où se balançait une amulette en or. Il ne disait rien, mais elle apprécia le regard tellement humain qui enveloppait son interlocutrice.

— Etes-vous allemand, jeune homme? fit-elle enfin. Le manager répondit:

— Oui, il vient de Wuppertal. Pourquoi?

— A cause de la consonance étrangère de son nom; puis, il a une façon bizarre de chanter en allemand, je l'entends à la radio.

Le reporter et le manager échangèrent un coup d'œil, et l'un dit:

— Quelle est votre prochaine question, chère madame?

— Est-ce que les stupidités que vous chantez souvent vous plaisent?

Le manager, dominant à peine son irritation, demanda:

— Et vous, n'aimez-vous pas nos paroles?

— Non. Et vous? (Sale individu, se dit-elle, du genre qui fonce sur les chats avec sa voiture, et qui est ravi quand il les écrase.)

— Prochaine question, dit-il.

— Comment cela? riposta Martha; il n'a pas répondu aux précédentes.

— Peu importe.

— Alors, pourquoi poser des questions dans ce cas?

— C'est moi qui m'arrange par la suite, ne vous inquiétez pas, dit le reporter d'un ton rassurant.

— Nous sommes limités par le temps, chère madame, M. Blanc a un concert ce soir.

Elle réfléchit; quelle autre question pouvait-elle imaginer, alors que ces deux-là fonctionnaient comme un ventriloque et son pantin? Mais soudain, elle eut une idée.

— Vous gagnez sûrement beaucoup d'argent, monsieur Blanc. Avez-vous songé à le placer en vue de temps moins roses? Avez-vous pensé aux jours où personne ne voudra plus écouter vos chansons?

— Bien sûr, dit le manager.

— Tant mieux, car je connais un garçon, le fils de ma voisine, qui était danseur à l'Opéra; un beau jour, à quarante ans, ses genoux lui ont manqué et il n'avait pas un sou devant lui; or, il ne savait rien, sinon danser. A l'heure qu'il est, il travaille pour un fabricant de saucisses.

Croyez-vous qu'il est heureux? Non, loin de la scène, il souffre, il souffre, et sa mère se fait un sang d'encre.

Ferry Blanc jouait avec sa chaînette, et les deux autres échangeaient des coups d'œil. Le reporter dit au photographe:

— Maintenant, une petite photo, monsieur Blanc, asseyez-vous avec Mme Guthmann près de la cheminée; n'oubliez pas le petit nounours!

Une dernière question:

— Ferry Blanc serait-il par hasard votre chanteur préféré?

La pauvre femme fut bien ennuyée: entre le mensonge et l'impolitesse, comment s'en tirer? Alors, tout en caressant le jouet en peluche, elle déclara:

— Il chante bien, sinon il n'aurait pas un tel succès, pas vrai? Mais moi, comme chanteur préféré, j'en suis restée à Hans Moser.

Tableau!

Le photographe emballa son matériel et riait dans sa barbe. Pas les autres!

On remit à Martha son sac, ses gants, un disque longue durée, tout cela en plus du jouet, et on la poussa gentiment vers la grille du jardin. Comme elle avait envie de demander où étaient les toilettes! Mais ils avaient tous l'air si pressé qu'elle n'osa pas.

— Merci pour votre visite, dit le manager. N'oubliez pas de faire marcher le disque, c'est le dernier tube de Ferry. Super, je vous dis! Vous avez bien un phono? un de ces machins avec une aiguille que l'on change, la «Voix de son maître», quoi! Allez-y, essayez!

Grand-mère était épuisée. C'était trop pour elle, trop et trop violent, même avec les meilleures intentions du monde. Exceptionnellement, elle se sentait trop vieille pour tout cela.

Munie de tous ses accessoires, elle se dirigea vers la voiture du reporter et derrière elle, le dernier tube de Ferry Blanc retentissait dans de multiples haut-parleurs.

(A suivre)

1 Eau-de-vie de prune (n.d.t.).

2 Chanteur et chansonnier très populaire, mort en 1964 (n.d.t.).

UN AMANT POUR L'ÉTÉ

par Barbara Noack

PRESES DE LA CITE

Vêtue de sa «bonne» robe de soie marron, elle était installée dans un fauteuil à bascule, munie d'un animal de peluche qu'on lui avait remis dès son arrivée. Dieu sait pourquoi, mais grand-mère était ravie, car d'ici peu Kathrynchen pourrait jouer avec ce nounours.

— Encore un petit café, madame Guthmann?

— Non, merci, j'en ai déjà pris deux et je voudrais dormir cette nuit.

Après avoir refusé une liqueur, proposée par le manager — type athlétique, calvitie naissante — elle accepta un petit verre d'eau-de-vie, mais ne remarqua pas que cet homme n'arrêtait pas de regarder sa montre, et paraissait souffrir en lui faisant des amabilités, ce qui n'échappait à personne d'autre.

— Alors, chère madame, dit le reporter à Martha qui sirotait son slibowitz¹, avez-vous quelques questions à poser à M. Blanc? Ne vous gênez pas, allez-y franchement.

— Non, je n'ai pas de questions à poser, dit-elle dignement.

— Parfait, parfait, madame Guthmann, continua le reporter, très enjoué. Mais encore?

Grand-mère réfléchit un instant, puis se tourna vers la vedette, souriante, dont le visage amène et les ondulations châtain lui plaisaient. Dans l'échancrure de sa chemise, elle vit une chaînette où se balançait une amulette en or. Il ne disait rien, mais elle apprécia le regard tellement humain qui enveloppait son interlocutrice.

— Etes-vous allemand, jeune homme? fit-elle enfin. Le manager répondit:

— Oui, il vient de Wuppertal. Pourquoi?

— A cause de la consonance étrangère de son nom; puis, il a une façon bizarre de chanter en allemand, je l'entends à la radio.

Le reporter et le manager échangèrent un coup d'œil, et l'un dit:

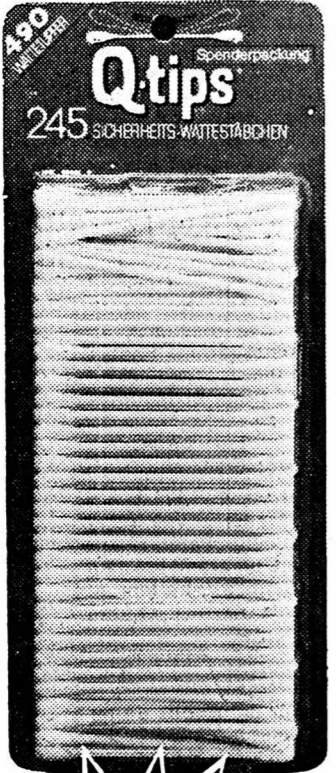
— Quelle est votre prochaine question, chère madame?

— Est-ce que les stupidités que vous chantez souvent vous plaisent?

Le manager, dominant à peine

ARMOURIES

DISCOUNT



245 SICHERSHEITS-WATTSTÄBCHEN

3.25

Nos prix vous aident à économiser!

Valable jusqu'au 20.3.78

2.90



30 Emballages

200 ml

2.50



Quatre arômes à votre choix.

150 g

2.95



125 ml

3.95



125 ml

Emballage double (2 x 94 g)

4.50



Flacon de 150 g

3.50



A LOUER

BÔLE, 4 pièces, confort, dans une ferme, libre 1^{er} mai. Tél. 42 55 43. 080107 J

MARIN, rue du Closel 22, studio meublé avec cuisinette, 295 fr. charges comprises. Tél. 33 30 62. 071363 J

CHAMBRE indépendante, cuisine, salle de bains, jardin Anglais, près de la poste; jeune fille seulement. Tél. 31 12 12. 080231 J

STUDIOS MEUBLÉS, cuisinette, quartier tranquille, libres tout de suite ou à convenir. Dès 260 fr., charges comprises. Tél. 25 50 74. 080005 J

URGENT, cause départ, studio non meublé, près de la gare, tout confort. Tél. 25 22 45, heures bureau ou tél. 25 33 36, heures repas. 080247 J

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE, appartement de 3 chambres dont: 2 de 4 x 4 m, cuisine, salle de bains, cave, chambre haute, prise pour TV, téléphone; au soleil avec balcon, 340 fr. y compris chauffage et eau chaude. Téléphonez au 45 11 53 dès 18 heures. 080130 J

24 MAI, BEAU REZ, 1 pièce, cuisine, balcon, bain, confort, dépendances, net 249 fr. 20. Tél. 25 76 53. 080131 J

STUDIO MEUBLÉ, tout de suite, dans immeuble moderne, salle de bains, hall, cuisine agencée, balcon, près du centre ville. Tél. 24 63 36. 080138 J

EMER-DE-VATTEL, 3 1/2 pièces dès 24 mars, préférence à qui assume la conciergerie; 2 pièces dès 24 septembre, tranquille. Tél. 31 92 75. 071382 J

MARIN, beau 3 pièces tout confort, loyer charges comprises 479 fr. Tél. 24 76 36. 019793 J

A GAMPELEN pour le 1^{er} avril, un appartement de 3 pièces avec confort + jardin. Tél. (032) 83 27 69. 073289 J

APPARTEMENT modeste 2 pièces, bains, cuisine, 250 fr., à Corcelles. Tél. 31 23 56. 080114 J

LOCAL soigné pour divers usages, 60 m2, Hauterive. Tél. 31 44 74. 069200 J

STUDIO MEUBLÉ, terrasse, vue, tout confort, près de la gare. Libre. Tél. (038) 24 11 33 ou 45 12 32, entre 12 et 14 heures. 070815 J

CHAMBRE meublée indépendante, à demoiselle, quartier université, 110 fr. Tél. 24 34 40. 050845 J

LA COUDRE, appartement 2 pièces, confort, cuisine agencée, Fr. 430.—, charges comprises. Tél. 33 74 19 dès 16 heures. 071133 J

BEAU STUDIO meublé, tout confort, Haute-riev. Tél. 33 25 35. 070984 J

CERNIER, appartement 3 chambres, vue imprenable, jardin, à partir du 1^{er} juillet, 350 fr. tout compris. Tél. 53 13 07. 070859 J

COFFRANE, appartement 4 1/2 pièces, tout confort + jardin pour fin mai 1978, dans maison tranquille. Tél. 57 13 13. 071144 J

COFFRANE, appartements 2 chambres, cuisine habitable, bains, dégagements, 150 fr. et 200 fr. + garage 45 fr. Tél. 57 15 30/36 12 30. 080218 J

COFFRANE, 3 chambres, cuisine habitable, bains, dégagements, garage, 380 fr. charges comprises. Tél. 57 15 30/36 12 30. 080218 J

CORTAILLOD, APPARTEMENT 2 PIÈCES 320 fr., charges comprises; studio 150 fr., charges comprises. Tél. 42 15 55. 071233 J

AU CENTRE, STUDIO, loyer 370 fr. charges comprises. Libre immédiatement. Tél. 24 18 22. 071705 J

4 PIÈCES (105 m2) cuisine agencée, vue magnifique, libre tout de suite, à 10 min de la gare, 637 fr., charges et place de parc comprises. Tél. 24 60 64, dès 18 heures. 071361 J

CHAMBRES INDÉPENDANTES, confort, douches, à Neuchâtel. Tél. 24 70 23. 071117 J

DEMANDES A LOUER

STUDIO ou 2 pièces, balcon, vue, mai-juin. Tél. 24 50 16. 080246 J

CHERCHE À L'ANNÉE appartement dans ferme, maison de campagne. Région Bienne - Neuchâtel. Tél. (038) 51 40 17 le soir. 080249 J

COUPLE CINQUANTAINE cherche 3-4 pièces, confort normal, dans villa ou petit locatif, tranquillité absolue exigée. Septembre 1978. Adresser offres écrites à BV 600 au bureau du journal. 071376 J

APPARTEMENT 4 ou 4 1/2 pièces

région Avenier, est Neuchâtel, Peaux, Corcelles, pour fin juin. Tél. 31 50 18. 071218 J

A VENDRE

MACHINE À LAVER Mio-Matic 4 kg, bonne occasion pour 200 fr. Tél. 33 30 62. 071364 J

SOLEX 3800 170 fr.; tapis laine 170 x 230 cm 100 fr. Tél. 41 27 71. 080245 J

VELOSOLEX 6000 (brun), état de neuf, prix 500 fr. Tél. 41 11 37. 080103 J

CAUSE DÉPART: machine à laver 4-5 kg automatique; 2 fauteuils 50 fr. la pièce; petite table salon, lampe avec pied; divan-lit 1 1/2 place; table télévision; tour de lit beige. Tél. 24 21 74. 070775 J

JACQUES CORNU VEND pneus motos route neufs, 2 de 325 x 18, 2 de 350 x 18, 60 fr. la pièce; 1 casque GPA gr. 56, état neuf; 1 carénage Yamaha TZ avec bulle 150 fr. Tél. 33 45 04, 12 h 15 à 12 h 30. 080128 J

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE + frigo. Bas prix. Tél. 31 96 24. 080112 J

RÉSERVEZ VOTRE BOXER! Nés le 25 février 1978, mâles et femelles. Tél. (038) 51 39 21 - 48 11 22 (Saunier). 073291 J

COURS DE LANGUE ITALIENNE. Méthode sur cassettes + livres. Prix neuf 1380 fr., cédé à 700 fr. Adresser offres écrites à CA 658 au bureau du journal. 071041 J

DIVERS

ON DONNERAIT, contre bons soins et frais d'insertion, superbe bouc d'une année. Tél. (038) 41 38 92. 080121 J

A SERRIÈRES/Perrière, jouissance de jardin potager-verger, environ 200 m2 contre service de propreté extérieur de la propriété. Tél. 31 33 88 entre 12 et 14 heures. 071380 J

COURS SAUVETEURS SAMARITAINS pour permis de conduire. Ce soir 19 h 45, Fbg Hôpital 77. 080123 J

CHERCHONS À LOUER CERISIERS. Tél. (039) 31 24 91, le matin. 072515 J

HAPPINESS TRISET



Si l'on parlait du choix d'une alliance jeune, fine, belle par sa forme, discrète, pouvant s'accompagner d'une autre bague sans entrave. Une alliance se mariant aux bijoux fins actuels qui vous suivent dans tous les moments de la vie.

Ma vitrine dans un décor de poules en terre cuite parmi des œufs de quartz.

montres & bijoux **monnier**

1, rue Saint-Maurice 2000 NEUCHÂTEL

073200 B

Pour votre garde-robe du printemps

Passer d'abord à la

SHOPPING BOUTIQUE

Neuchâtel 6, Grand Rue

BIENNE SOLOTHURN NEUCHÂTEL

VÉHICULES A MOTEUR

TRES BELLE PETITE BARQUE DE PECHE neuve, pouvant aussi servir d'annexe, coque vernie, construction classique professionnelle, longueur 3 m 70, disponible tout de suite. PRIX INDICATIF: Fr. 4000.—. Eventuellement moteur hors bord disponible à bon prix. Michel Jeanmeret, Soleil 10, 2610 Saint-Imier. Tél. (039) 41 37 37. 073288 V

Bateau pneumatique Zodiak (Mark II) Yamaha 25 CV (arbre court). Remorque. Tél. (038) 42 27 44, heures repas. 080109 V

À VENDRE MERCEDES 280 SE (1971/06) Expertisée (boîte + embrayage neufs). Tél. (038) 42 27 44, heures repas. 080110 V

Peugeot 504 aut. 1971. Expertisée, parfait état. Tél. 31 31 31. 080111 V

Volvo 123 GT Expertisée, excellent état, avec accessoires. P'rix bas. Tél. 31 31 31. 080111 V

Occasions

Ford 1300 XL, 58.000 km, 1974.	19.000 km
Ford Mustang Mach 1, moteur cobra.	Fr. 3000.—
Simca 1100 S, modèle 1973, 40.000 km.	27.000 km
R 5 TL, modèle 1974, 60.000 km.	57.000 km
Mini 1000, 1972, 45.000 km.	5.000 km
Peugeot 304 GL 1974	18.000 km
Peugeot 204 1969	58.000 km
Peugeot Break (non exp.) 1969	38.000 km
Simca 1307 1977	68.000 km
Simca 1000 1970	39.000 km
VW bus combi 9 places 1977	72.000 km
Moto Yamaha 125 Trial 1977	92.000 km
	61.000 km
	Fr. 3900.—
	13.000 km
	48.000 km
	23.000 km
	8900 km

A vendre. Par suite départ étranger, je vends

BMW 2800

bleu métallisé, en parfait état. Expertisée le 16.2.78, 4 pneus neufs, 3 de réserve, 82.000 km, Fr. 9800.—.

Tél. 25 67 31, interne 32, heures bureau. 080093 V

A vendre

Golf GTI 1977. Expertisée, 3 mois de garantie, 22.000 km, Fr. 13.200.—.

Tél. 31 86 86/31 83 95. 070771 V

A vendre

Simca 1308 GT 1976, 18.000 km. Expertisée, Fr. 9700.—, Tél. 31 67 20. 080223 V

A vendre

moteur Mini 1000 complètement révisé, 87.000 km.

Tél. (038) 53 45 88 ou 22 34 46. 073226 V

A vendre immédiatement au plus offrant

Mini 1000 1972.

Tél. (038) 42 57 05, le soir. 073700 V

EUROCASION

★ CONFIANCE ★

RENAULT 30 TS	bronze	1975
FORD MUSTANG II	verte	1975
FORD TAUNUS 2000	verte	1977
FIAT 127	rouge	1977
DATSUN 240 GT	brune	1973
HONDA CIVIC aut.	bleue	1977
HONDA CIVIC 3 p.	rouge	1976
HONDA CIVIC 3 p.	grise	1975
MÉHARI	orange	1973
GS 1015 BREAK	blanche	1972
GS 1220 BREAK	orange	1975
GS 1220 BREAK	bleue	1976
GS 1220	bleue	1972
GS 1220	beige	1973
GS PALLAS	verte	1974
GS X2	blanche	1976
GS X2	jaune	1975
LADA 1200 Combi	verte	1975
M.B. 280 E	beige	1973
M.B. 300 6.3 I	verte	1969
PLYMOUTH VALIANT	brune	1975
ALFETTA 1800	blanche	1975

1 LN voiture

gratuite (par tirage au sort) entre tous les visiteurs

Résultat dans la FAN du 28 mars 1978

Neuchâtel/Bevaix 46 12 12

A vendre

BUS VW (camping).

Tél. 42 51 94. 080122 V

A vendre

OPEL KADETT CARAVAN, modèle 1974, expertisée, 58.000 km.

Tél. (038) 51 27 13. 073482 V

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 55 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte écrit et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

FEMME DE MÉNAGE tous les matins. Tél. 31 12 12. 080232 J

CHERCHE FEMME DE MÉNAGE 4 à 5 h par semaine le vendredi, région Cormondrèche. Tél. 31 97 73, dès 19 heures. 080237 J

JE CHERCHE FEMME pour travaux faciles, 2 h le matin. Tél. 31 40 25. 080113 J

JEUNE FILLE pour nettoyage et ménage. Tél. 31 92 88. 080125 J

DEMANDES D'EMPLOIS

HOMME cherche emploi 2 heures par jour, matin, après-midi ou soir, Neuchâtel ou environs. Tél. 25 74 56. 080134 J

DAME cherche emploi 2-3 matins par semaine dans bureau ou magasin. Adresser offres écrites à DB 659 au bureau du journal. 080225 J

DEMANDES A ACHETER

BUREAU 2 corps, spacieux. Tél. 25 31 87 le soir. 070881 J

TIMBRES-POSTE tous pays, achat comptant, de préférence collections et lots importants. Tél. 31 18 23 à Corcelles (NE). 080132 J

BANC réglable brun pour piano à queue. Tél. 31 33 88 de 12 à 14 heures. 071381 J

VOS PLUS BELLES VACANCES EN CAR, AVEC EN PLUS LE CONFORT WITTWER

23-27 mars	Paris	455.—
24-27 mars	Riviera - Côte d'Azur	420.—
17-22 avril	Camargue - Marseille	440.—
24-30 avril	Hollande en fleurs	765.—
4-7 mai	Vacances à Alassio	392.—
4-7 mai	Châteaux de la Loire	425.—
4-7 mai	Visage d'Auvergne	415.—
4-7 mai	Amsterdam - Bruxelles	495.—
8-12 mai	Languedoc - Roussillon	535.—
13-14 mai	Bourgeois - Beaujolais	210.—
13-15 mai	Ile de Mainau - Rhin	180.—
14-15 mai	Le Puy - Vivarais	290.—
15-21 mai	Appenzell - St-Gall	190.—
15-21 mai	Vacances à Riva	421.—
22-27 mai	Châteaux de la Loire	740.—
22-26 mai	Hollande en fleurs	765.—
29 mai - 3 juin	Vacances à Alassio	dès 342.—
29 mai - 4 juin	Vacances à Lugano	dès 635.—
4-11 juin	Vacances à Rimini	392.—
4-11 juin	Vacances à Rimini	328.—
5-10 juin	Côte d'Azur - Riviera	547.—
11-18 juin	Vacances à Rimini	615.—
12-17 juin	Ile d'Elbe - Florence	328.—
18-25 juin	Grand tour de Bretagne	690.—
18-25 juin	Vacances à Alassio	880.—
24 juin - 1 juil.	Val d'Aoste pédestre	448.—
26-29 juin	Grands cols des Grisons	585.—
		435.—

VOYAGES **WITTWER**

Neuchâtel, St-Honoré 2 ☎ 25 82 82

Couvet, St-Gervais 1 ☎ 63 27 37

080014 A

A vendre

Moto Suzuki T 250, bas prix.

Tél. 61 22 98. 073292 V

Expertisées par

Jacques Cornu

une **Ossa** 250 cc TRIAL immatriculation 1977, 2000 km, Fr. 1900.—.

une **Yamaha** RD 250 cc, immatriculation 1975, 18.000 km, moteur garanti neuf sur facture, Fr. 1900.—.

Tél. 33 45 04, 12 h 15 à 12 h 30. 080129 V

Garage Waser La Côte

MINI 1100 SPÉCIALE modèle 1977 13.000 km jantes et pneus larges spéciaux nombreux accessoires. NOUVEAU: en leasing Fr. 240.— par mois. 073560 V

Peseux Tél. (038) 31 75 73

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

Garage du Port rte de Soleure 14 2525 Le Landeron. Tél. 51 31 81. 080242 V

Garage-Carrosserie FRANCO-SUISSE

206 LES VERRIÈRES (038) 06 13 55

AVEC GARANTIE

Tél. (038) 66 13 55

Une tension au sein de la gauche, mais aussi des remous dans les partis de la « majorité »

PARIS (AP). — Dans le camp de la gauche française, une tension est perceptible. Le parti socialiste qui a failli prendre au RPR le titre de premier parti de France, est, malgré un gain de 3,20 % de voix, le principal perdant du scrutin car la poussée annoncée par les instituts de sondage ne s'est pas concrétisée. Et, pour les socialistes, il ne fait pas de doute que la responsabilité en incombe au PC. En confirmant sa présence au « sommet », M. Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré sur un ton où perçait une certaine amertume : « Si l'on a pu constater une certaine érosion par rapport aux sondages, en ce qui nous concerne, (cette situation) est la cause de la polémique injuste et inopportune lancée par le parti communiste pour casser la dynamique de l'union ».

M. Mitterrand a réaffirmé avec fermeté qu'il ne pouvait être question à l'occasion de cette réunion de négocier « les désistements ». Pour le PS, la rencontre ne devait pas donner lieu à des tractations sur le programme commun ou la constitution d'un gouvernement de gauche, mais à l'élaboration « d'une déclaration politique claire qui engage l'ensemble des partis de gauche sur les objectifs que mettra en application un gouvernement commun ».

APPRÉHENSION

La majorité paraissait redouter en effet une démolition de son électorat à la veille du premier tour. Le secrétaire général du parti républicain, M. Jean-Pierre Soisson, a déclaré : « Rien n'est joué, le sort de la France se décidera dimanche prochain... Désormais, le choix est clair. Ou bien la France sera livrée aux partis du

programme commun qui, contrairement à leurs déclarations, n'ont pas obtenu la majorité dans le pays, ou bien la France donnera au président de la République la possibilité de surmonter la crise mondiale dans un climat de tolérance et de dialogue ».

Pour sa part, M. Chirac, président du RPR, s'est dit préoccupé lundi soir, à l'issue des travaux du conseil politique du mouvement, du caractère excessif des réactions suscitées par le résultat du premier tour des élections législatives. « Hier, on parlait de raz-de-marée de la gauche. Aujourd'hui, on dit que c'est gagné pour la majorité. Ces deux observations sont hors de proportion avec la réalité. La situation respective de l'opposition et de la majorité ne permet pas de dire que la majorité va gagner. S'il n'y a pas un effort exceptionnel de mobilisation de l'électorat, la majorité ne gagnera pas », a affirmé M. Chirac.

Le problème des désistements ne semblait apparemment poser aucune difficulté aux partis de l'actuelle majorité. Après M. Chirac, chef du RPR, qui, dimanche soir, avait confirmé que la discipline serait strictement respectée, M. Soisson a précisé : « Il ne saurait y avoir nulle tractation, nulle négociation, nulle magouille ».

Toutefois, la proposition formulée par le RPR, pour une rencontre des principales formations de la majorité mardi matin donnait lieu à des interprétations différentes. M. Chirac avait proposé aux PR, au CDS et au CNIP une réunion au cours de laquelle serait élaborée une déclaration rappelant les principaux objectifs de la majorité : soutien aux institutions de la V^{ème} République, affirmation de l'indépendance nationale, mise en place d'une nouvelle politique économique en vue du plein emploi, adoption d'un plan social en faveur des plus défavorisés et instauration d'une véritable politique de la participation.

Or, pour M. Soisson, « si réunion il y a, ce sera une réunion d'organisation de la campagne sur le terrain » et M. Raymond Barre, le premier ministre, doit être informé de cette rencontre.

Au sein du RPR, on se félicitait par ailleurs du score obtenu par les gaullistes qui, pour la première fois, menaient une campagne législative sans un appui présidentiel. Le RPR a réussi à conserver sa position de première formation politique de France et à distancer l'UDF. Cette situation risque toutefois de créer quelques problèmes à l'avenir, compte tenu de

la difficulté des gaullistes à accepter les ordres de ceux qui ne sont pas des leurs, surtout lorsqu'il s'agit du premier ministre.

Il est probable que les électeurs du front autogestionnaire (PSU, droit des femmes, écologie), une des trois grandes composantes de l'électorat révolutionnaire du 12 mars voteront massivement pour la gauche. Les « autogestionnaires » dans leur ensemble sont prêts à soutenir la gauche parlementaire et veulent participer au débat et à la politique d'un futur gouvernement de gauche.



M^{me} Florentine d'Harcourt, gaulliste qui a mis en échec à Neuilly près de Paris, le grand patron de la presse française M. Hersant. (Téléphoto AP)

SUITE Partis de la majorité bien placés

La réunion de la gauche qui a eu lieu lundi soir au siège du parti socialiste, promettait d'être décisive, estime-t-on dans les milieux politiques, dans la mesure où elle devrait apporter des précisions sur des points demeurés sans réponse pendant la campagne : les désistements au second tour en faveur du candidat le mieux placé, ce que réclament MM. Mitterrand et Robert Fabre, chef des radicaux de gauche, et la composition d'un éventuel gouvernement de gauche si l'opposition l'emportait au second tour.

Du côté de la majorité, M. Barre, premier ministre, a lancé lundi un appel aux différentes formations pour une « entente loyale » au second tour afin que soit assurée, a-t-il dit « la victoire du bon sens ».

Le ministère français de l'intérieur a publié lundi en fin d'après-midi une statistique officielle des résultats du premier tour de scrutin des élections législatives, en voix, pourcentages et candidats et portant sur 490 des 491 circonscriptions : Inscrits : 35.179.654 ; votants : 29.125.025 ; 82,7 % ; exprimés : 28.541.062 ; 81,1 % ; abstentions : 6.054.629 ; 17,2 %.

Partis se réclamant du programme commun : 45,1 %. PC : 5.870.340 voix :

20,5 % ; PS : 6.450.134 voix : 22,5 % ; MRG : 603.932 voix : 2,1 %.

Majorité : 46,5 %. RPR : 6.451.454 voix : 22,6 % ; UDF : 6.122.180 voix : 21,5 %.

Candidats se réclamant du soutien à l'action du président : 684.985 voix : 2,4 %.

Extrême gauche : 952.661 voix : 3,3 % ; écologistes : 612.100 voix : 2,1 % ; divers : 793.276 voix : 3 %.

Se répartissant de la façon suivante : divers majorité : 1 % ; divers droite : 0,9 % ; divers opposition : 1,1 %.

Le ministère précise que 68 candidats ont été élus au premier tour : extrême gauche : 1 ; PC : 4 ; PS : 0 ; MRG : 0 ; UDF et divers se réclamant de la majorité présidentielle : 33. RPR : 30.

Le ministère souligne que la circonscription qui manque dans le calcul des voix et pourcentages est la deuxième circonscription de la Polynésie. Toutefois, précise-t-on de même source, M. Flosse, élu de cette circonscription sous l'étiquette RPR, est compté dans les 30 candidats élus de cette formation politique.

Rien n'est acquis, estime-t-on à l'Elysée

après les résultats du premier tour des élections législatives.

On note un certain équilibre entre opposition et majorité se situant autour de 46 %. On constate que l'écart entre la majorité et l'opposition s'est rétréci après l'appel du président à « l'intelligence et au bon sens des Français ». On pense que cette allocation a vraisemblablement joué son rôle auprès des électeurs.

On n'estime pas, à l'Elysée, que le président reparlera avant le deuxième tour.

UN FAIT PAR JOUR

Ne pas confondre

La première bataille est terminée. Le moment est venu de faire quelques constatations. Le mouvement écologiste dont il fut tant parlé n'a pas résisté à l'épreuve des législatives, à la bataille des blocs. Les chefs des diverses tendances de l'écologie avaient pu donner, pour les municipales, l'illusion qu'ils représentaient une force profonde. Ils avaient donc, dimanche, un autre espoir : peser sur les résultats des législatives. Réunissant 2 % des voix, la cause est entendue. L'écologie ne compte pas, quand il s'agit de faire un choix de société, de dire si la société libérale doit céder le pas à l'aventure que serait l'application du programme commun.

La deuxième constatation prend la forme d'un acte de décès. Avec 2 % des voix, le parti radical qui gouverna la France pendant plus de 50 ans, achève de mourir. La plupart des candidats radicaux ne pourront même pas affronter le 2^{ème} tour, puisqu'ils n'auront pas franchi la barre des 12 % des électeurs inscrits. Il faudrait ajouter que la preuve paraît faite qu'il n'y a plus de place en France pour les petites formations. Affirmer sa différence compte moins que la nécessité de voter « utile ».

Mais, philosophe en pourcentage ne donne pas forcément une idée exacte du rapport des forces. Il est vrai que la gauche est en recul sur ses espérances et sur ses résultats des municipales. Il est exact que le 12 mars aura été pour Mitterrand et Marchais, sinon une défaite, tout au moins un échec. Mitterrand a peut-être perdu dimanche la dernière bataille de sa carrière politique. Il y a pourtant un erreur qu'il ne faut pas commettre : il ne convient pas de raisonner comme si le scrutin à deux tours était la proportionnelle. Un député élu avec 130.000 voix ne donne qu'un siège au bloc auquel il appartient. Mais cinq députés élus avec 20.000 voix, bien qu'ayant un nombre total de voix inférieur, n'en donneront pas moins davantage de sièges à la tendance à laquelle ils appartiennent.

D'autres exemples attestent que le raisonnement en pourcentage cache bien des choses. Ainsi, le 4 mars 1973, le PC avait obtenu 21,55 % des voix et le PS 21,17 %. Il n'empêche que le PS a eu 89 députés et le PC seulement 73. Un autre exemple. Les centristes n'avaient obtenu en 1973 que 13,6 % des voix. Ils eurent 31 députés, alors que les gaullistes, avec 22,57 %, soit moins du double, eurent six fois plus d'élus (184). Autre élément intéressant. Dans la dernière Assemblée nationale, les partis hostiles au programme commun avaient une majorité de 116 sièges. Or, en pourcentage la majorité élue en 1973 avait recueilli 50,9 % des voix et l'opposition 49,1 %. Et pourtant à l'Assemblée, les partis de la majorité occupaient 61,90 % des sièges, tandis que l'opposition n'en avait que 38,1 %.

Les sondages ? Les instituts reconnuent en avril 1974 que la marge d'erreur était de 2,5 % pour un échantillon de 1600 personnes interrogées. Ce barème fut utilisé pendant la campagne et c'est bien le pourcentage d'erreur qui est apparu. Mais la page est tournée. Ce matin, après la longue soirée de la gauche, Mitterrand et Marchais auront peut-être déjà perdu les élections. L'accord qui est intervenu ne leur donnera pas pour autant l'assurance du succès.

L. GRANGER

Pinay: qui gouvernera ?

SAINT-CHAMOND (AP). — « Le résultat est beaucoup moins mauvais pour la majorité actuelle que je ne le craignais », a déclaré le président Antoine Pinay. « Les membres du gouvernement sont presque tous réélus et les chefs de l'opposition sont presque tous en ballottage ».

« Je pense qu'au deuxième tour, le bon sens prévaudra chez des électeurs comme les radicaux de gauche, qui seront très gênés dans le cas où le désistement se fera en faveur d'un communiste. Cela peut modifier sensiblement les résultats du deuxième tour », a estimé l'ancien président du Conseil.

« Mais quels que soient les résultats au soir du 19 mars, la France va être divisée en deux et je ne vois pas très bien comment un gouvernement, de quel bord qu'il soit, pourra vraiment gouverner ».

Nouveau coup des Sud-Moluquois en Hollande

ASSEN (AFP-REUTER). — Un commando de trois Sud-Moluquois a fait irruption lundi matin dans la préfecture de la province néerlandaise de Drenthe à Assen. Une cinquantaine de personnes ont été prises en otage. Un porte-parole de la police a déclaré que le premier commando a fait irruption dans l'immeuble administratif vers 10 heures et qu'il a été aussitôt rejoint par deux autres hommes armés de mitraillettes. Les trois hommes ont tiré des coups de feu par les fenêtres et quatre personnes ont été blessées.

Plusieurs centaines de fonctionnaires venaient de reprendre le travail lorsque le premier commando a fait irruption dans l'immeuble. Un témoin qui est parvenu à s'enfuir a vu cet homme pousser le chauffeur du taxi qui l'a amené, les mains derrière la nuque, à travers le hall d'entrée en lui appuyant une arme dans le dos. Ayant atteint le comptoir de la réception, il lança : « Tout le monde à terre, ou je tire ».

Certains témoins de la scène parvinrent

à s'enfuir dans le jardin de l'immeuble, criant à ceux qui travaillaient dans les étages supérieurs de quitter les lieux. Un certain nombre de personnes furent blessées en sautant des fenêtres. D'autres se sont échappées par le toit.

Deux heures après le déclenchement de l'attaque, des coups de feu claquaient toujours en provenance de l'immeuble tandis que le quartier était bouclé par la police. Un otage a été libéré vers 12 h. par le commando. A La Haye, un état-major de crise a été mis sur pied par le ministre de la justice pour prendre cette affaire en main.

Les extrémistes de la communauté sud-moluquoise des Pays-Bas (environ 36.000 personnes) s'étaient déjà signalés en mai dernier par le siège d'un train et d'une école près d'Assen.

Cent-cinq enfants furent gardés en otage pendant quatre jours à l'école du village de Bovensmilde, leur libération ayant été précipitée par une infection virale qui s'était répandue parmi les jeunes otages.

Quant aux prisonniers du train, ils ne furent libérés qu'après un siège de dix-neuf jours à la suite d'un assaut des fusiliers-marins au cours duquel deux otages et six commandos furent tués.

Les sept rescapés de ce double siège furent par la suite condamnés à des peines allant jusqu'à neuf ans de prison.

En 1975, des extrémistes sud-moluquois avaient occupé un train près de Beilen, et le consulat général d'Indonésie à Amsterdam.

Ces opérations visaient à attirer l'attention du monde sur leur lutte pour l'indépendance de leurs îles d'origine dans le Pacifique, qui font aujourd'hui partie de l'Indonésie.

Lors de l'indépendance de l'Indonésie en 1949, quelque 4000 Sud-Moluquois ont préféré émigrer vers les Pays-Bas, car ils sont ethniquement différents du reste de la population de l'ancien empire colonial néerlandais. Les tentatives des Pays-Bas pour leur obtenir une certaine autonomie au sein de l'Indonésie ont échoué et les Pays-Bas déclarent aujourd'hui ne pas pouvoir appuyer les revendications sud-moluquoises en faveur d'une République indépendante.

Les Baader

LA HAYE (AFP). — Une vingtaine de sympathisants de la « Fraction armée rouge » occupent depuis lundi matin à La Haye une pièce du cabinet du premier ministre néerlandais, M. Andreas van Agt.

Les occupants expriment par leur action leur solidarité avec les trois membres de la « Rote Armee Fraktion » détenus aux Pays-Bas. La Cour suprême néerlandaise a ouvert lundi l'examen en cassation de la demande d'extradition formulée par le gouvernement ouest-allemand pour Knut Folkerts (26 ans), Christoph Wackernagel (26 ans) et Gert Schneider (29 ans).



Des passants se protègent derrière une voiture contre les tirs des Sud-Moluquois embusqués dans l'immeuble. (Téléphoto AP)

Tel-Aviv: peut-être l'heure des représailles

JÉRUSALEM (AFP). — « Les temps où l'on pouvait impunément verser le sang juif sont révolus. Nous ferons ce qu'il nous incombe de faire pour défendre notre pays et notre peuple, et pour que survivent nos femmes, nos enfants », a déclaré lundi à la Knesset, le premier ministre israélien, M. Begin.

Evoquant l'attentat perpétré samedi, près de Tel-Aviv, par un commando palestinien du « Fatah », M. Begin a poursuivi : « L'OLP veut nous briser moralement pour nous forcer à quitter notre terre, mais l'ennemi ne réussira pas. Nous défendrons notre peuple par tous les moyens dont nous disposons ».

« Ceux qui aident les assassins, a ajouté le premier ministre, devront eux aussi rendre des comptes ».

Le premier ministre a ensuite vivement critiqué l'Union soviétique et l'OLP. « L'OLP, a-t-il dit, collabore avec l'URSS. Mais ce qui est plus grave, c'est que l'URSS collabore avec l'OLP, lui fournissant des armes et entraînant ses hommes. Leur but, a déclaré M. Begin, est d'assassiner ce qui reste des survivants de l'holocauste nazi ».

permettent d'ouvrir des bureaux dans leurs capitales ».

M. Begin a demandé la fermeture des bureaux de l'OLP dans les différentes capitales du monde libre, déclarant : « Tous les pays qui, à l'ONU, ont applaudi Arafat, ont encouragé l'OLP à tuer des membres du peuple juif ».

Dans un appel au judaïsme mondial, M. Begin a souligné : « L'attaque des autobus, samedi, par onze fedayins, demeurera un événement terrible dans l'histoire de notre peuple. C'est une date qui ne sera pas oubliée. Mais nous devons continuer, ensemble, à lutter pour l'avenir de notre peuple ».

Après avoir rappelé à plusieurs reprises que les fedayins étaient venus du Liban, il a indiqué qu'une enquête militaire et civile sera ouverte pour faire la lumière complète sur cette tragédie.

« DES MESURES CONCRÈTES »

Pour sa part, M. Allon, ancien ministre israélien des affaires étrangères, a réclaté lundi « des mesures concrètes contre les assassins » mais qui ne nuisent pas aux efforts de paix.

Evoquant devant la Knesset (parlement) l'attentat perpétré samedi près de

Tel-Aviv par un commando palestinien, M. Allon qui parlait au nom du parti travailliste, a ajouté : « Nous devons être prudents, ne pas faire leur jeu, et agir de telle manière que les efforts de paix ne soient pas interrompus ».



Le bus que les terroristes ont incendié. (Téléphoto AP)

Paris: franc et valeurs en vive hausse à la Bourse

PARIS (AP). — Les valeurs françaises ont accusé une hausse de 10 à 15 % lundi à la Bourse de Paris. Les opérateurs ont indiqué que cette flambée était une des plus spectaculaires enregistrées depuis de nombreuses années.

L'un d'eux a déclaré que « même les membres les plus âgés de la profession ont dit n'avoir jamais rien vu de pareil ».

Le volume des transactions était extrêmement important et il s'agissait presque exclusivement d'ordres d'achats. En raison de cet afflux, la cotation d'environ 25 valeurs a été suspendue pendant un quart d'heure peu après l'ouverture, et une deuxième suspension des cotations de près de 40 valeurs est intervenue peu avant la clôture de la séance à cause du manque d'ordres de ventes.

Parmi les valeurs qui ont accusé la plus forte hausse figurent Screg, Maisons-Phenix, UCB, Locafrance, CFR, L'Oréal, Galeries Lafayette, Bic, Leroy-Somer, Lyonnaise des eaux, LMT, Dumez et Saint-Gobain.

On estimait généralement à la bourse qu'au vu des résultats du premier tour des élections, il serait extrêmement difficile aux partis de gauche d'obtenir la majorité des sièges à l'issue du deuxième tour.

Dans les Bourses suisses

Alors que l'affinement des résultats électoraux précisait de façon toujours plus nette les chances de la majorité gouvernementale, les places suisses ont porté un intérêt croissant aux quelques valeurs françaises admises chez nous.

Avec une poussée quotidienne inusitée, allant jusqu'à 20 %, précisons quelques plus-values individuelles : Péchiney passe de 28 à 34, Suez de 85 à 96, Saint-Gobain de 48 à 56 ou Bull de 10 à 11,5. Ces avan-

ces amplifient les hausses réalisées à leur bourse d'origine.

VIGOUREUSE REPRISE DU FRANC FRANÇAIS

Son cours moyen a passé durant la seule journée d'hier de 40,20 à 41,90 les cent unités. Cette progression est d'autant plus remarquable que le dollar fléchit devant le franc suisse. E. D. B.

Russes et Cubains en Rhodésie?

WASHINGTON (AP). — Les spécialistes des questions africaines du département d'Etat américain estiment que des soldats soviétiques et cubains seraient susceptibles de participer aux combats en Rhodésie.

En privé, les milieux officiels se déclarent généralement pessimistes sur la possibilité de la diplomatie américaine de favoriser l'émergence d'un gouvernement noir stable et modéré en Rhodésie.

On estime dans ces milieux que les mouvements nationalistes noirs modérés de l'opposition intérieure vont maintenir leur intention de participer aux élections et de prendre le pouvoir le 31 décembre prochain, comme l'a accepté le premier ministre M. Ian Smith.

Cependant, l'opposition extérieure, le Front patriotique, pourrait intensifier la guérilla depuis les bases dont elle dispose dans des pays sympathisants tels que la Zambie et le Mozambique.

Le Front patriotique a rejeté l'accord conclu entre M. Ian Smith et les dirigeants de l'opposition intérieure. Il estime en effet que ce règlement préservera la majeure partie des privilèges de la minorité blanche.